BIBLIOTHÈQUE DE FANTAISIE

J. J. ROUSSEAU

FRAGMENTS

INÉDITS

SUIVIS DES

RÉSIDENCES DE JEAN-JACQUES

PAR

ALFRED DE BOUGY

S. bibliothécaire à la Sorbonne

PARIS

JULES DAGNEAU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

23, RUE FONTAINE-MOLIÈRE, 23

au premier

—

1853

FRAGMENTS INÉDITS

DE

J. J. ROUSSEAU

IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.

37

J. J. ROUSSEAU

FRAGMENTS INÉDITS

SUIVIS DES

RÉSIDENCES DE JEAN-JACQUES

PAR

ALFRED DE BOUGY
S. bibliothécaire à la Sorbonne

PARIS
JULES DAGNEAU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
23, RUE FONTAINE-MOLIÈRE, 23
au premier
—
1853

PQ
2032
B6

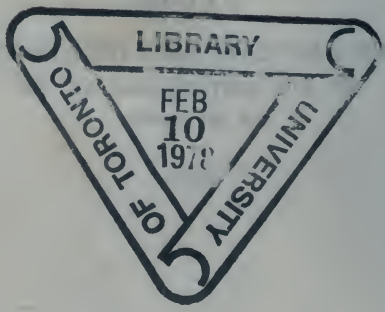

Nous publions aujourd'hui divers fragments de Jean-Jacques Rousseau, *inédits* en ce sens qu'ils ne se trouvent dans *aucune édition* de ses œuvres.

On est redevable de l'exhumation de ces curieux morceaux à M. Félix Bovet, bibliothécaire de la ville de Neuchâtel, en Suisse, qui a fait paraître, dans son pays, d'abord l'*Avant-Propos* et la *Préface* ou *Introduction* des *Confessions;* puis, tout récemment, la *Lettre* ou *Discours sur les Richesses.*

D'un autre côté, M. Alfred de Bougy, à qui l'on doit une édition annotée des *Confessions*, ayant entrepris, l'an dernier, un pèlerinage à Motiers-Travers, dans le

Jura suisse, et à l'île Saint-Pierre, sur le lac de Bienne, et étant passé par Neuchâtel, y fit la connaissance de M. Bovet, visita la bibliothèque de la ville et put, grâce à la complaisance du bibliothécaire, transcrire quelques bribes manuscrites de pensées que Rousseau destinait sans doute à ses *Rêveries*, et qui paraissent pour la première fois. Le récit de ce beau voyage devait trouver naturellement sa place à la suite des opuscules inédits de Jean-Jacques, et motivait aussi la reproduction de quelques pages où le philosophe génevois a consigné les douces réminiscences et les tendres regrets que lui laissaient Motiers et Saint-Pierre.

En publiant ce livre, nous croyons fermement combler une lacune, et offrir aux bibliophiles et aux collectionneurs un *complément indispensable* à toutes les éditions des œuvres du grand philosophe.

JULES DAGNEAU, ÉDITEUR.

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

DES

CONFESSIONS

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE DES CONFESSIONS.

AVANT-PROPOS.

« Voici le seul portrait d'homme, peint exactement d'après nature et dans toute sa vérité, qui existe, et qui probablement existera jamais. Qui que vous soyez, que ma destinée ou ma confiance ont fait l'arbitre du sort de ce cahier, je vous conjure par mes malheurs, par vos entrailles, et au nom de toute l'espèce humaine, de ne pas anéantir un ouvrage unique et utile, lequel peut servir de première pièce de comparaison pour l'étude des hommes, qui certainement est encore à commencer; et de ne pas ôter à l'honneur de

ma mémoire le seul monument sûr de mon caractère qui n'ait pas été défiguré par mes ennemis.

« Enfin, fussiez-vous vous-même un de ces ennemis implacables, cessez de l'être envers ma cendre, et ne portez pas cette cruelle injustice jusqu'au temps où, ni vous, ni moi, ne vivrons plus; afin que vous puissiez vous rendre au moins une fois le noble témoignage d'avoir été généreux et bon, quand vous pouviez être malfaisant et vindicatif : si tant est que le mal qui s'adresse à un homme qui n'en a jamais fait ou voulu faire, puisse porter le nom de vengeance. »

PRÉFACE OU INTRODUCTION.

« J'ai remarqué souvent que, même parmi ceux qui se piquent le plus de connoître les hommes, chacun ne connoît guère que soi, s'il est vrai même que quelqu'un se connoisse; car, comment bien déterminer un être par les seuls rapports qui sont en lui-même, et sans le comparer avec rien? Cependant, cette connoissance imparfaite qu'on a de soi est le seul moyen qu'on emploie à connoître les autres. On se fait la règle de tout,

et voilà précisément où nous attend la double illusion de l'amour-propre : soit en prêtant faussement à ceux que nous jugeons les motifs qui nous auroient fait agir comme eux à leur place ; soit dans cette supposition même, en nous abusant sur nos propres motifs, faute de savoir nous transporter assez dans une autre situation que celle où nous sommes.

« J'ai fait ces observations surtout par rapport à moi, non dans les jugements que j'ai portés des autres, m'étant senti bientôt une espèce d'être à part, mais dans ceux que les autres ont porté de moi ; jugements presque toujours faux dans les raisons qu'ils rendoient de ma conduite, et d'autant plus faux pour l'ordinaire, que ceux qui les portoient avoient plus d'esprit. Plus leur règle étoit étendue, plus la fausse application qu'ils en faisoient les écartoit de l'objet.

« Sur ces remarques, j'ai résolu de faire faire à mes lecteurs un pas de plus dans la connoissance des hommes, en les tirant, s'il est possible, de cette règle unique et fautive de juger toujours du cœur d'autrui par le sien ; tandis qu'au contraire il faudroit souvent, pour connoître le sien même, commencer par lire dans celui d'autrui. Je veux tâcher que, pour apprendre à s'apprécier, on puisse avoir du moins une pièce de comparaison ;

que chacun puisse connoître soi et un autre, et cet autre, ce sera moi.

« Oui, moi, moi seul, car je ne connois jusqu'ici nul autre homme qui ait osé faire ce que je me propose. Des histoires, des vies, des portraits, des caractères! Qu'est-ce que tout cela? Des romans ingénieux bâtis sur quelques actes extérieurs, sur quelques discours qui s'y rapportent, sur de subtiles conjectures où l'auteur cherche bien plus à briller lui-même qu'à trouver la vérité. On saisit les traits saillants d'un caractère, on les lie par des traits d'invention, et pourvu que le tout fasse une physionomie, qu'importe qu'elle ressemble? Nul ne peut juger de cela.

« Pour bien connoître un caractère, il y faudroit distinguer l'acquis d'avec la nature, voir comment il s'est formé, quelles occasions l'ont développé, quel enchaînement d'affections secrètes l'a rendu tel, et comment il se modifie pour produire quelquefois les effets les plus contradictoires et les plus inattendus. Ce qui se voit n'est que la moindre partie de ce qui est; c'est l'effet apparent dont la cause interne est cachée et souvent très-compliquée. Chacun devine à sa manière et peint à sa fantaisie; il n'a pas peur qu'on confronte l'image au modèle; et comment nous feroit-on connoître ce modèle inté-

rieur, que celui qui le peint dans un autre ne sauroit voir, et que celui qui le voit en lui-même ne veut pas montrer?

« Nul ne peut écrire la vie d'un homme que lui-même. Sa manière d'être intérieure, sa véritable vie n'est connue que de lui; mais en l'écrivant il la déguise; sous le nom de sa vie, il fait son apologie; il se montre comme il veut être vu, mais point du tout comme il est. Les plus sincères sont vrais tout au plus dans ce qu'ils disent, mais ils mentent par leurs réticences; et ce qu'ils taisent change tellement ce qu'ils feignent d'avouer, qu'en ne disant qu'une partie de la vérité ils ne disent rien.

« Je mets Montaigne à la tête de ces faux sincères qui veulent tromper en disant vrai. Il se montre avec des défauts, mais il ne s'en donne que d'aimables; il n'y a point d'homme qui n'en n'ait d'odieux. Montaigne se peint ressemblant, mais de profil. Qui sait si quelque balafre à la joue ou un œil crevé du côté qu'il nous a caché, n'eût pas totalement changé la physionomie? Un homme plus vain que Montaigne, mais plus sincère, est Cardan. Malheureusement, ce même Cardan est si fou qu'on ne peut tirer aucune instruction de ses rêveries. D'ailleurs, qui voudrait

aller pêcher de si rares instructions dans dix tomes in-folio d'extravagances ?

« Il est donc sûr que si je remplis bien mes engagements, j'aurai fait une chose unique et utile. Et qu'on n'objecte pas que n'étant qu'un homme du peuple, je n'ai rien à dire qui mérite l'attention des lecteurs. Cela peut être vrai des événements de ma vie ; mais j'écris moins l'histoire de ces événements en eux-mêmes que celle de l'état de mon âme, à mesure qu'ils sont arrivés. Or, les âmes ne sont plus ou moins illustres que selon qu'elles ont des sentiments plus ou moins grands et nobles, des idées plus ou moins vives et nombreuses. Les faits ne sont ici que des causes occasionnelles. Dans quelque obscurité que j'aie pu vivre, si j'ai pensé plus et mieux que les rois, l'histoire de mon âme est plus intéressante que celle des leurs.

« Je dis plus. A compter l'expérience et l'observation pour quelque chose, je suis, à cet égard, dans la position la plus avantageuse où jamais mortel peut-être se soit trouvé, puisque, sans avoir aucun état moi-même, j'ai connu tous les états : j'ai vécu dans tous, depuis les plus bas jusqu'aux plus élevés, excepté le trône. Les grands ne connoissent que les grands, les petits ne connoissent que les petits. Ceux-ci ne voient les pre-

miers qu'à travers l'admiration de leur rang, et n'en sont vus qu'avec un mépris injuste. Dans des rapports trop éloignés, l'être commun aux uns et aux autres, l'homme, leur échappe également.

« Pour moi, soigneux d'écarter son masque, je l'ai reconnu partout. J'ai pesé, j'ai comparé leurs goûts respectifs, leurs plaisirs, leurs préjugés, leurs maximes. Admis chez tous comme un homme sans prétention et sans conséquence, je les examinois à mon aise : quand ils cessoient de se déguiser, je pouvois comparer l'homme à l'homme, et l'état à l'état. N'étant rien, ne voulant rien, je n'embarrassois et n'importunois personne; j'entrois partout sans tenir à rien, dînant quelquefois le matin avec les princes et soupant le soir avec les paysans.

« Si je n'ai pas la célébrité du rang et de la naissance, j'en ai une autre qui est plus à moi et que j'ai mieux achetée, j'ai la célébrité des malheurs. Le bruit des miens a rempli l'Europe; les sages s'en sont étonnés, les bons s'en sont affligés : tous ont enfin compris que j'avois mieux connu qu'eux ce siècle savant et philosophe; j'avois vu que le fanatisme qu'ils croyoient anéanti n'étoit que déguisé; je l'avois dit avant qu'il jetât

le masque (*) : je ne m'attendois pas que ce seroit moi qui le lui ferois jeter. L'histoire de ces événements, digne de la plume de Tacite, doit avoir quelque intérêt sous la mienne. Les faits sont publics, et chacun peut les connoître, mais il s'agit d'en trouver les causes secrètes. Naturellement personne n'a dû les voir mieux que moi ; les montrer, c'est écrire l'histoire de ma vie.

« Les événements ont été si variés, j'ai senti des passions si vives, j'ai vu tant d'espèces d'hommes, j'ai passé par tant de sortes d'états, que dans l'espace de cinquante ans, j'ai pu vivre plusieurs siècles, si j'ai su profiter de moi. J'ai donc, et dans le nombre des faits et dans leur espèce, tout ce qu'il faut pour rendre mes narrations intéressantes ; peut-être malgré cela ne le seront-elles pas ; mais ce ne sera point la faute du sujet, ce sera celle de l'écrivain. Dans la vie en elle-même la plus brillante, le même défaut pourroit se trouver.

« Que si mon entreprise est singulière, la position qui me la fait faire ne l'est pas moins. Parmi mes contemporains, il est peu d'hommes dont le nom soit plus connu dans l'Europe et dont l'in-

(*) Voyez la préface de mon premier *Discours*, imprimé en 1750.

dividu soit plus ignoré. Mes livres couroient les villes, tandis que leur auteur ne couroit que les forêts. Tout me lisoit, tout me critiquoit, tout parloit de moi, mais dans mon absence; j'étois aussi loin des discours que des hommes : je ne savois rien de ce qu'on disoit. Chacun me figuroit à sa fantaisie, sans crainte que l'original vînt le démentir. Il y avoit un Rousseau dans le grand monde, et un autre dans la retraite, qui ne lui ressembloit en rien.

« Ce n'est pas qu'à tout prendre j'aie à me plaindre des discours publiés sur mon compte (*) : s'ils m'ont quelquefois déchiré sans ménagement, souvent ils m'ont honoré de même. Cela dépendoit des diverses dispositions où le public étoit sur mon compte, et selon ses préventions favorables ou contraires, il ne gardoit pas plus de mesure dans le bien que dans le mal. Tant qu'on ne m'a jugé que par mes livres, selon l'intérêt et le goût de mes lecteurs, on n'a fait de moi qu'un être imaginaire et fantastique, qui changeoit de face à chaque écrit que je publiois.

(*) J'écrivois ceci en 1764, âgé déjà de cinquante-deux ans, et bien éloigné de prévoir le sort qui m'attendoit à cet âge. J'aurois maintenant trop à changer à cet article ; je n'y changerai rien du tout.

« Mais quand une fois j'ai eu des ennemis personnels, ils se sont formé des systèmes selon leurs vues, sur lesquels ils ont de concert établi ma réputation, qu'ils ne pouvoient tout à fait détruire.

« Pour ne point paroître faire un rôle odieux, ils ne m'accusoient pas de mauvaises actions, vraies ou fausses, ou s'ils m'en accusoient, c'étoit en les imputant à ma mauvaise tête, de façon toutefois qu'on crût qu'à force de bonhomie, ils prenoient le change, et qu'on fît honneur à leur cœur aux dépens du mien. Mais en feignant d'excuser mes défaites, ils chargeoient sur mes sentiments, et paraissant me voir dans un jour favorable, ils savoient m'exposer dans un jour bien différent.

« Un ton si adroit devint commode à prendre. De l'air le plus débonnaire, on me noircissoit avec bonté ; par effusion d'amitié, l'on me rendoit haïssable ; en me plaignant, on me déchiroit. C'est ainsi qu'épargné dans les faits, je fus cruellement traité dans le caractère, et qu'on parvint à me rendre odieux en me louant. Rien n'étoit plus différent de moi que cette peinture. Je n'étois pas meilleur, si l'on veut, mais j'étois autre. On ne me rendoit justice ni dans le bien, ni dans le mal ; en m'accordant des vertus que je n'avois

pas, on me faisoit un méchant, et, au contraire, avec des vices qui n'étoient connus de personne, je me sentois bon. A être mieux jugé, j'aurois dû perdre parmi le vulgaire, mais j'aurois gagné parmi les sages, et je n'aspirai jamais qu'aux suffrages de ces derniers.

« Voilà non-seulement les motifs qui m'ont fait faire cette entreprise, mais mes garants de ma fidélité à l'exécuter. Puisque mon nom doit durer parmi les hommes, je ne veux point qu'il y porte une réputation mensongère; je ne veux point qu'on me donne des vertus ou des vices que je n'avois pas, ni qu'on me peigne sous des traits qui ne sont pas les miens. Si j'ai quelque plaisir à penser que je vivrai dans la postérité, c'est par des choses qui me tiennent de plus près que les lettres de mon nom : j'aime mieux qu'on me connoisse avec tous mes défauts et que ce soit moi-même, qu'avec des qualités controuvées, sous un personnage qui m'est étranger.

« Peu d'hommes ont fait pis que je n'ai fait, et jamais homme n'a dit de lui-même ce que j'ai à dire de moi. Il n'y a point de vice de caractère dont l'aveu ne soit plus facile à faire que celui d'une action noire ou basse, et l'on peut être assuré que celui qui ose avouer de telles actions avouera tout. Voilà la dure, mais sûre preuve de

ma sincérité. Je serai vrai; je le serai sans réserve; je dirai tout : le bien, le mal, tout enfin. Je remplirai rigoureusement mon titre, et jamais la dévote la plus craintive ne fit un meilleur examen de conscience que celui auquel je me prépare; jamais elle ne déploya plus scrupuleusement à son confesseur tous les replis de son âme, que je vais déployer tous ceux de la mienne au public. Qu'on commence seulement à me lire sur ma parole; on n'ira pas loin sans voir que je veux la tenir.

« Il faudroit, pour ce que j'ai à dire, inventer un langage aussi nouveau que mon projet; car quel ton, quel style prendre pour débrouiller ce chaos immense de sentiments si divers, si contradictoires, souvent si vils et quelquefois si sublimes, dont je fus sans cesse agité? Que de riens, que de misères ne faut-il point que j'expose? Dans quels détails révoltants, indécents, puérils et souvent ridicules ne dois-je pas entrer pour suivre le fil de mes dispositions secrètes, pour montrer comment chaque impression qui a fait trace en mon âme y entra pour la première fois? Tandis que je rougis seulement à penser aux choses qu'il faut que je dise, je sais que des hommes durs traiteront encore d'impudence l'humiliation des plus pénibles aveux; mais il

faut faire ces aveux ou me déguiser; car si je tais quelque chose, on ne me connoîtra sur rien, tant tout se tient, tant tout est un dans mon caractère, et tant ce bizarre et singulier assemblage a besoin de toutes les circonstances de ma vie pour être bien dévoilé.

« Si je veux faire un ouvrage écrit avec soin comme les autres, je ne peindrai pas, je me farderai. C'est ici de mon portrait qu'il s'agit et non pas d'un livre. Je vais travailler pour ainsi dire dans la chambre obscure; il n'y faut point d'autre art que de suivre exactement les traits que je vois marqués. Je prends donc mon parti sur le style comme sur les choses. Je ne m'attacherai point à le rendre uniforme; j'aurai toujours celui qui me conviendra, j'en changerai selon mon humeur sans scrupule; je dirai chaque chose comme je la sens, comme je la vois, sans recherche, sans gêne, sans m'embarrasser de la bigarrure.

« En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent, je peindrai doublement l'état de mon âme, savoir au moment où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai écrit; mon style inégal et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai, fera lui-même

partie de mon histoire. Enfin, quoi qu'il en soit de la manière dont cet ouvrage peut être écrit, ce sera toujours par son objet un livre précieux pour les philosophes : c'est, je le répète, une pièce de comparaison pour l'étude du cœur humain, et c'est la seule qui existe.

« Voilà ce que j'avais à dire sur l'esprit dans lequel j'écris ma vie, sur celui dans lequel on la doit lire, et sur l'usage qu'on en peut tirer. Les liaisons que j'ai eues avec plusieurs personnes me forcent d'en parler aussi librement que de moi. Je ne puis me bien faire connoître que je ne les fasse connoître aussi ; et l'on ne doit pas s'attendre que, dissimulant dans cette occasion ce qui ne peut être tu sans nuire aux vérités que je dois dire, j'aurai pour d'autres des ménagements que je n'ai pas pour moi-même. Je serois pourtant bien fâché de compromettre qui que ce fût ; et la résolution que j'ai prise de ne point laisser paroître de mon vivant ces mémoires est un effet des égards que je veux avoir pour mes ennemis en tout ce qui n'intéresse pas l'exécution de mon dessein. Je prendrai même les mesures les plus certaines pour que cet écrit ne soit publié que quand les faits qu'il contient seront par trait de temps devenus indifférents à tout le monde, et je le déposerai en des mains assez sûres pour qu'il

n'en soit jamais fait aucun usage indiscret.

« Pour moi, je serois peu puni qu'il parût de mon vivant même, et je ne regretterois guère l'estime de quiconque pourroit me mépriser après l'avoir lu. Je dis de moi des choses très-odieuses et dont j'aurois horreur de vouloir m'excuser; mais aussi c'est l'histoire la plus secrète de mon âme, ce sont mes confessions à toute rigueur. Il est juste que ma réputation expie le mal que le désir de la conserver m'a fait faire. Je m'attends aux discours publics, à la sévérité des jugements prononcés tout haut, et je m'y soumets. Mais que chaque lecteur m'imite, qu'il rentre en lui-même comme j'ai fait, et qu'au fond de sa conscience il se dise, s'il l'ose : *Je suis meilleur que ne fut cet homme-là.* »

Le bibliothécaire de Neuchâtel donne quelques variantes qui existent dans le manuscrit où se trouve l'*Introduction* qu'on vient de lire. En général, elles n'ont pas une bien grande importance, et ne font qu'appuyer inutilement sur certains détails, sur certaines impressions.

Un nouveau témoignage de l'extrême et injuste méfiance de Rousseau envers ses contemporains et même les amis dépositaires de ses manuscrits, qui ne lui

avaient jamais donné aucun sujet de suspicion, est ce paragraphe inachevé écrit en regard du titre, inspiré par le sentiment de crainte qui se fait remarquer dans l'*Avant-propos :*

« Ces cahiers, pleins de fautes de toute espèce et que je n'ai pas même le temps de relire, suffisent pour mettre tout ami de la vérité sur sa trace, et lui donner les moyens de s'en assurer par ses propres informations. Malheureusement, il me paraît difficile et même impossible qu'ils échappent à la vigilance de mes ennemis. S'ils tombent entre les mains d'un honnête homme... »

Qu'il faut avoir souffert pour arriver à ce degré de découragement et de défiance !

On sait que les papiers de Rousseau, déposés par lui entre les mains de son ami du Peyrou, de Neuchâtel, sont aujourd'hui la propriété de la bibliothèque publique de cette ville.

M. Bovet a publié pour la première fois la *Préface* qu'on vient de lire dans la *Revue suisse*, numéro d'octobre 1850.

Je l'ai reproduite le premier en France dans le feuilleton du journal l'*Evénement* (19 et 20 juin 1851).

A. DE B.

LETTRE

OU

DISCOURS SUR LES RICHESSES

LETTRE OU DISCOURS SUR LES RICHESSES.

O mon cher Chrysophile ! je suis tellement enchanté du tableau de ton prochain bonheur crayonné dans notre dernière entrevue, que je ne puis me refuser au désir de le parcourir encore : donnons-y, je te prie, les derniers traits, et rendons-en l'image si charmante que ton cœur ne cesse jamais de se la proposer pour objet, et que le mien, en la contemplant, goûte d'avance le plaisir de te voir heureux.

Je te l'avouerai sans détour : je ne t'avois regardé jusqu'ici que comme un jeune homme am-

bitieux, prêt à sacrifier de grands talents à l'espoir d'une grande fortune, et les trésors de la nature à ceux de l'opinion. Je me plaisois à t'aborder, je me hâtois, pour ainsi dire, de jouir des douceurs de ta conversation, comme de l'ombrage d'un jeune et bel arbre auquel on va mettre la coignée, et je ne te quittois jamais sans dire, en soupirant : Il pouvoit être homme, et veut être riche.

Mais que je fus surpris et charmé quand tu m'ouvris le fond de ton cœur, en y voyant la source aimable et pure de cette avidité qui m'avoit choqué ; et que je me reprochai de bon cœur mon injustice, quand le défaut dont je t'avois accusé ne me parut en toi qu'un titre de plus de mériter mon estime !

Oui, me dis-tu d'un ton qui me pénétra, j'aspire à la fortune, mais c'est pour réparer ses injustices. Je gémis de voir des malheureux sans les pouvoir soulager ; je me reproche de n'avoir pour eux qu'une pitié stérile, et je hais une situation qui ne laisse aucun exercice à l'humanité.

Sans doute, ajoutois-tu, je fais cas des richesses qu'on emploie à soulager la misère d'autrui, et de l'or dont on achète des biens inestimables. Soyez sûr que quelques trésors que je puisse acquérir, je n'en aurois jamais assez pour suffire à

tout le bien que je voudrois faire. Je te l'avoue avec franchise, il s'en faut peu que ce discours, qui partoit de ton cœur, n'ait tout-à-fait ébranlé le mien. Je sens qu'en effet la pauvreté dont j'étois si fier vaut moins qu'une situation qui joint au désir d'être utile les moyens de le devenir, et qu'il peut être encore plus beau d'user honnêtement des richesses que de savoir s'en passer. Un riche bienfaisant me semble être ici-bas l'organe de la divinité, la gloire de l'espèce humaine et l'imitateur de la Providence, dont le riche endurci n'est que l'instrument.

Je m'aperçois que plus je médite sur tes bons sentiments et plus je perds du bonheur que je goûtois dans ma condition : n'ayant point pour me consoler l'espoir qui soutient ton zèle, le désir de soulager la pauvreté d'autrui me fait supporter moins patiemment la mienne, et je crains qu'en me parlant si vivement du bien que tu veux faire un jour, tu ne m'aies fait innocemment un mal présent et réel.

Ce qui me tranquillise un peu sur ce point, c'est qu'ayant vu beaucoup de pauvres penser comme toi, je n'ai jamais vu de riche user des mêmes maximes. Par où je soupçonne qu'il pourroit bien y avoir des causes qui font changer de système aux hommes en changeant de situa-

tion, et qui leur ôtent la volonté de bien faire en leur en donnant le pouvoir. Permets donc que j'éclaircisse avec toi mes doutes, et que je te suive un moment au chemin de la fortune, comme si j'étois à ta place ou que tu ne valusses pas mieux que moi, non pour te rebuter de tes bons projets, mais pour me consoler de n'en pouvoir former de semblables.

La première chose que j'aperçois dans cet examen, c'est un intervalle immense entre la richesse et la pauvreté, sans savoir de quoi remplir cet espace : car tu m'as bien parlé de ta conduite étant riche, mais tu ne m'as rien dit de ce que tu ferois en t'enrichissant. Cependant, en songeant de si loin à l'autre extrémité de ta vie, il me semble que tu ne dois pas en oublier le cours, et qu'il ne suffit pas d'envisager le terme de ton voyage, si tu ne t'enquiers aussi du chemin. Par exemple, il y a d'abord quelque attention à faire aux instruments que tu veux mettre en œuvre pour arriver à ton but : car comme tu te proposes d'user des richesses que tu auras acquises d'une autre manière que ne font les hommes ordinaires, il me semble que tu ne dois pas employer les voies ordinaires de les acquérir, de peur de te mettre dès les premiers pas en contradiction avec toi-même. Ainsi, pour les ennoblir par l'emploi

que tu veux en faire, il faut que leur illustration commence à leur origine, et que la source en soit aussi pure que l'usage en doit être honnête.

Je ne crains pas que tu sois tenté d'aller à la fortune par des voies illégitimes; je sais que tes amis et ton emploi te mettront à portée de faire sans injustice de fort grands profits. Mais j'ai peine à voir comment tu pourras accumuler ces profits sans déroger à tes principes, ou combien de temps tu dois être impitoyable pour devenir un jour bienfaisant.

Dis-moi, Chrysophile, l'ordre des choses sera-t-il suspendu pour toi durant tout le progrès de ton élévation? N'y aura-t-il ni maux à soulager, ni pauvres à secourir jusqu'à ce qu'il ne te reste plus rien à désirer? Ou bien faudra-t-il rebuter jusqu'alors tout honnête homme prêt à succomber sous le poids d'une infortune dont tu pourrois le délivrer? « Mon ami, l'humanité m'oblige « de vous laisser périr : car je n'ai pas encore les « cent mille livres de rente qu'il me faut pour « vous faire du bien. Je suis dur, il est vrai, et je « ne donnerois pas maintenant un écu pour sau- « ver tout le genre humain ; mais revenez dans « trente ans, quand je serai riche, et vous verrez « combien je serai bienfaisant. » Quelle étrange route pour aller au bien, que de commencer par

mal faire, et de tendre à la vertu par tous les vices qui la détruisent! Penses-tu que la douce voix de la nature daignera toujours te parler après avoir été si longtemps rebutée? Penses-tu que trente ans d'endurcissement te laisseront au bout de ce temps le pouvoir d'ouvrir ton cœur à la pitié et ta bourse aux malheureux? O mon ami! si tu veux n'être homme que dans ta vieillesse, prends caution de la nature qu'elle t'y fera parvenir, de peur que, trompé dans ton attente, tu ne cesses d'être avant d'être bon, et ne meure sans avoir vécu! Vraiment, tu dois bien mépriser la pusillanimité de cet empereur qui regrettoit tant une seule journée, toi qui commences par rayer de ton compte la durée de ta jeunesse et les jours des trois quarts de ta vie, dont tout ce qu'on aura de mieux à dire sera qu'ils n'ont été que perdus.

Considère de plus qu'outre le risque d'une mort prématurée, tu cours encore celui du succès de tes soins. Ignores-tu que dans tout ce qui est du ressort de la fortune, elle a plus de force que le zèle et l'activité? Comme une beauté capricieuse, elle fuit ceux qui la recherchent et poursuit ceux qui la dédaignent. La vigilance, les talents, l'occasion même ne sont pas de sûrs garants de ses faveurs. La bizarre laissera quelquefois Aristippe pour Diogène, et le bureau du

financier pour le cabinet poudreux du philosophe. Leibnitz mourra dans l'opulence et Las dans la pauvreté. Qui peut donc te répondre de l'événement? Quelle témérité de compter pour remplir tes devoirs sur un succès qui dépend si peu de toi-même, ou quel oubli de la raison de rejeter si loin au hasard d'un événement douteux tout ce qu'il doit y avoir d'honnête et d'humain dans tous les événements de ta vie! Malheureux! osestu mettre ainsi les vertus au sort avec la fortune? Si tu meurs avant le terme, ou que le ciel n'ait pas béni ton travail, ta jeunesse employée à de vaines poursuites d'une chimère, couvrira tes derniers jours d'opprobre et de désespoir. Quel sort affreux d'avoir tout fait pour des richesses qu'on n'a point acquises, d'avoir vécu comme un avide usurier, et de mourir pauvre et délaissé comme un dissipateur, sans emporter avec soi ni les bénédictions d'autrui, ni le contentement de soi-même, et sans faire au moins un heureux à sa mort!

* * *

Vous voilà pauvre et honnête homme. Mais savez-vous ce que vous deviendrez étant riche? Ignorez-vous que malgré vous vos idées et vos maximes changeront avec votre situation, et que

malgré vous, quand vous ne serez plus ce que vous êtes, vous ne penserez plus comme vous pensez aujourd'hui.

Je voudrois, dites-vous, être riche pour faire un bon usage de mes richesses, et si je désire d'avoir du bien, ce n'est que pour avoir le plaisir d'en faire et de secourir les malheureux. Comme si le premier bien n'étoit pas de ne point faire de mal! Comment est-il possible de s'enrichir sans contribuer à appauvrir autrui, et que diroit-on d'un homme charitable qui commenceroit par dépouiller tous ses voisins pour avoir ensuite le plaisir de leur faire l'aumône! Vous qui raisonnez ainsi, qui que vous puissiez être, je vous déclare que vous êtes une dupe ou un hypocrite : ou vous cherchez à tromper les autres, ou votre cœur vous trompe vous-même en vous déguisant votre avarice sous l'apparence de l'humanité.

En gagnant par des injustices de quoi répandre un jour des bienfaits, tu ferois comme ces dévots zélés qui volent saintement le prochain pour faire des offrandes à Dieu.

* * *

Mais quand on supposeroit tout cela et qu'on pourroit concilier l'habitude de la dureté avec

l'objet de la bienfaisance, à quel degré précis as-tu fixé le terme de ta fortune? Quelle raison solide auras-tu d'en être content dans un point plus que dans un autre? Quelles bornes trouveras-tu dans la nature des choses où tu puisses raisonnablement dire : C'est assez? Hélas! si tu veux être en état de réparer tous les maux que feront tes semblables, si tu veux attendre que ton pouvoir s'étende aussi loin que nos misères, je te vois, insatiable et dur jusqu'à la fin de tes jours, accumuler sans cesse, faute d'avoir assez à répandre, et mourir accablé d'or, d'années et d'avarice, sans avoir jamais trouvé le temps ni les moyens de faire du bien à personne.

* * *

Travaille donc, sois ardent et actif, gagne le plus que tu pourras, mais pour répandre à mesure; hâte-toi de faire profiter tes gains en les plaçant sur la tête du pauvre, et change promptement ce vil argent en de bonnes œuvres. Mais il faudra malgré toi qu'il se passe un temps entre le moment où les fonds te rentrent et celui où tu les distribues. O Chrysophile! redoute ce dangereux intervalle, tremble que tu ne sois tenté d'abuser de ce sacré dépôt, et souviens-toi que plus un

homme est à l'épreuve, moins il s'expose aux tentations.

* * *

La manière de penser des hommes dépend beaucoup des gens avec qui ils ont à vivre et des tentations qu'ils ont à vaincre. On garde difficilement des maximes incessamment combattues, et par tout ce qui nous environne, et par les passions qui sont au-dedans de nous. L'état où tu vis maintenant laisse à la voix de l'honneur et de la vérité un libre accès auprès de toi, et le luxe dont tu ne peux jouir te tente médiocrement; mais n'espère pas qu'il en soit de même quand tu n'entendras jamais traiter la modération que de pédanterie, que l'espoir donnera de la force à tous tes désirs, qu'il faudra braver à la fois l'attrait présent du plaisir et les railleries continuelles de tes égaux, et qu'à tous tes bons sentiments d'homme on opposera sans cesse les bienséances de ton état. Ainsi, dès que tu seras riche, il faudra choisir nécessairement de vivre en riche et d'être impitoyable, ou de vivre en pauvre et d'être ridicule. Mais dans le rang où le ciel t'a placé, tu peux vivre modestement sans bassesse, et pratiquer la vertu sans combats. Comptes-tu pour rien un pareil avantage? D'ailleurs toutes les sommes qu'il

faudra quelque jour consacrer à ton entretien sont maintenant réparties dans la société et y font peut-être plus de bien sans que tu t'en mêles, que tu n'en pourras faire toi-même après les avoir acquises : autre considération qui donne quelque poids à la première.

* * *

Mais crois-moi, mon cher Chrysophile, ou ton intérêt persuadera bien des sophismes à ta vertu, ou tu n'accumuleras jamais de bien grandes richesses.

* * *

Mais voyons ! quelles merveilles feras-tu donc tant avec tes trésors? A t'entendre, on croiroit que le seul riche sait être bienfaisant, et que nous sommes privés, nous autres pauvres, du plaisir d'exercer jamais le plus doux acte de l'humanité.

* * *

A t'entendre parler des avantages que l'opulence procure à l'humanité, ne sembleroit-il pas qu'on ne peut être secouru qu'à force d'argent? Opinion plus convenable à celui qui croit tenir la

suprême félicité dans ses coffres, qu'à qui la cherche dans les biens véritables.

* *
*

Les grands besoins naissent des grands biens, disoit sagement Favorin, et souvent le meilleur moyen de se donner les choses dont on manque est de s'ôter celles qu'on a de trop.

* *
*

Qu'a-t-il fait pour moi? Il m'a fait vivre. Eh! n'eussé-je pas vécu sans lui! Non, il ne m'a point fait vivre, il m'a fait languir et mourir dans le plus infâme esclavage. Il m'a déshonoré et avilí, il a éteint en moi toute la fierté naturelle au génie, il m'a moins rassasié de pain que d'opprobres, et la vie que j'ai menée dans sa triste maison m'a fait cent fois désirer la mort. Mais moi, qu'ai-je fait pour lui dans le même temps? J'ai nourri sa vanité, j'ai délivré son âme épaisse de l'ennui d'elle-même, je l'ai fait vivre au mépris de la mienne. Tandis qu'il n'en coûtoit pour moi qu'à sa bourse, j'épuisois pour lui mes soins, mes talents, ma liberté, ma substance; il buvoit mon

sang et ma vie à prix d'argent, et prétendoit me faire vivre.

* * *

Je sais que les plus scrupuleux de ces hommes vils qu'on appelle honnêtes gens, méprisent tant de délicatesse, et que leur probité commode, fière de ne point commettre d'injustice évidente, n'a garde de rejeter les profits qui, sans paroître illégitimes, portent préjudice à autrui. Mais toi, mon cher Chrysophile, à qui la sublimité de tes vues impose un devoir plus sévère, tu n'ignores pas que le premier bien à faire est de ne causer de mal à personne, et qu'il y a loin encore des lois de la justice à celles de la vertu. Quelque légitime que puisse être ton gain, d'autres, qui peut-être en ont plus besoin que toi, l'auroient fait à ta place, et n'est-ce pas, au fond, leur ôter réellement tout celui que tu fais à leur préjudice? Je te vois donc, dans toutes tes affaires, sans cesse occupé de la crainte de nuire à quelqu'un sans en rien savoir, et je ne puis imaginer par quel moyen tu viendras jamais à bout de te rassurer contre ce doute insupportable à toute âme bienfaisante, de faire innocemment le malheur d'autrui.

* * *

Si l'on ne peut être vraiment humain et rester riche, comment pourroit-on l'être et s'enrichir?

* * *

Richesses. On les désire pour en faire un bon usage, mais on ne le fait plus quand on les a.

* * *

Quand on se croit au-dessus des maux de l'humanité, on ne les plaint plus dans les autres.

* * *

Je me garderois de faire ces difficultés à un homme ordinaire, et je sais bien qu'il se moqueroit de moi; mais pour toi qui veux être vertueux et qui n'aspires même à la fortune que pour cela, ces objections te regardent, et tu dois les résoudre.

..... Je pense que tu ne me répondras pas qu'il vaut autant que tu fasses pour ton profit ce qu'aussi bien quelque autre feroit à ton refus, car

ce seroit te glorifier de n'être pas le dernier des hommes, et renoncer à la vertu jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de méchants.

— *Ou bien :*

Beaucoup d'honnêtes gens me diroient volontiers qu'ils aiment autant profiter des friponneries qu'aussi bien d'autres feroient à leur place : humble aveu de quiconque se tient assez vertueux de n'être pas le plus scélérat des hommes, et ne se croit obligé d'être juste qu'après que tout le monde le sera devenu. O Chrysophile ! si je connois assez ton cœur, je n'aurai pas besoin de réfuter une semblable excuse, car tu n'auras jamais l'esprit de la trouver.

* * *

Multipliez les portes de fer, les serrures, les chaînes, les gardes et les surveillants, élevez de toutes parts des gibets, des roues, des échafauds, imaginez chaque jour de nouvelles tortures, endurcissez votre âme à l'aspect de toutes les souffrances des indigents, érigez des chaires et des colléges où l'on n'enseigne que les maximes qui vous conviennent; attirez, payez sans cesse de nouveaux écrivains pour rendre le vol du pauvre encore plus infâme et celui du riche encore plus

respecté; imaginez chaque jour de nouvelles distinctions pour autoriser dans l'un et punir dans l'autre les mêmes manœuvres sous d'autres noms. Mais soyez sûr que votre insatiable convoitise ne servira qu'à nourrir celle d'autrui, que vos friponneries ne feront qu'accumuler autour de vous une multitude d'autres coquins qui vous les rendront malgré vos soins et votre expérience; qu'une foule de femmes perdues, vils instruments de vos plaisirs, n'en supporteront le dégoût qu'afin de se dédommager à vos dépens avec vos plus méprisables clients; que votre sensualité ne sera nourrie que des aliments les plus mauvais dans leur espèce; que votre table ne sera couverte que du rebut de celle des particuliers modestes, qui sont leurs pourvoyeurs eux-mêmes. Vos avides valets vous serviront à grand prix du fumier déguisé, méconnoissable à votre goût gâté, et dont vos parasites n'oseront se plaindre; les uns et les autres riront en secret de voir le maître de la maison, c'est-à-dire l'arbitre du goût, s'empoisonner avec extase, goûter vertueusement dans des mets corrompus l'argent qu'ils lui ont coûté. Cependant, vos biens mal acquis et plus mal gouvernés se dissiperont à la recherche d'un bonheur qui fuit sans cesse; ils ne vous laisseront que le remords de leur source et le regret de leur perte. On trom-

pera tous vos soins, on enfoncera vos portes, on brisera vos serrures, on forcera vos coffres. Toutes vos précautions ne tourneront qu'à votre ruine, et si par hasard vous rencontrez jamais un homme de bien à qui vous fier, cent fripons se réuniront aussitôt pour le rendre suspect et vous voler plus commodément. Environné de mains avides, vous ne pourrez veiller sur un sans en laisser agir mille autres; tout prendra sous vos yeux des formes contraires à la réalité; tout ne vous parlera que d'attachement, et vous serez détesté de tout le monde; inexorable aux gens de bien, vous ne serez touché que des flatteries des fourbes; les seuls qui sauront vous émouvoir à pitié seront des malheureux qui n'en méritent de personne. Vos bienfaits mêmes, corrompus dans leur source et dans leur emploi, ne seront que de nouveaux crimes; enfin mille perfides et lâches amis voudroient verser leur sang pour votre service et mourir pour vous au besoin, qui n'aspirent en secret qu'à l'instant désiré de votre agonie. N'espérez pas même qu'ils attendent pour vous abandonner que vous ne puissiez plus vous en apercevoir : leur avidité ne leur en laissera pas le temps, et la mort n'aura pour nul d'entre vous la pitié de prévenir ce désolant spectacle; vous les verrez courir aux seules choses qui les attachoient à vous! dépouillé de

votre vivant et sous vos yeux, vous mourrez pauvre et délaissé pour avoir vécu riche et fêté de tous; et pour dire en un mot ce que votre sort a de plus horrible, dans tous les chagrins qui viendront vous accabler sans cesse, si l'intérêt feint quelquefois de prendre votre parti, l'humanité même se réjouira de tous vos malheurs.

* * *

Les inquiétudes cruelles viendront contrister ton âme au sein des voluptés. Dans tes plus tumultueux festins, mille souvenirs amers, mille remords funestes crieront au fond de ton cœur plus haut que tous tes convives. Combien de fois des pleurs mal retenus, humectant tes paupières, chasseront-ils tout à coup de la table la feinte gaieté qu'on s'efforçait d'y montrer! Combien de fois, au lieu du vin parfumé qui remplira ta coupe, croiras-tu boire le sang des malheureux que tu te reprocheras d'avoir faits! Que si les peines viennent ainsi te chercher au milieu des plaisirs, quelle ressource te restera-t-il pour repousser leurs attaques?

Et ne pense pas que ce soit là le pire état où ta mollesse envers toi-même et ta dureté pour autrui peut te rabaisser. Les regrets et les re-

mords, tout cruels qu'ils sont, ont encore je ne sais quel fond de douceur secrète d'une âme en qui le goût du bien et le charme du sentiment ne sont pas entièrement effacés. Crains surtout cette gangrène des corps corrompus, cet avilissement honteux et abominable, dernier terme de l'abrutissement et dernier fruit des combats qu'un riche stupide et barbare est forcé de livrer sans cesse à sa sensibilité naturelle.

* * *

Qu'ils restent seuls dans leurs vastes palais, entourés de remords et d'ennuis pour tout cortége. Et puisqu'ils aiment tant la servitude, qu'ils ne voient que des valets autour d'eux!

* * *

Il voit sans pitié ces malheureux, accablés de travaux continuels, en tirer à peine un pain sec et noir qui sert à prolonger leur misère. Il ne trouve point étrange que le profit soit en raison inverse du travail, et qu'un fainéant dur et voluptueux s'engraisse de la sueur d'un million de misérables épuisés de fatigue et de besoin. C'est leur état, dit-il, ils y sont nés, l'habitude égalise

tout, et je ne suis pas plus heureux sous mes lambris qu'un bouvier sous son chaume, pas plus, devroit-il ajouter, que le bœuf même dans son étable. Mais parle-t-on de ces climats sauvages dont les habitants sans travaux et sans besoins vivent dans une indolence continuelle? Alors il plaint tendrement le sort de ces malheureux privés du seul bonheur de préparer pour autrui les commodités de la vie, et il ne sauroit comprendre qu'on puisse vivre dans un pays où il n'y a pas d'honnêtes riches qui sucent charitablement le sang du peuple. En effet, comment ne pas préférer la brillante destinée du malheureux qui nous sert, à l'oisiveté du sauvage qui ne nous est bon à rien? Telles sont les contradictions de nos prétendus sages, vils adulateurs de l'opulence, plus vils détracteurs de la pauvreté, et qui savent prudemment accommoder la philosophie au goût de ceux qui la payent.

* * *

..... Mais n'est-il pas fort étrange que ces gens efféminés, qui n'épargnent rien pour quelques commodités imaginaires, et qui dépensent quelquefois beaucoup d'argent pour se délivrer d'un bruyant voisinage, craignent d'employer quel-

ques deniers à se délivrer de l'éternelle importunité d'un gueux? Il y a tant d'antipathie entre le riche et le pauvre que le premier aime encore mieux être incommodé lui-même que de contribuer au soulagement de l'autre.

* * *

La moindre de toutes les mises que l'on peut apporter dans un commerce de bienfaits est l'argent.

. . . . . .

Au lieu de te mettre bassement dans la classe des riches, reste dans celle des gens de mérite, et laisse entre ces deux classes l'éternelle séparation qu'y a mise la nature.

. . . . . .

L'un ne sait tirer que de sa bourse des témoignages d'amitié, tandis que l'autre prodigue ses soins, son temps, ses talents, ses sentiments, sa liberté, sa vie. Et après ce partage inégal, le riche ingrat, fier de quelques misérables dons, ose

encore impudemment exiger de la reconnoissance.

. . . . . .

Nous avons des talents ou du moins des bras, laissons-leur leurs indignes richesses et gardons notre liberté; crois-moi, Chrysophile, ils seront plus embarrassés que nous.

* * *

La plus brillante fortune ne sauroit nous mettre à l'abri de ses revers; jamais nous ne l'asservirons avec ses propres armes. Il faut pour la vaincre en employer d'autres qui soient de meilleure trempe.

On voit, comme le dit M. F. Bovet dans sa préface, que « l'ouvrage n'est malheureusement qu'ébauché. » Il forme un petit cahier in-4°.

L'aimable et savant bibliothécaire de Neuchâtel a découvert que ces lambeaux mal cousus ne sont pas antérieurs à 1749 et pas postérieurs à 1756. Il fonde son opinion sur le fait concluant de la découverte d'une adresse de lettre, du revers de laquelle Jean Jacques s'est servi. Cette adresse porte ceci : *A Monsieur, Monsieur Rousseau, rue de Grenelle-Saint-Honoré.*

A. DE B.

FRAGMENTS

DES RÊVERIES

FRAGMENTS DES RÊVERIES.

Pour bien remplir le titre de ce recueil, je l'aurois dû commencer il y a soixante ans : car ma vie entière n'a guère été qu'une longue rêverie, divisée en chapitres par mes promenades de chaque jour.

Je le commence aujourd'hui, quoique tard, parce qu'il ne me reste rien de mieux à faire en ce monde.

Je sens déjà mon imagination se glacer, toutes mes facultés s'affaiblir. Je m'attends à voir mes rêveries devenir plus froides de jour en jour, jus-

qu'à ce que l'ennui de les écrire m'en ôte le courage; ainsi, mon livre, si je le continue, doit naturellement finir quand j'approcherai de la fin de ma vie.

* * *

L'attente de l'autre vie adoucit tous les maux de celle-ci et rend les terreurs de la mort presque nulles; mais, dans les choses de ce monde, l'espérance est toujours mêlée d'inquiétude, et il n'y a de vrai repos que dans la résignation.

* * *

Ils ont creusé entre eux et moi un abîme immense que rien ne peut plus ni combler ni franchir, et je suis aussi séparé d'eux pour le reste de ma vie que les morts le sont des vivants.

* * *

S'il y a désormais quelque chance qui puisse changer l'état des choses, ce que je ne crois pas, il est très-sûr au moins que cette chance ne peut être qu'en ma faveur; car, en pis, plus rien n'est possible.

* * *

Je dis tout naïvement mes sentiments, mes opinions, quelque bizarres, quelque paradoxes (*sic*) qu'elles puissent être : je n'argumente ni ne prouve, parce que je ne cherche à persuader personne et que je n'écris que pour moi.

* * *

Veux-je me venger d'eux aussi cruellement qu'il est possible, je n'ai pour cela qu'à vivre heureux et content ; c'est un sûr moyen de les rendre misérables.

* * *

En se donnant le besoin de me rendre malheureux, ils font dépendre de moi leur destinée.

* * *

Qu'on est puissant, qu'on est fort, lorsqu'on n'espère plus rien des hommes ! Je ris de la folle ineptie des méchants, quand je songe que trente ans de soins, de travaux, de soucis, de peines, ne

leur ont servi qu'à me mettre pleinement au-dessus d'eux.

* * *

S'ils veulent me nourrir de pain, c'est en m'abreuvant d'ignominie. La charité dont ils veulent user à mon égard n'est pas bénéficence, elle est opprobre et outrage; elle est un moyen de m'avilir et rien de plus. Ils me voudroient mort, sans doute, mais ils m'aiment encore mieux vivant et diffamé, et je recevrois leur aumône avec la même reconnaissance qu'un passant peut avoir pour un voleur qui, après lui avoir pris sa bourse, lui en rend une petite partie pour achever son chemin. Encore y a-t-il cette différence que l'intention du voleur n'est pas d'avilir le passant, mais uniquement de le soulager.

* * *

Il n'y a que moi seul au monde qui se lève chaque jour avec la certitude parfaite de n'éprouver dans la journée aucune nouvelle peine et de ne pas se coucher plus malheureux.

* * *

Tout me montre et me persuade que la Providence ne se mêle en aucune façon des opinions humaines, ni de tout ce qui tient à la réputation, et qu'elle livre entièrement à la fortune et aux hommes tout ce qui reste ici-bas de l'homme après sa mort.

* * *

Il n'y a plus ni affinité, ni fraternité entre eux et moi, ils m'ont renié pour leur frère, et moi, je me fais gloire de les prendre au mot. Que si néanmoins je pouvois remplir encore envers eux quelque devoir d'humanité, je le ferois sans doute, non comme avec mes semblables, mais comme avec des êtres souffrants et sensibles qui ont besoin de soulagement. Je soulagerois de même et de meilleur cœur encore un chien qui souffre, car n'étant ni traître, ni fourbe, et ne caressant jamais par fausseté, un chien m'est beaucoup plus proche qu'un homme de cette génération.

* * *

Et quand mon innocence enfin reconnue auroit convaincu mes persécuteurs, quand la vérité luiroit à tous les yeux plus brillants que le soleil,

le public, loin d'apaiser sa furie, n'en deviendroit que plus acharné; il me haïroit plus alors pour sa propre injustice qu'il ne me hait aujourd'hui pour les vices qu'il aime à m'attribuer. Jamais il ne me pardonneroit les indignités dont il me charge. Elles seront désormais pour lui mon plus irrémissible forfait.

Je n'ai rien à dire de ces pensées, dans le ton des *Rêveries d'un promeneur solitaire*, si ce n'est qu'elles sont écrites sur un paquet de cartes à jouer.

A. DE B.

DESCRIPTION

DU

VAL-DE-TRAVERS

DESCRIPTION DU VAL-DE-TRAVERS.

LETTRE

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Motiers, le 28 janvier 1763.

Il faut, monsieur le Maréchal, avoir du courage pour décrire en cette saison le lieu que j'habite. Des cascades, des glaces, des rochers nus, des sapins noirs couverts de neige, sont les objets dont je suis entouré, et à l'image de l'hiver, le pays ajoutant l'aspect de l'aridité, ne promet, à le voir, qu'une description fort triste. Aussi a-t-il l'air assez nu en toute saison, mais il est presque

effrayant dans celle-ci. Il faut donc vous le représenter comme je l'ai trouvé en y arrivant, et non comme je le vois aujourd'hui, sans quoi, l'intérêt que vous prenez à moi m'empêcheroit de vous en rien dire.

Figurez-vous donc un vallon d'une bonne demi-lieue de large et d'environ deux lieues de long, au milieu duquel passe une petite rivière appelée la *Reuss* (*), dans la direction du nord-ouest au sud-est. Ce vallon, formé par deux chaînes de montagnes, qui sont des branches du mont Jura, et qui se resserrent par les deux bouts, reste pourtant assez ouvert pour laisser voir au loin ses prolongements, lesquels, divisés en rameaux par les bras des montagnes, offrent plusieurs belles perspectives. Ce vallon, appelé le Val-de-Travers, du nom d'un village qui est à son extrémité orientale, est garni de quatre ou cinq autres villages à peu de distance les uns des autres. Celui de Motiers, qui forme le milieu, est dominé par un vieux château désert, dont le voisinage et la situation solitaire et sauvage m'attirent souvent dans mes promenades du matin, d'autant plus que je puis sortir de ce côté par une porte de derrière, sans passer par la rue ni de-

(*) L'*Areuse* ou la *Reuse*. (Voir le *Voyage aux quatre lacs*.)

vant aucune maison. On dit que les bois et les rochers qui environnent ce château sont fort remplis de vipères; cependant, ayant beaucoup parcouru tous les environs, et m'étant assis à toutes sortes de places, je n'en ai point vu jusqu'ici.

Outre ces villages, on voit, vers le bas des montagnes, plusieurs maisons éparses, qu'on appelle des prises, dans lesquelles on tient des bestiaux, et dont plusieurs sont habitées par les propriétaires, la plupart des paysans. Il y en a une entre autres à mi-côte nord, par conséquent exposée au midi, sur une terrasse naturelle, dans la plus admirable position que j'aie jamais vue, et dont le difficile accès m'eût rendu l'habitation très-commode. J'en fus si tenté, que dès la première fois je m'étois presque arrangé avec le propriétaire pour y loger; mais on m'a, depuis, tant dit de mal de cet homme, qu'aimant encore mieux la paix et la sûreté qu'une demeure agréable, j'ai pris le parti de rester où je suis. La maison que j'occupe est dans une moins belle position, mais elle est grande, assez commode; elle a une galerie extérieure, où je promène dans les mauvais temps; et ce qui vaut mieux que tout le reste, c'est un asile offert par l'amitié.

La Reuss a sa source au-dessus d'un village appelé Saint-Sulpice, à l'extrémité occidentale du

vallon ; elle en sort au village de Travers, à l'autre extrémité, où elle commence à se creuser un lit, qui devient bientôt précipice, et la conduit enfin dans le lac de Neuchâtel. Cette Reuss est une très-jolie rivière, claire et brillante comme de l'argent où les truites ont bien de la peine à se cacher dans des touffes d'herbes. On la voit sortir tout d'un coup de terre à sa source, non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande et déjà rivière, comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. Comme cette source est fort enfoncée dans les rochers escarpés d'une montagne, on y est toujours à l'ombre; et la fraîcheur continuelle, le bruit, les chutes, le cours de l'eau, m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me font souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure ou plutôt près de ce fracas, plus flatteur à mon oreille que celui de la rue Saint-Martin.

L'élévation des montagnes qui forment le vallon n'est pas excessive, mais le vallon même et montagne, étant fort élevé au-dessus du lac; et le lac, ainsi que le sol de toute la Suisse, est encore extrêmement élevé sur les pays de plaines, élevés à leur tour au-dessus du niveau de la mer. On peut juger sensiblement de la pente totale par le long et rapide cours des rivières, qui, des monts

gnes de Suisse, vont se rendre, les unes dans la Méditerranée et les autres dans l'Océan. Ainsi, quoique la Reuss, traversant le vallon, soit sujette à de fréquents débordements qui font des bords de son lit une espèce de marais, on n'y sent point le marécage, l'air n'y est point humide et malsain, la vivacité qu'il tire de son élévation l'empêchant de rester longtemps chargé de vapeurs grossières; les brouillards, assez fréquents les matins, cèdent, pour l'ordinaire, à l'action du soleil à mesure qu'il s'élève.

Comme entre les montagnes et les vallées la vue est toujours réciproque, celle dont je jouis ici dans un fond n'est pas moins vaste que celle que j'avois sur les hauteurs de Montmorency, mais elle est d'un autre genre; elle ne flatte pas, elle frappe, elle est plus sauvage que riante; l'art n'y étale pas ses beautés, mais la majesté de la nature en impose; et, quoique le parc de Versailles soit plus grand que ce vallon, il ne paroîtroit qu'un colifichet en sortant d'ici. Au premier coup d'œil, le spectacle, tout grand qu'il est, semble un peu nu; on voit très-peu d'arbres dans la vallée; ils y viennent mal et ne donnent presque aucun fruit; l'escarpement des montagnes, étant très-rapides, montre en divers endroits le gris des rochers; le noir des sapins coupe ce gris

d'une nuance qui n'est pas riante, et ces sapins s
grands, si beaux quand on est dessous, ne pa-
roissent au loin que des arbrisseaux, ne promet
tent ni l'asile ni l'ombre qu'ils donnent : le fon
du vallon, presque au niveau de la rivière, sembl
n'offrir à ses deux bords qu'un large marais o
l'on ne sauroit marcher; la réverbération des ro
chers n'annonce pas, dans un lieu sans arbres
une promenade bien fraîche quand le soleil luit
sitôt qu'il se couche, il laisse à peine un crépus
cule, et la hauteur des monts, interceptant tout
la lumière, fait passer presque à l'instant du jou
à la nuit.

Mais si la première impression de tout cel
n'est pas agréable, elle change insensiblemer
par un examen plus détaillé ; et, dans un pays o
l'on croyoit avoir tout vu du premier coup d'œi
on se trouve avec surprise environné d'obje
chaque jour plus intéressants. Si la promenad
de la vallée est un peu uniforme, elle est, en re
vanche, extrêmement commode; tout y est d
niveau le plus parfait, les chemins y sont un
comme des allées de jardin, les bords de la r
vière offrent par places de larges pelouses d'u
plus beau vert que les gazons du Palais-Royal,
l'on s'y promène avec délices le long de cette bel
eau qui, dans le vallon, prend un cours paisib

n quittant ses cailloux et ses rochers, qu'elle re-
rouve au sortir du Val-de-Travers. On a proposé
le planter ses bords de saules et de peupliers
pour donner, durant la chaleur du jour, de l'om-
bre au bétail désolé par les mouches. Si jamais
ce projet s'exécute, les bords de la Reuss devien-
dront aussi charmants que ceux du Lignon, et il
ne leur manquera plus que des Astrées, des Sil-
vandres et un d'Urfé.

Comme la direction du vallon coupe oblique-
ment le cours du soleil, la hauteur des monts
ette toujours de l'ombre par quelque côté sur la
plaine; de sorte qu'en dirigeant ses promenades
et choisissant ses heures, on peut aisément faire
à l'abri du soleil tout le tour du vallon. D'ailleurs,
ces mêmes montagnes, interceptant ses rayons,
font qu'il se lève tard et se couche de bonne
heure, en sorte qu'on n'en est pas longtemps
brûlé. Nous avons presque ici la clef de l'énigme
du ciel de trois aunes (*), et il est certain que les
maisons qui sont près de la source de la Reuss
n'ont pas trois heures de soleil, même en été.

(*) Allusion à ces vers des *Bucoliques :*

Dic quibus in terris, et eris mihi magnus Apollo,
Tres pateat cœli spatium non amplius ulnas.
Egl. III, v. 105.

Lorsqu'on quitte le bas du vallon pour se promener à mi-côte, comme nous fîmes une fois, Monsieur le maréchal, le long des Champeaux, du côté d'Andilly, on n'a pas une promenade aussi commode ; mais cet agrément est bien compensé par la variété des sites et des points de vue, par les découvertes que l'on fait sans cesse autour de soi, par les jolis réduits qu'on trouve dans les gorges des montagnes, où le cours des torrents qui descendent dans la vallée, les hêtres qui les ombragent, les coteaux qui les entourent, offrent des asiles verdoyants et frais quand on suffoque à découvert. Ces réduits, ces petits vallons ne s'aperçoivent pas, tant qu'on regarde au loin les montagnes, et cela joint à l'agrément du lieu celui de la surprise lorsqu'on vient tout d'un coup à les découvrir. Combien de fois je me suis figuré, vous suivant à la promenade et tournant autour d'un rocher aride, vous voir surpris et charmé de retrouver des bosquets pour les dryades, où vous n'auriez cru trouver que des antres et des ours !

Tout le pays est plein de curiosités naturelles qu'on ne découvre que peu à peu, et qui, par ces découvertes successives, lui donnent chaque jour l'attrait de la nouveauté. La botanique offre ici ses trésors à qui sauroit les connoître ; et souvent,

en voyant autour de moi cette profusion de plantes rares, je les foule à regret sous le pied d'un ignorant. Il est pourtant nécessaire d'en connoître une pour se garantir de ses terribles effets; c'est le napel. Vous voyez une très-belle plante, haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues, qui vous donnent envie de la cueillir; mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes, qu'on se sent saisi de maux de tête, de vertiges, d'évanouissements, et l'on périroit si l'on ne jetoit promptement ce funeste bouquet. Cette plante a souvent causé des accidents à des enfants et à d'autres gens qui ignoroient sa pernicieuse vertu. Pour les bestiaux, ils n'en approchent jamais, et ne broutent pas même l'herbe qui l'entoure. Les faucheurs l'extirpent autant qu'ils peuvent; quoi qu'on fasse, l'espèce en reste, et je ne laisse pas d'en voir beaucoup en me promenant sur les montagnes; mais on l'a détruite à peu près dans le vallon.

A une petite lieue de Motiers, dans la seigneurie de Travers, est une mine d'asphalte, qu'on dit qui s'étend sous tout le pays : les habitants lui attribuent modestement la gaieté dont ils se vantent, et qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux. Voilà sans doute une belle vertu de ce minéral; mais, pour en pouvoir

sentir l'efficace, il ne faut pas avoir quitté le château de Montmorency. Quoi qu'il en soit des merveilles qu'ils disent de leur asphalte, j'ai donné au seigneur de Travers un moyen sûr d'en tirer la médecine universelle; c'est de faire une bonne pension à Lorry ou à Bordeu.

Au-dessus de ce même village de Travers, il se fit il y a deux ans une avalanche considérable, et de la façon du monde la plus singulière. Un homme qui habite au pied de la montagne avoit son champ devant sa fenêtre, entre la montagne et sa maison. Un matin, qui suivit une nuit d'orage, il fut bien surpris, en ouvrant sa fenêtre, de trouver un bois à la place de son champ; le terrain, s'éboulant tout d'une pièce, avoit recouvert son champ des arbres d'un bois qui étoit au-dessus; et cela, dit-on, fait entre les deux propriétaires le sujet d'un procès qui pourroit trouver place dans le recueil de Pitaval (*).

L'espace que l'avalanche a mis à nu est fort grand et paroît de loin; mais il faut en approcher pour juger de la force et de l'éboulement, de l'étendue du creux, et de la grandeur des rochers

(*) Gayot de Pitaval, mort en 1743, auteur de plusieurs collections et recueils, notamment de celui des *Causes célèbres*, en vingt volumes in-12. (*Correspondance*, t. III.)

qui ont été transportés. Ce fait récent et certain rend croyable ce que dit Pline d'une vigne qui avoit été ainsi transportée d'un côté du chemin à l'autre. Mais rapprochons-nous de mon habitation.

J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade qui, du haut de la montagne, tombe par l'escarpement d'un rocher dans le vallon, avec un bruit qui se fait entendre au loin, surtout quand les eaux sont grandes (*). Cette cascade est très en vue; mais ce qui ne l'est pas de même est une grotte à côté de son bassin, de laquelle l'entrée est difficile, mais qu'on trouve au dedans assez espacée, éclairée par une fenêtre naturelle, cintrée en tiers-point, et décorée d'un ordre d'architecture qui n'est ni toscan ni dorique, mais l'ordre de la nature, qui sait mettre des proportions et de l'harmonie dans ses ouvrages les moins réguliers. Instruit de la situation de cette grotte, je m'y rendis seul l'été dernier pour la contempler à mon aise. L'extrême sécheresse me donna la facilité d'y entrer par une ouverture enfoncée et très-surbaissée, en me traînant sur le ventre, car la fenêtre est trop haute pour qu'on

(*) C'est le torrent du *Bied* qui la forme. (Voir le *Voyage aux quatre lacs.*) A. DE B.

puisse y passer sans échelle. Quand je fus au dedans, je m'assis sur une pierre, et je me mis à contempler avec ravissement cette superbe salle dont les ornements sont des quartiers de roches diversement situés, et formant la décoration la plus riche que j'aie jamais vue, si du moins on peut appeler ainsi celle qui montre la plus grande puissance, celle qui attache et intéresse, celle qui fait penser, qui élève l'âme, celle qui force l'homme à oublier sa petitesse pour ne penser qu'aux œuvres de la nature. Des divers rochers qui meublent cette caverne, les uns détachés et tombés de la voûte, les autres encore pendants et diversement situés, marquent tous dans cette mine naturelle l'effet de quelque explosion terrible dont la cause paroît difficile à imaginer, car même un tremblement de terre ou un volcan n'expliqueroit pas cela d'une manière satisfaisante. Dans le fond de la grotte, qui va en s'élevant de même que sa voûte, on monte sur une espèce d'estrade, et de là, par une pente assez roide, sur un rocher qui mène de biais à un enfoncement très-obscur par où l'on pénètre sous la montagne. Je n'ai point été jusque-là, ayant trouvé devant moi un trou large et profond qu'on ne sauroit franchir qu'avec une planche. D'ailleurs, vers le haut de cet enfoncement, et pres-

que à l'entrée de la galerie souterraine, est un quartier de rocher très-imposant, car, suspendu presque en l'air, il porte à faux par un de ses angles, et penche tellement en avant, qu'il semble se détacher et partir pour écraser le spectateur. Je ne doute pas cependant qu'il ne soit dans cette situation depuis bien des siècles, et qu'il reste encore plus longtemps; mais ces sortes d'équilibres, auxquels les yeux ne sont pas faits, ne laissent pas de causer quelque inquiétude; et quoiqu'il fallût peut-être des forces immenses pour ébranler ce rocher qui paroît si prêt à tomber, je craindrois d'y toucher du bout du doigt, et ne voudrois pas plus rester dans la direction de sa chute que sous l'épée de Damoclès.

La galerie souterraine à laquelle cette grotte sert de vestibule ne continue pas d'aller en montant, mais elle prend sa pente un peu vers le bas, et suit la même inclinaison dans tout l'espace qu'on a jusqu'ici parcouru. Des curieux s'y sont engagés à diverses fois avec des domestiques, des flambeaux, et tous les secours nécessaires; mais il faut du courage pour pénétrer loin dans cet effroyable lieu, et de la vigueur pour ne pas s'y trouver mal. On est allé jusqu'à près de demi-lieue, en ouvrant le passage où il est trop étroit, et sondant avec précaution les gouffres et fon-

drières qui sont à droite et à gauche; mais on prétend, dans le pays, qu'on peut aller par le même souterrain à plus de deux lieues jusqu'à l'autre côté de la montagne, où l'on dit qu'il aboutit du côté du lac, non loin de l'embouchure de la Reuss.

Au-dessous du bassin de la même cascade est une autre grotte plus petite, dont l'abord est embarrassé de plusieurs grands cailloux et quartiers de roche qui paroissent avoir été entraînés là par les eaux. Cette grotte-ci, n'étant pas si praticable que l'autre, n'a pas de même tenté les curieux. Le jour que j'en examinai l'ouverture, il faisoit une chaleur insupportable; cependant il en sortoit un vent si vif et si froid, que je n'osai rester longtemps à l'entrée, et toutes les fois que j'y suis retourné, j'ai toujours senti le même vent; ce qui me fait juger qu'elle a une communication plus immédiate et moins embarrassée que l'autre.

A l'ouest de la vallée, une montagne la sépare en deux branches : l'une, fort étroite, où sont le village de Saint-Sulpice, la source de la Reuss et le chemin de Pontarlier. Sur ce chemin, l'on voit encore une grosse chaîne, scellée dans le rocher, et mise là jadis par les Suisses pour fermer de ce côté-là le passage aux Bourguignons.

L'autre branche, plus large, et à gauche de la

première, mène par le village de Butte à un pays perdu, appelé la *Côte aux Fées,* qu'on aperçoit de loin parce qu'il va en montant. Ce pays, n'étant sur aucun chemin, passe pour très-sauvage, et en quelque sorte pour le bout du monde. Aussi prétend-on que c'étoit autrefois le séjour des fées, et le nom lui en est resté : on y voit encore leur salle d'assemblée dans une troisième caverne qui porte aussi leur nom et qui n'est pas moins curieuse que les précédentes. Je n'ai pas vu cette grotte aux fées, parce qu'elle est assez loin d'ici; mais on dit qu'elle étoit superbement ornée, et l'on y voyoit encore, il n'y a pas longtemps, un trône et des siéges très-bien taillés dans le roc. Tout cela a été gâté et ne paroît presque plus aujourd'hui. D'ailleurs, l'entrée de la grotte est presque entièrement bouchée par les décombres, par les broussailles, et la crainte des serpents et des bêtes venimeuses rebute les curieux d'y vouloir pénétrer. Mais si elle eût été praticable encore et dans sa première beauté, et que madame la maréchale eût passé dans ce pays, je suis sûr qu'elle eût voulu voir cette grotte singulière, n'eût-ce été qu'en faveur de Fleur-d'Epine et des Facardins (*).

(*) Personnages des contes d'Hamilton.

Plus j'examine en détail l'état et la position de ce vallon, plus je me persuade qu'il a jadis été sous l'eau ; que ce qu'on appelle aujourd'hui le Val-de-Travers, fut autrefois un lac formé par la Reuss, la cascade et d'autres ruisseaux, et contenu par les montagnes qui l'environnent, de sorte que je ne doute point que je n'habite l'ancienne demeure des poissons : en effet, le sol du vallon est si parfaitement uni, qu'il n'y a qu'un dépôt formé par les eaux qui puisse l'avoir ainsi nivelé. Le prolongement du vallon, loin de descendre, monte le long du cours de la Reuss, de sorte qu'il a fallu des temps infinis à cette rivière pour se caver, dans les abîmes qu'elle forme, un cours en sens contraire à l'inclinaison du terrain. Avant ces temps, contenue de ce côté, de même que de tous les autres, et forcée de refluer sur elle-même, elle dut enfin remplir le vallon jusqu'à la hauteur de la première grotte que j'ai décrite, par laquelle elle trouva ou s'ouvrit un écroulement dans la galerie souterraine qui lui servoit d'aqueduc.

Le petit lac demeura donc constamment à cette hauteur, jusqu'à ce que, par quelques ravages, fréquents au pied des montagnes, dans les grandes eaux, des pierres ou graviers embarrassèrent tellement le canal, que les eaux n'eurent

plus un cours suffisant pour leur écoulement. Alors, s'étant extrêmement élevées, et agissant avec une grande force contre les obstacles qui les retenoient, elles s'ouvrirent enfin quelque issue par le côté le plus foible et le plus bas. Les premiers filets échappés, ne cessant de creuser et de s'agrandir, et le niveau du lac baissant à proportion, à force de temps, le vallon dut enfin se trouver à sec. Cette conjecture, qui m'est venue en examinant la grotte où l'on voit des traces sensibles du cours de l'eau, s'est confirmée premièrement par le rapport de ceux qui ont été dans la galerie souterraine, et qui m'ont dit avoir trouvé des eaux croupissantes dans les creux des fondrières dont j'ai parlé; elle s'est confirmée encore dans les pèlerinages que j'ai faits à quatre lieues d'ici pour aller voir milord Maréchal à sa campagne au bord du lac, et où je suivois, en montant la montagne, la rivière qui descendoit à côté de moi par des profondeurs effrayantes, que, selon toute apparence, elle n'a pas trouvées toutes faites, et qu'elle n'a pas non plus creusées en un jour. Enfin, j'ai pensé que l'asphalte, qui n'est qu'un bitume durci, étoit encore un indice d'un pays longtemps imbibé par les eaux. Si j'osois croire que ces folies pussent vous amuser, je tracerois sur le papier une espèce de

plan qui pût vous éclaircir tout cela; mais il faut attendre qu'une saison plus favorable et un peu de relâche à mes maux me laissent en état de parcourir le pays.

On peut vivre ici puisqu'il y a des habitants. On y trouve même les principales commodités de la vie, quoique un peu moins facilement qu'en France. Les denrées y sont chères, parce que le pays en produit peu et qu'il est fort peuplé, surtout depuis qu'on y a établi des manufactures de toiles peintes, et que les travaux d'horlogerie et de dentelle s'y multiplient. Pour y avoir du pain mangeable, il faut le faire chez soi; et c'est le parti que j'ai pris à l'aide de Mlle Levasseur; la viande y est mauvaise, non que le pays n'en produise de bonne, mais tout le bœuf va à Genève ou à Neuchâtel, et l'on ne tue ici que de la vache. La rivière fournit d'excellente truite, mais si délicate, qu'il faut la manger sortant de l'eau. Le vin vient de Neuchâtel, et il est très-bon, surtout le rouge. Pour moi, je m'en tiens au blanc, bien moins violent, à meilleur marché, et selon moi beaucoup plus sain. Point de volaille, peu de gibier, point de fruit, pas même des pommes, seulement des fraises bien parfumées, en abondance, et qui durent longtemps. Le laitage y est excellent, moins pourtant que le fromage de

Viry, préparé par Mlle Rose; les eaux y sont claires et légères : ce n'est pas pour moi une chose indifférente que de bonne eau, et je me sentirai longtemps du mal que m'a fait celle de Montmorency. J'ai sous ma fenêtre une très-belle fontaine dont le bruit fait un de mes délices. Ces fontaines, qui sont élevées et taillées en colonnes ou en obélisques, et coulent par des tuyaux de fer dans de grands bassins, sont un des ornements de la Suisse. Il n'y a si chétif village qui n'en ait au moins deux ou trois; les maisons écartées ont presque chacune la sienne, et l'on en trouve même sur les chemins pour la commodité des passants, hommes et bestiaux. Je ne saurois exprimer combien l'aspect de toutes ces belles eaux coulantes est agréable au milieu des rochers et des bois, durant les chaleurs; l'on est déjà rafraîchi par la vue, et l'on est tenté d'en boire sans avoir soif.

Voilà, monsieur le Maréchal, de quoi vous former quelque idée du séjour que j'habite, et auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l'aimer comme le seul lieu de la terre où la vérité ne soit pas un crime, ni l'amour du genre humain une impiété. J'y trouve la sûreté sous la protection de milord Maréchal, et l'agrément dans son commerce. Les habitants du lieu m'y

montrent de la bienveillance et ne me traitent point en proscrit. Comment pourrois je n'être pas touché des bontés qu'on m'y témoigne, moi qui dois tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu'ils ne me font pas? Accoutumé à porter depuis si longtemps les pesantes chaînes de la nécessité, je passerois ici sans regret le reste de ma vie, si j'y pouvois voir quelquefois ceux qui me la font encore aimer.

Cette description, toute remarquable qu'elle est, n'a pas autant de charme que les pages écrites par Rousseau sur les Charmettes et l'île de Saint Pierre. A Motiers, Jean-Jacques, absorbé par la polémique et la composition des *Lettres écrites de la montagne*, vieux et souffrant d'ailleurs, est toujours observateur, mais moins poëte peut-être. A. DE B.

DESCRIPTION

DE

DE L'ILE DE SAINT-PIERRE

LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE.

CINQUIÈME PROMENADE.

Description de l'île de Saint-Pierre. — Rousseau regrette de n'avoir pu y fixer son séjour. — Il y travaille à la botanique. — Détail de ses amusements dans cette île. — Il y fonde une colonie.

De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne (*). Cette petite île, qu'on ap-

(*) « Dans un pèlerinage pédestre que j'avois fait l'été précé-

pelle à Neuchâtel l'île de la Motte, est bien peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très-agréable et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire; car, quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi, je ne puis croire être le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul autre.

Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers y bordent l'eau de plus près; mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de bocages, des contrastes plus fréquents et des accidents plus rapprochés. Comme il n'y a pas sur ces heureux bords de grandes routes commodes pour les voitures, le pays est peu fréquenté par les voyageurs (*), mais il est intéressant pour des

dent avec Du Peyrou, nous avions visité cette île, et j'en avois été tellement enchanté, que je n'avois cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. »

(*Confessions*, partie II, liv. XII, 1765.)

*) Il y en a aujourd'hui et de fort belles, avec omnibus et dili-
Les bateaux à vapeur du lac de Neuchâtel font quelque-

contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux et le roulement des torrents qui tombent de la montagne. Ce beau bassin, d'une forme presque ronde, enferme dans son milieu deux petites îles, l'une, habitée et cultivée, d'environ une demi-lieue de tour; l'autre, plus petite, déserte et en friche, et qui sera détruite à la fin par les transports de terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande. C'est ainsi que la substance du foible est toujours employée au profit du puissant.

Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais grande, agréable et commode, qui appartient à l'hôpital de Berne, ainsi que l'île, et où loge un receveur avec sa famille et ses domestiques. Il y entretient une nombreuse basse-cour, une volière et des réservoirs pour le poisson.

L'île, dans sa petitesse, est tellement variée dans ses terrains et ses aspects, qu'elle offre toutes sortes de sites et souffre toutes sortes de cultures.

fois des promenades en été à l'île de Saint Pierre. Les deux lacs communiquent au moyen de la rivière de la Thièle. A. DE B.

On y trouve des champs, des vignes, des bois, de vergers, de gras pâturages ombragés de bosquet et bordés d'arbrisseaux de toute espèce, dont l bord des eaux entretient la fraîcheur, une haut terrasse plantée de deux rangs d'arbres bord l'île dans sa longueur, et dans le milieu de l terrasse (*) on a bâti un joli salon où les habi tants des rives voisines se rassemblent et viennen danser les dimanches durant les vendanges.

C'est dans cette île que je me réfugiai après l lapidation de Môtiers; j'en trouvai le séjour s charmant, j'y menois une vie si convenable à mo humeur, que, résolu d'y finir mes jours, je n'avoi d'autre inquiétude sinon qu'on ne me laissât pa exécuter ce projet qui ne s'accordoit pas avec ce lui de m'entraîner en Angleterre, dont je sentoi déjà les premiers effets. Dans les pressentiment qui m'inquiétoient, j'aurois voulu qu'on m'eû fait de cet asile une prison perpétuelle, qu'o m'y eût confiné pour toute ma vie, et qu'en m'ô tant toute puissance et tout espoir d'en sortir, o m'eût interdit toute espèce de communicatio avec la terre ferme, de sorte qu'ignorant tout c qui se faisoit dans le monde, j'en eusse ou

(*) « ... qui regarde Bonneville et Gleresse... »
(*Confessions*, partie II, etc.)

ié l'existence, et qu'on y eût oublié la mienne
ıssi (*).

On ne m'a laissé passer guère que deux mois
ıns cette île, mais j'y aurois passé deux ans,
ıux siècles, et toute l'éternité, sans m'y ennuyer
ı moment, quoique je n'y eusse, avec ma com-
ıgne, d'autre société que celle du receveur, de
ı femme et de ses domestiques, qui tous étoient,
la vérité, de très-bonnes gens, et rien de plus ;
ıais c'étoit précisément ce qu'il me falloit. Je
ɔmpte ces deux mois pour le temps le plus heu-
ıux de ma vie, et tellement heureux, qu'il m'eût
ıffi durant toute mon existence, sans laisser
aître un seul instant dans mon âme le désir d'un
utre état.

Quel étoit donc ce bonheur, et en quoi consis-
ɔit sa jouissance? Je le donnerois à deviner à
ɔus les hommes de ce siècle sur la description
e la vie que j'y menois. Le précieux *far-niente*
ıt la première et la principale de ces jouissances
ue je voulus savourer dans toute sa douceur, et
ɔut ce que je fis durant mon séjour ne fut, en

(*) « J'aurois voulu être tellement confiné dans cette île, que je
'eusse plus de commerce avec les mortels ; et il est certain que
pris toutes les mesures imaginables pour me soustraire à la
essité d'en entretenir. » (*Confessions*, partie II, etc.)

effet, que l'occupation délicieuse et nécessaire d'un homme qui s'est dévoué à l'oisiveté.

L'espoir qu'on ne demanderoit pas mieux que de me laisser dans ce séjour isolé où je m'étois enlacé de moi même, dont il m'étoit impossible de sortir sans assistance et sans être bien aperçu, et où je ne pouvois avoir ni communication ni correspondance que par le concours des gens qui m'entouroient; cet espoir, dis-je, me donnoit celui d'y finir mes jours plus tranquillement que je ne les avois passés; et l'idée que j'aurois le temps de m'y arranger tout à loisir fit que je commençai par n'y faire aucun arrangement. Transporté là brusquement, seul et nu, j'y fis venir successivement ma gouvernante, mes livres et mon petit équipage, dont j'eus le plaisir de ne rien déballer, laissant mes caisses et mes malles comme elles étoient arrivées, et vivant dans l'habitation où je comptois achever mes jours comme dans une auberge dont j'aurois dû partir le lendemain. Toutes choses, telles qu'elles étoient, alloient si bien, que vouloir les mieux ranger étoit y gâter quelque chose. Un de mes plus grands délices étoit surtout de laisser toujours mes livres bien encaissés, et de n'avoir point d'écritoire. Quand de malheureuses lettres me forçoient de prendre la plume pour y répondre, j'empruntois en mur-

murant l'écritoire du receveur, et je me hâtois de la rendre, dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la remprunter (*). Au lieu de ces tristes paperasses et de toute cette bouquinerie, j'emplissois ma chambre de fleurs et de foin ; car j'étois alors dans ma première ferveur de botanique, pour laquelle le docteur d'Ivernois m'avoit inspiré un goût qui bientôt devint passion. Ne voulant plus d'œuvre de travail, il m'en falloit une d'amusement qui me plût, et qui ne me donnât de peine que celle qu'aime à prendre un paresseux. J'entrepris de faire la *Flora petrinsularis*, et de décrire toutes les plantes de l'île, sans en omettre une seule, avec un détail suffisant pour m'occuper le reste de mes jours. On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron ; j'en aurois fait un sur chaque gramen des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers ; enfin, je ne voulois pas laisser un poil d'herbe, pas un atôme végétal qui ne fût amplement décrit. En conséquence de ce beau projet, tous les matins, après le déjeuner,

(*) « Après le déjeuner, je me hâtois d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur à l'heureux moment de n'en plus écrire du tout. »

(*Confessions*, partie II, etc.)

que nous faisions tous ensemble, j'allois, une loupe à la main, et mon *Systema naturæ* sous le bras, visiter un canton de l'île, que j'avois pour cet effet divisée en petits carrés, dans l'intention de les parcourir l'un après l'autre en chaque saison. Rien n'est plus singulier que les ravissements, les extases que j'éprouvois à chaque observation que je faisois sur la structure et l'organisation végétale, et sur le jeu des parties sexuelles dans la fructification, dont le système étoit alors tout à fait nouveau pour moi. La distinction des caractères génériques, dont je n'avois pas auparavant la moindre idée, m'enchantoit en les vérifiant sur les espèces communes, en attendant qu'il s'en offrît à moi de plus rares. La fourchure des deux longues étamines de la brunelle, le ressort de celles de l'ortie et de la pariétaire, l'explosion du fruit de la balsamine et de la capsule du buis, mille petits jeux de la fructification, que j'observois pour la première fois, me combloient de joie, et j'allois demandant si l'on avoit vu les cornes de la brunelle, comme la Fontaine demandoit si l'on avoit lu Habacuc. Au bout de deux ou trois heures, je m'en revenois chargé d'une ample moisson, provision d'amusement pour l'après-dînée au logis, en cas de pluie. J'employois le reste de la matinée à aller avec le

receveur, sa femme et Thérèse, visiter leurs ouvriers et leur récolte, mettant le plus souvent la main à l'œuvre avec eux; et souvent des Bernois qui me venoient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres, ceint d'un sac que je remplissois de fruits, et que je dévalois ensuite à terre avec une corde (*). L'exercice que j'avois fait dans la matinée, et la bonne humeur qui en est inséparable, me rendoient le repos du dîner très-agréable; mais quand il se prolongeoit trop, et que le beau temps m'invitoit, je ne pouvois si longtemps attendre, et pendant qu'on étoit encore à table, je m'esquivois et j'allois me jeter seul dans un

(*) « A ces amusements, j'en joignois un autre qui me rappeloit la douce vie des Charmettes, et auquel la saison m'invitoit particulièrement. C'étoit un détail de soins rustiques pour la récolte des légumes et des fruits, et que nous nous faisions un plaisir, Thérèse et moi, de partager avec la receveuse et sa famille. Je me souviens qu'un Bernois nommé Kirkebergher m'étant venu voir, me trouva perché sur un grand arbre, un sac attaché autour de ma ceinture, et déjà si plein de pommes que je ne pouvois plus me remuer. Je ne fus pas fâché de cette rencontre et de quelques autres pareilles. J'espérois que les Bernois, témoins de l'emploi de mes loisirs, ne songeroient plus à en troubler la tranquillité, et me laisseroient en paix dans ma solitude. J'aurois bien mieux aimé y vivre confiné par leur volonté que par la mienne : j'aurois été plus assuré de n'y point voir troubler mon repos. »

(*Confessions*, partie II, etc.)

bateau que je conduisois au milieu du lac quand l'eau étoit calme ; et là, m'étendant tout de mon long dans le bateau, les yeux tournés vers le ciel, je me laissois aller et dériver lentement au gré de l'eau, quelquefois pendant plusieurs heures, plongé dans mille rêveries confuses, mais délicieuses, et qui, sans avoir aucun objet bien déterminé ni constant, ne laissoient pas d'être à mon gré cent fois préférables à tout ce que j'avois trouvé de plus doux dans ce qu'on appelle les plaisirs de la vie (*). Souvent, averti par le baisser du soleil de l'heure de la retraite, je me

(*) « J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicieuse, quoique souvent sans objet déterminé... Le moment où je dérivois me donnoit une joie qui alloit jusqu'au tressaillement... J'errois ensuite seul dans le lac, approchant quelquefois du rivage, mais n'y abordant jamais. Souvent laissant aller mon bateau à la merci de l'air et de l'eau, je me livrois à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides, n'en étoient pas moins douces. Je m'écriois parfois avec attendrissement : « O nature! ô ma mère! me voici sous ta seule « garde; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'inter- « pose entre toi et moi ! » Je m'éloignois ainsi jusqu'à une demi-lieue de terre; j'aurois voulu que ce lac eût été l'Océan. Cependant, pour complaire à mon pauvre chien, qui n'aimoit pas autant que moi de si longues stations sur l'eau, je suivois d'ordinaire un autre but de promenade, c'étoit d'aller débarquer à la petite île... »

(*Confessions.*)

trouvois si loin de l'île, que j'étois forcé de travailler de toute ma force pour arriver avant nuit close. D'autres fois, au lieu de m'écarter en pleine eau, je me plaisois à côtoyer les verdoyantes rives de l'île, dont les limpides eaux et les ombrages frais m'ont souvent engagé à m'y baigner. Mais une de mes navigations les plus fréquentes étoit d'aller de la grande à la petite île, d'y débarquer, et d'y passer l'après-dînée, tantôt à des promenades très-circonscrites au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires, des arbrisseaux de toute espèce, et tantôt m'établissant au sommet d'un tertre sablonneux, couvert de gazon, de serpolet, de fleurs, même d'esparcette, et de trèfles qu'on y avoit vraisemblablement semés autrefois, et très-propres à loger des lapins, qui pouvoient là multiplier en paix sans rien craindre et sans nuire à rien. Je donnai cette idée au receveur, qui fit venir de Neuchâtel des lapins mâles et femelles, et nous allâmes, en grande pompe, sa femme, une de ses sœurs, Thérèse et moi, les établir dans la petite île, où ils commençoient à peupler avant mon départ, et où ils auront prospéré sans doute, s'ils ont pu soutenir la rigueur des hivers. La fondation de cette petite colonie fut une fête. Le pilote des Argonautes n'étoit pas plus fier que moi, menant en

triomphe la compagnie et les lapins, de la grande île à la petite, et je notois avec orgueil que la receveuse, qui redoutoit l'eau à l'excès, et s'y trouvoit toujours mal, s'embarqua sous ma conduite avec confiance, et ne montra nulle peur durant la traversée.

Quand le lac agité ne me permettoit pas la navigation, je passois mon après-midi à parcourir l'île, en herborisant à droite et à gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac et de ses rivages, couronnés d'un côté par des montagnes prochaines, et de l'autre élargis en riches et fertiles plaines, dans lesquelles la vue s'étendoit jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées qui la bornoient.

Quand le soir approchoit, je descendois des cimes de l'île, et j'allois volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché ; là, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeoient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenoit souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par in-

tervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléoient aux mouvements internes que la rêverie éteignoit en moi, et suffisoient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissoit quelque foible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offroit l'image; mais bientôt ces réflexions légères s'effaçoient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçoit, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissoit pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu je ne pouvois m'arracher de là sans efforts.

Après le souper, quand la soirée étoit belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposoit dans le pavillon, on rioit, on causoit, on chantoit quelque vieille chanson qui valoit bien le tortillage moderne, et enfin l'on s'alloit coucher content de sa journée, et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain.

Telle est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'as-

sez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si durables, qu'au bout de quinze ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie sans m'y sentir à chaque fois transporter encore par les élans du désir.

J'ai remarqué dans les vicissitudes d'une longue vie que les époques des plus douces jouissances et des plaisirs les plus vifs ne sont pourtant pas celles dont le souvenir m'attire et me touche le plus. Ces courts moments de délire et de passion, quelque vifs qu'ils puissent être, ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clair-semés dans la ligne de la vie; ils sont trop rares et trop rapides pour constituer un état, et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instants fugitifs, mais un état simple et permanent qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme au point d'y trouver enfin la suprême félicité.

Tout est dans un flux continuel sur la terre; rien n'y garde une forme constante et arrêtée, et nos affections qui s'attachent aux choses extérieures passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé qui n'est plus, ou préviennent l'avenir qui souvent ne doit point être : il n'y a rien là de solide à quoi le cœur se

puisse attacher. Aussi n'a-t-on guère ici bas que du plaisir qui passe; pour le bonheur qui dure, je doute qu'il y soit connu. A peine est-il dans nos plus vives jouissances un instant où le cœur puisse véritablement nous dire : *Je voudrois que cet instant durât toujours.* Et comment peut-on appeler bonheur un état fugitif qui nous laisse encore le cœur inquiet et vide, qui nous fait regretter quelque chose avant ou désirer encore quelque chose après?

Mais s'il est un état où l'âme trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière et rassembler là tout son être sans avoir besoin de rappeler le passé ni d'enjamber sur l'avenir, où le temps ne soit rien pour elle, où le présent dure toujours, sans néanmoins marquer sa durée et sans aucune trace de succession, sans aucun autre sentiment de privation ni de jouissance, de plaisir ni de peine, de désir ni de crainte que celui seul de notre existence, et que ce sentiment seul puisse la remplir tout entière; tant que cet état dure, celui qui s'y trouve peut s'appeler heureux, non d'un bonheur imparfait, pauvre et relatif, tel que celui qu'on trouve dans les plaisirs de la vie, mais d'un bonheur suffisant, parfait et plein, qui ne laisse dans l'âme aucun vide qu'elle sente le besoin de remplir. Tel est

l'état où je me suis trouvé souvent à l'île de Saint-Pierre, dans mes rêveries solitaires, soit couché dans mon bateau que je laissois dériver au gré de l'eau, soit assis sur les rives du lac agité, soit ailleurs, au bord d'une belle rivière ou d'un ruisseau murmurant sur le gravier. De quoi jouit-on dans une pareille situation? De rien d'extérieur à soi, de rien sinon de soi-même et de sa propre existence; tant que cet état dure, on se suffit à soi-même, comme Dieu. Le sentiment de l'existence, dépouillé de toute autre affection, est par lui-même un sentiment précieux de contentement et de paix qui suffiroit seul pour rendre cette existence chère et douce à qui sauroit écarter de soi toutes les impressions sensuelles et terrestres qui viennent sans cesse nous en distraire et en troubler ici bas la douceur. Mais la plupart des hommes agités de passions continuelles connoissent peu cet état, et, ne l'ayant goûté qu'imparfaitement durant peu d'instants, n'en conservent qu'une idée obscure et confuse qui ne leur en fait pas sentir le charme. Il ne seroit pas même bon, dans la présente constitution des choses, qu'avides de ces douces extases ils s'y dégoûtassent de la vie active dont leurs besoins toujours renaissants leur prescrivent le devoir; mais un infortuné qu'on a retran-

ché de la société humaine et qui ne peut plus rien faire ici bas d'utile et de bon pour autrui ni pour soi, peut trouver dans cet état à toutes les félicités humaines des dédommagements que la fortune et les hommes ne lui sauroient ôter.

Il est vrai que ces dédommagements ne peuvent être sentis par toutes les âmes, ni dans toutes les situations. Il faut que le cœur soit en paix, et qu'aucune passion n'en vienne troubler le calme. Il y faut des dispositions de la part de celui qui les éprouve ; il en faut dans le concours des objets environnants. Il n'y faut ni un repos absolu, ni trop d'agitation, mais un mouvement uniforme et modéré, qui n'ait ni secousses, ni intervalles. Sans mouvement, la vie n'est qu'une léthargie. Si le mouvement est inégal ou trop fort, il réveille ; en nous rappelant aux objets environnants, il détruit le charme de la rêverie, et nous arrache d'au dedans de nous, pour nous remettre à l'instant sous le joug de la fortune et des hommes et nous rendre au sentiment de nos malheurs. Un silence absolu porte à la tristesse. Il offre une image de la mort : alors le secours d'une imagination riante est nécessaire, et se présente assez naturellement à ceux que le ciel en a gratifiés. Le mouvement qui ne vient pas du dehors se fait alors au dedans de nous. Le repos

est moindre, il est vrai, mais il est aussi plus agréable quand de légères et douces idées, sans agiter le fond de l'âme, ne font pour ainsi dire qu'en effleurer la surface. Il n'en faut qu'assez pour se souvenir de soi-même en oubliant tous ses maux. Cette espèce de rêverie peut se goûter partout où l'on peut être tranquille, et j'ai souvent pensé qu'à la Bastille, et même dans un cachot où nul objet n'eût frappé ma vue, j'aurois encore pu rêver agréablement. Mais il faut avouer que cela se faisoit bien mieux et plus agréablement dans une île fertile et solitaire, naturellement circonscrite et séparée du reste du monde, où rien ne m'offroit que des images riantes; où rien ne me rappeloit des souvenirs attristants; où la société du petit nombre d'habitants étoit liante et douce, sans être intéressante au point de m'occuper incessamment; où je pouvois enfin me livrer tout le jour, sans obstacles et sans soins, aux occupations de mon goût ou à la plus molle oisiveté. L'occasion, sans doute, étoit belle pour un rêveur, qui, sachant se nourrir d'agréables chimères au milieu des objets les plus déplaisants, pouvoit s'en rassasier à son aise en y faisant concourir tout ce qui frappoit réellement ses sens. En sortant d'une longue et douce rêverie, me voyant entouré de verdure, de fleurs,

l'oiseaux, et laissant errer mes yeux au loin sur les romanesques rivages qui bordoient une vaste étendue d'eau claire et cristalline, j'assimilois à mes fictions tous ces aimables objets; et, me trouvant enfin ramené par degrés à moi-même et à ce qui m'entouroit, je ne pouvois marquer point de séparation des fictions aux réalités, tant tout concouroit également à me rendre chère la vie recueillie et solitaire que je menois dans ce beau séjour! Que ne peut-elle renaître encore! que ne puis-je aller finir mes jours dans cette île chérie, sans en ressortir jamais, ni jamais y revoir aucun habitant du continent qui me rappelât le souvenir des calamités de toute espèce qu'ils se plaisent à rassembler sur moi depuis tant d'années! Ils seroient bientôt oubliés pour jamais : sans doute ils ne m'oublieroient pas de même; mais que m'importeroit, pourvu qu'ils n'eussent aucun accès pour y venir troubler mon repos?

Délivré de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale, mon âme s'élanceroit fréquemment au-dessus de cette atmosphère, et commerceroit d'avance avec les intelligences célestes, dont elle espère aller augmenter le nombre dans peu de temps. Les hommes se garderont, je le sais, de me rendre un si doux

asile, où ils n'ont pas voulu me laisser. Mais ils ne m'empêcheront pas du moins de m'y transporter chaque jour sur les ailes de l'imagination, et d'y goûter durant quelques heures le même plaisir que si je l'habitois encore. Ce que j'y ferois de plus doux seroit d'y rêver à mon aise. En rêvant que j'y suis, ne fais-je pas la même chose? Je fais même plus; à l'attrait d'une rêverie abstraite et monotone, je joins des images charmantes qui la vivifient. Leurs objets échappoient souvent à mes sens dans mes extases; et maintenant plus ma rêverie est profonde, plus elle me les peint vivement. Je suis souvent plus au milieu d'eux, et plus agréablement encore, que quand j'y étois réellement. Le malheur est qu'à mesure que l'imagination s'attiédit, cela vient avec plus de peine, et ne dure pas si longtemps. Hélas! c'est quand on commence à quitter sa dépouille qu'on en est le plus offusqué!

Nous avons donné de préférence ici la cinquième promenade des *Rêveries* pour deux raisons : c'est que cette description nous semble plus achevée, plus poétique peut-être que celle de la deuxième partie des *Confessions*. Rien de plus touchant, de plus senti, de plus réellement émouvant que les regrets et les plaintes exhalés dans ce morceau !

Notre seconde raison est que les *Rêveries* sont moins généralement connues que les *Confessions*, et n'ont pas été imprimées à part. Pourtant le premier de ces ouvrages est en quelque sorte l'appendice nécessaire du second.

Nous avons pris sur nous d'annoter celui-ci au moyen d'extraits empruntés à l'autre, afin que la peinture pittoresque de l'île dont il est question dans notre Voyage aux quatre lacs ne laissât rien à désirer, et aussi pour éviter la transcription des dernières pages des *Confessions*. Dans ces deux ouvrages de même nature, Jean-Jacques, — il faut le reconnaître, — se répète trop fréquemment, et les mêmes idées ramènent d'ordinaire les mêmes expressions.

Ceci nous montre à quel point l'esprit et l'âme de Rousseau avaient été impressionnés par l'île de Saint-

Pierre, la plus délicieuse et la plus regrettée de ses résidences, qui toutes, on peut le dire, avaient le charme romantique si nécessaire à l'humeur, à la tournure des idées de l'illustre et infortuné philosophe.

A. DE B.

LES RÉSIDENCES

DE

J. J. ROUSSEAU

VOYAGE AUX QUATRE LACS DE LA SUISSE FRANÇAISE

— GENÈVE, NEUCHATEL, BIENNE, MORAT. —

LES RÉSIDENCES DE J. J. ROUSSEAU.

VOYAGE AUX QUATRE LACS DE LA SUISSE FRANÇAISE

— GENÈVE, NEUCHATEL, BIENNE, MORAT. —

I

LE LAC DE GENÈVE.

Il n'existe pas, je crois, en Europe, de pays plus visité et cependant moins connu que la Suisse.

Cette proposition, qui, *à priori*, a tout l'air d'un gros paradoxe, n'est qu'une petite vérité ba-

nale pour quiconque a, comme moi, exploré sérieusement la partie de la Confédération qui couvre une soixantaine de lieues de notre frontière de l'est.

Sans parler des voyageurs anglais, que font nos touristes français en Suisse?

Munis du Guide-Richard ou de certains Manuels locaux — qui embrassent les vingt-deux cantons, et dont l'unique souci est d'indiquer les distances par kilomètres, de mentionner les hôtels confortables, de faire connaître les bateaux à vapeur, les diligences, les omnibus et leurs heures de départ et d'arrivée, — ils vont à Genève, — ce carrefour fashionable où la France, l'Allemagne et l'Italie se donnent la main; — à Lausanne, à Vevey, à Berne, à Zurich, ou bien aux eaux de Louêche, à Martigny, dans l'Oberland, et rentrent en France après avoir suivi les chemins battus et rebattus, l'itinéraire routier et routinier qui donne le droit de dire, au retour : « J'ai vu la Suisse. » Autant vaudrait se vanter de connaître la France après l'avoir traversée en chemin de fer du haut en bas et du bas en haut, avec stations dans quelques localités du parcours.

Chaque fois qu'il m'arrive d'aller pérégriner à l'étranger, — en d'autres termes, tous les ans, —

j'ai grand soin de me pourvoir d'une collection complète de Guides que j'étudie avec une grande application ; après quoi je déploie ma carte et je prends note des endroits dont on ne m'a point parlé, certain que ce sont les moins déflorés, et partant les plus intéressants.

Je recommande mon système, surtout pour la Suisse, que la civilisation a défigurée, peignée et léchée de son mieux dans les endroits à la mode, et qui — là, généralement, — n'a rien conservé de primitif ni d'original.

J'ai commis, dans le temps, un fort gros livre sur le lac de Genève, ou Léman ; j'en dirai donc peu de chose ici, — du Léman, — mais sans renvoyer pour cela à un ouvrage où le juvénilisme effervescent et la personnalité naïve occupent une place démesurément large.

Dans son troisième chant de *Childe-Harold*, Byron, qui d'ailleurs admire le lac en question :

Lake Leman woos me with its crystal face,
The mirror where the stars and mountains view, etc.,

trouve ces bords trop empreints de l'homme, et, par là même, antipathiques au recueillement de l'esprit.

La célébrité de la *Méditerranée des Alpes*, — comme a dit je ne sais plus qui, — est univer-

selle, et tout voyageur tant soit peu frotté de littérature serait honni et conspué s'il n'allait voir :

A Ferney, le château de Voltaire ;

A Coppet, le parc de Mme de Staël ;

A Vevey, la tombe de deux régicides anglais dans l'église de Saint-Martin, et le théâtre de la célèbre *Fête des Vignerons ;*

A Clarens, les bosquets de Julie, qui, — par parenthèse, — n'ont jamais existé ;

A Montreux, un site aimé de Rousseau ;

A Cologny, la villa qu'habita l'auteur du *Prisonnier de Chillon ;*

A Meillerie, les rochers que Saint-Preux comparait à Leucade, mais qui ne sont plus baignés par le lac.

Eh bien ! ces parages (suisses, à l'exception de ceux de Meillerie) si connus, si profanés par des béotiennes extases qu'on ose à peine les citer, ne valent pas à beaucoup près la rive, appartenant à la Savoie, où se trouve Evian, dans le plus délicieux paysage d'eaux, de monts et de châtaigniers feuillus qu'une imagination poétique puisse rêver. C'est un sol à peu près vierge, ou, en d'autres termes, arriéré sous bien des rapports. Mais patience les Génevois, — ces Français bâtards qui ressemblent à des Anglais, — les Lyonnais, voire le

Parisiens, commencent à y porter leurs gastrites.

On y construit de *beaux* hôtels, on y a inauguré la roulette, et les steamers de Genève vont y organiser un service régulier... Dans quelques années, ce sera un affreux endroit à fuir, une succursale d'Aix et de Baden, un rendez-vous d'oisifs élégants. Alors le pays s'enrichira, se démoralisera, s'enlaidira, le prix des logements se sera élevé, les maisons auront été blanchies soigneusement, et on pourra se croire à Bougival ou à Enghien, villages d'opéra comique dont, après tout, je ne veux point médire, que j'aime à trouver aux environs de Paris, mais non au sein des Alpes.

Dès que je connus cet ancien petit *Pays de Gavot,* ou contrée d'Evian, je sentis se refroidir beaucoup mon affection moutonnière pour la rive opposée; mais maintenant que Claudine la Savoyarde jette par-dessus la digue du lac son serre-tête de tulle rond pour se coiffer d'un chapeau de grisette parisienne, je pousse plus loin et m'enfonce d'une allure manfrédique dans la montagne pour fuir le déluge civilisateur qui monte toujours et me talonne sans cesse.

J'ai découvert, — il y a à peu près un an (*), —

(*) Août 1852.

dans la chaîne inexplorée des Alpes chablaisiennes, bien au-dessus d'Evian, trois vallées que je puis à bon droit qualifier de pastorales, et où la nature a conservé son aimable sauvagerie. Ces vallées sont celles d'Abondance, de Saint-Jean-d'Aulps (*Alpium*), de Bellevaux, et je me propose de leur consacrer quelques pages en temps et lieu.

Les montagnards hauts-chablaisiens, aisés et heureux du reste, se lamentent de n'être pas visités par les touristes, faute de routes commodes et bien entretenues. On leur en fera tôt ou tard, et alors les ruines de leurs abbayes seront restaurées et converties en auberges, leurs sources ferrugineuses et sulfureuses seront abritées par des établissements thermaux où, chaque année, le faubourg Saint-Germain et la Chaussée-d'Antin enverront des marquis et des banquiers... Ce sera le moment, pour nous autres artistes, de plier bagage et d'aller plus loin...

Quittons maintenant le splendide lac de Genève pour faire connaissance avec ses trois frères, situés plus près du Jura, mais dans le même système orographique. On ne va guère voir ces lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat ; pourtant j'ose affirmer, — sans entêtement du système préconisé dans ce qui précède, — qu'on a

grand tort, et que je leur dois une de mes excursions les plus agréables. Je n'ajouterai pas : « On va en juger ; » ce serait prendre un engagement téméraire, et promettre plus qu'une simple relation, plus qu'un journal de voyage rédigé d'après des notes insuffisantes, plus qu'un itinéraire dont l'éternelle descriptivité est à peine rachetée par un peu d'histoire, de fantaisie et de citations.

Je risque la publicité de ce double pèlerinage à l'abri du puissant intérêt qui s'attachera toujours au génie et à la destinée si fatalement fluctueuse de Rousseau.

Aujourd'hui, si l'on a oublié le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, en revanche on sait celui des Charmettes, de Môtiers, de l'île de Saint-Pierre, d'Ermenonville et des caveaux du Panthéon.

II

LE LAC DE NEUCHATEL.

Au beau milieu de l'été dernier, quelques jours avant les chaleurs vraiment tropicales qui se firent sentir dans la plus grande partie de l'Europe et me gâtèrent un peu mon voyage, je me rendis un matin, vers six heures, au faubourg Saint-Laurent, à Lausanne, pour prendre place dans l'omnibus d'Yverdon, qui met le lac de Genève en communication avec celui de Neuchâtel.

Je demande pardon aux Vaudois en général, et aux Lausannois en particulier, de m'être servi — contre toute bienséance — de ce nom de *lac*

de Genève, qui sonne si mal à leurs oreilles et les blesse dans leur susceptibilité *nationale;* car le lac en question est bien plus à eux, je le reconnais, qu'aux Genevois, qui n'en ont qu'un tout petit bout. — Sous le premier empire français, on disait *département du Léman,* et on dit partout *lac Léman...* excepté toutefois à Genève et à Paris.

Selon ma vieille et bonne habitude de voyageur curieux et fumeur, j'eus soin de me percher sur la banquette, afin de ne rien perdre de la campagne du Gros-de-Vaud, à travers laquelle j'allais être voituré, dix lieues durant, de Lausanne à Yverdon, d'un lac à l'autre. Il n'y a pas de contrée absolument insignifiante ou triste en Suisse, et la plaine, dont la végétation est toujours fraîche et luxuriante, emprunte un charme inénarrable aux lacs, aux torrents, à l'agreste beauté des villages et au grandiose sublime des horizons montagneux.

Nous traversâmes d'abord Romanel, qui doit, dit-on, son nom aux Romains, et termine les plaines du Loup; — puis Chéseaux, Etagnières et Assens, villages *mixtes,* ce qui signifie moitié protestants, moitié catholiques. Les maisons protestantes se reconnaissent tout d'abord à leur air propret; les autres à leur aspect misérable.

Des croix de fer plantées au bord de la route, de distance en distance, indiquent que l'on est dans le district d'Echallens, le seul catholique en grande partie du canton.

Rousseau, qui eut le tort de se laisser convertir, — mais qui répara plus tard cette faute de jeunesse, — allait entendre la messe à Assens le dimanche, durant son séjour à Lausanne en 1732, époque de son trop fameux concert du genre charivarique qui n'annonçait guère le *Devin de village*. Nous relayâmes et prîmes une tasse de café au lait à Echallens (prononcez *Echallan*, et *Tcherlitz* si vous êtes Allemand), où une seule et unique église paroissiale sert alternativement pour les deux communions. L'autel est caché par un rideau pendant l'office protestant. Je me plais à citer ce fait de bonne harmonie qui caractérise l'esprit suisse.

Après Vuarens, — nom qui me paraît d'origine germanique et d'où pourrait fort bien provenir celui de la bienfaitrice de Jean-Jacques, laquelle était, comme chacun sait, d'origine vaudoise, — nous franchîmes Pailly, Valleyre et Essertines, villages heureusement situés, puis nous commençâmes à descendre le revers du bassin d'Yverdon (*'Iferten*) dans un vallon bocager où coule le joli ruisseau du Buron, petit fleuve tri-

butaire du lac de Neuchâtel qu'on voit bleuir au nord, et sur lequel se dessinent les clochers de la vieille Ebrodunum, qui a l'aspect d'une ville née d'hier parmi les joncs de la verte rivière de la Thielle, appelée *Orbe* dans le Jura, où elle prend sa source. Ainsi la Garonne, chez nous, reçoit le nom de Gironde un peu avant son embouchure dans l'Océan.

Bientôt nous atteignîmes Yverdon. J'avais eu soin de retenir d'avance ma place au bateau à vapeur de Neuchâtel, en correspondance immédiate et directe avec l'omnibus de Lausanne; c'est pourquoi je ne pus m'arrêter à Yverdon, ce dont j'éprouvai quelque regret, car on célébrait ce jour-là une grande fête dans l'endroit, un tir cantonal, si je ne me trompe, et tout respirait la franche gaieté et la cordialité honnête qui caractérisent ces sortes de réunions publiques. Ce n'est pas que pareil spectacle fût nouveau pour moi, qui ai assisté aux plus superbes solennités patriotiques de cette belle Suisse, — notamment à la *Fête des Vignerons*, de Vevey, laquelle n'a lieu qu'une fois par siècle seulement, et au tir fédéral de Genève en 1851; — pour moi, qui ai pu constater l'habileté merveilleuse avec laquelle messieurs les carabiniers manient leur arme très-meurtrière et ingurgitent force rasades de vins

jaunes des côtes du Léman... Mais l'air était si transparent, la contrée si souriante, la ville si coquette, la grande promenade en prairie qui s'étend jusqu'au lac si émaillée de femmes parées, fraîches et charmantes!...

On dressa une échelle contre le véhicule au sommet duquel j'étais juché, je descendis et me trouvai au bord de la Thielle inoffensive, au milieu d'une douzaine de voyageurs effarés qui, l'œil sur leur bagage, attendaient comme moi le bateau.

Au bout d'un quart-d'heure, un bruit saccadé de vapeur et une opaque fumée noire nous annoncèrent son approche, son entrée dans la rivière, sur le bord herbeux de laquelle nous stationnions. C'était l'*Industriel,* vieille carcasse flottante mise à la réforme quelques jours après, et qui, en ce moment, pourrit en paix dans le port de Neuchâtel.

On nous jette une planche, après avoir viré de bord, et nous voilà embarqués. Les roues battent l'eau, qu'elles font mousser comme des œufs à la neige; le capitaine, suivi du patron, vient percevoir poliment le prix de la traversée; nous quittons la Thielle et entrons dans le lac, dont nous allons voir d'assez près la rive occidentale.

Ce bassin, de deux lieues de largeur sur dix

de longueur, mesurant environ la moitié de celui du Léman, compris dans le versant du Rhin et creusé à la base du Jura, est ceint de montagnes et de coteaux moins élevés et moins imposants. Nous avions à notre gauche des bois, des rochers et des vignes, comme entre Lausanne et Vevey ; à notre droite, des campagnes plus fraîches, moins dénudées, et des roches sablonneuses et jaunâtres en falaises à pic.

Voici Grandson, villette vaudoise flanquée d'un château à grosses tours rondes d'où l'on doit avoir une vue admirable. C'était une arrogante baronnie dont les titulaires avaient pour blason une cloche accompagnée de cette devise :

A petite cloche grand son !

Cette cloche retentissante sonna au XIVe siècle les funérailles du chevaleresque Othon de Grandson, tué à Bourg en Bresse, en présence de la cour de Savoie, dans un duel juridique, par son ennemi irréconciliable et son accusateur Gérard d'Estavayer, seigneur d'un château non moins illustre et féodalement pittoresque qui se dresse sur la rive opposée, dans le canton de Fribourg. Les familles de ces deux nobles hommes devaient être dès longtemps rivales pour l'empire du lac. Catherine de Belp, dame de Montagny, qui aimait

Othon et fut mariée à Gérard, qu'elle trahit selon toute apparence, raviva de vieilles inimitiés de race et fut la cause du dramatique événement dont le récit remplit les chroniques de cette époque (*).

Cette cloche héraldique sonna plus tard, — le 3 mars 1476, date fatale! — l'extermination de 50,000 Bourguignons qui, amenés par Charles le Téméraire, ne purent résister à 20,000 Suisses défendant désespérément leur pays contre un orgueilleux envahisseur.

Aujourd'hui l'antique célébrité de Grandson s'en va en fumée... en fumée de cigares. Il y a là une des meilleures manufactures de tabac du canton de Vaud. J'aperçois Onens et Concise, villages que la bataille envahit et ravagea; et là-haut, ce groupe de maisons pressées, c'est Bonvillars, tapi dans son vignoble rapide.

Au-delà de ces pentes de rocs et de taillis qui descendent au lac comme pour le barrer, commence ce canton de Neuchâtel tant regretté du roi de Prusse, pays riche, industriel, mais monotone, fort peu poétique, où l'on ne voit guère que des rideaux de vignes basses, des usines ou

(*) Le mausolée d'Othon est une des curiosités les plus remarquables du chœur de la cathédrale de Lausanne.

des manufactures de toiles peintes. Je comprends les treilles, les berceaux de pampres de Fiesole ou de Sorrente; mais ici j'ai horreur de ces vilaines broussailles alignées, taillées et effeuillées qui ont tout envahi, tout prosaïsé, tout desséché et attristent le paysagiste... Il est vrai qu'elles égayent le vigneron et le buveur...

Ce châtelet à tourelles qui se tient en équilibre sur ce roide monticule dominant un ravin et des fabriques, c'est Vaumarcus, baronnie qui a subi l'escalade des Suisses vainqueurs à Grandson.

Messire Hugues de Pierre, chanoine, chroniqueur du chapitre de Neuchâtel, raconte cet épisode de la façon naïve que voici :

« Les seigneurs des Ligues (*) ordonnèrent la bandière de Neufchâtel, ensemble ceux de Sibethal, Vanguen et Landeron, le jour après les brandons, pour assaillir le châtel de Valmarcus, dedans lequel estoient maints Bourguignons, voire aucuns chevaliers du conseil estroit du duc. Pareillement le sire comte Rodolf mit hors aussi les compagnons de Boudry, ensemble les Rheuteleins, afin de courir sur Valmarcus.

« Grandement ébahis et empeschés furent les dits beaux chevaliers dedans le châtel, là où ils

(*) Les confédérés.

ne croyoient faire autre chose que joyeux banquets ; et auroient été bientôt pris comme rats, si, de fortune, le maréchal ferrant, pour cent florins, ne les avoit mis hors en la nuit par la portette en bas la combe (*), puis, par travers bois et ramées, conduits devers Pontarlier.

« Pendant cette échappée, les dits chevaliers avoient par feintise laissé courir par dedans le châtel les chevaux, qui firent beau jeu tout le temps, tellement que nos gens croyoient à toute heure entendre la bande sortir pour faire vaillantes saillies. Finalement, au petit piquant du jour, ceux de Landeron les touts premiers, avec morillons, escales et autres engins, sautèrent par travers tours et créneaux dedans le dit châtel, criant : *Grandson! Grandson! mort! tue! Sortez, paillards!* (**) Là, nul ne répond, parce que là nul y a, hormis la vieille servante du châtelain et un vieux serviteur chenu, et vingt et deux chevaux et palefroys en bel accoutrement. Tant et si grande fâcherie témoignèrent les assaillants (ne trouvant là que vieux reliquats en

(*) Le ravin.

(**) Les chevaliers bourguignons de l'armée de Charles le Téméraire traînaient à leur suite, dit l'histoire, six mille femmes galantes.

lace des Bourguignons échappés), que ceux de anderon, pour se donner aise et contentement, rent tôt brandons du dit châtel, et là ne laisèrent que cendres et pierres. »

J'ignore par qui et à quelle époque fut rebâti aumarcus.

Ces pointes aiguës de toitures qui, par delà aint-Aubin, se dressent au-dessus du sommet 'une colline comme pour lorgner le lac, annonent Gorgier (autrefois *Gorgy*), château à la Walr Scott, autre baronie qui appartient aux Pourlès et défraye aussi la légende locale. Chez-leard, Bevay, Cortaillod... des vignes, rien que es vignes et des maisons blanches. C'est ici u'on récolte le meilleur vin du pays, un vin ouge très-alcoolisé, très-perfide, tout chargé de az acide carbonique. Boudry, ville manufactuère, se cache pudiquement derrière la côte ; et dois vous apprendre, — car sans doute vous ignorez, — qu'elle a produit une de nos plus ormidables célébrités révolutionnaires, le frénéque Marat, dont un de mes amis, M. F. Bovet, - un dénicheur sagace et infatigable de curiotés littéraires et biographiques, — m'a montré acte de naissance, ou pour mieux dire, sa coie. Ce renseignement peut être utile à l'histoire.

On croit généralement que le fougueux tribun était Génevois.

A Collombier, le bord s'aplanit, la verdure reparaît, et l'Areuse sort des aunes et des prairies fraîches. Le château du lieu, actuellement caserne ou école militaire, rappelle les anciens princes souverains de Neuchâtel, les d'Orléans-Longueville (Henri II en particulier), et George Keith, ce bon *Mylord-Maréchal,* un des amis et des protecteurs de Rousseau.

Mme de Charrière, l'auteur de *Caliste,* de *Lettres neuchâteloises* et d'une foule d'autres romans, esprit fin, élégant, aimable, aristocratique sans roideur, intelligence d'élite qui tient une fort honorable place dans la pléiade des écrivains d'imagination de la Suisse française, avait sa maison de campagne ici. Auvernier (*Avernach* en allemand) a rang parmi les plus importantes *châtellenies* de la côte. «On y récolte le meilleur vin blanc de la contrée,» me dit un paysan que je n'ai point interrogé. Il ajoute que l'institut des enfants pauvres a reçu, en 1829, un legs de vingt-cinq mille francs d'une demoiselle Dupaquier, morte à Collombier.

Je n'ai rien à vous apprendre de Corcelle et de Serrière, si ce n'est que la première bible protestante fut imprimée dans ce dernier village, —

sans doute au temps des prédications de l'apôtre Farel, dont j'aurai avant peu à m'occuper.

Saluons! — Neuchâtel apparaît là-bas. Cette exiguë métropole de dix mille habitants se donne presque des airs de grande ville importante avec ses quais, son port, son château féodal, son église vénérable sur la hauteur et ses maisons en amphithéâtre au pied du Chaumont couronné de bois.

Je fus tout d'abord singulièrement frappé du ton uniforme et cru des constructions, reflétant dans l'eau pure leurs façades neuves, qu'on dirait barbouillées d'ocre ou de jaune d'œuf, et j'allais faire le procès au goût neuchâtelois, quand on m'apprit fort à propos que cette couleur triviale est celle de la pierre à bâtir du pays.

On ne peut guère comparer Neuchâtel, ex-capitale d'une ex-principauté prussienne, qu'à un faubourg Saint-Germain au petit pied. Rien de plus propre, de plus soigné, mais aussi rien de plus glacial, de plus inanimé, de plus collet-monté, de plus guindé, de plus sérieux, de plus magistralement maussade.

Au revers occidental de ce pâté de montagnes, de ces vallées d'horlogers et de mécaniciens patients, s'étend la France; mais on n'aurait pas de peine à s'en croire séparé de toute la largeur du

continent. Oui, moralement parlant, notre pays est à plusieurs centaines de lieues de celui-ci, où le Français et l'Allemand se donnent la main pour former je ne sais quel peuple aux mœurs bleu de Prusse, aux maisons jonquille. En manière de correctif à ceci, je m'empresse d'ajouter qu'on trouve à Neuchâtel d'excellentes gens, des âmes loyales, des esprits solides et pratiques, sinon très-brillants, des peintres, des savants, des capitalistes trois ou quatre fois millionnaires qui consacrent une partie de leur fortune à des fondations de bienfaisance et d'utilité publique, des ménages-modèles, des maris rangés et de chastes épouses très-fécondes, à qui on peut reprocher de parler trop de la Bible.

Ces vers et cette prose de Parny, adressés au chevalier de B*** et datés du Cap de Bonne-Espérance (3 novembre 1773), semblent s'appliquer à Neuchâtel :

C'est ici que l'on voit deux choses bien cruelles :
Des maris ennuyeux et des femmes fidèles ;
Car l'amour, tu le sais, n'est pas luthérien ;
C'est ici qu'à l'entour d'une vaste théière,
Près d'un large fromage et d'un grand pot de bière,
L'on digère, l'on fume et l'on ne pense à rien ;
C'est ici que l'on a santé toujours fleurie,
Visage de chanoine et panse rebondie ;

C'est dans ces lieux enfin qu'on nous fait aujourd'hui
Avaler à longs traits la constance et l'ennui.

« On a bien raison de dire, — ajoute l'érotique rimeur, — *chaque pays chaque mode*. En France, les filles ne s'observent que dans l'extérieur; l'amant est toujours celui que l'on reçoit avec le plus de froideur; c'est celui auquel on veut faire le moins d'attention; et de l'air le plus décent et le plus réservé, on lui donne un rendez-vous pour la nuit. Ici, tout au rebours. Vous êtes accueilli avec un air d'intelligence et d'amitié qui, parmi nous, signifierait beaucoup; vos yeux peuvent s'expliquer en toute assurance, on leur répond sur le même ton, on vous passe le baiser sur la main, sur la joue, même celui qui semble le plus expressif; enfin on vous accorde tout, excepté la seule chose qui s'accorde parmi nous (*). »

Je me hâte de dire que je n'ai pas vérifié si tout ceci peut s'appliquer parfaitement aux Neuchâteloises, et que je ne suis ni pour le puritanisme galant ni pour l'amour à la Parny. Le meilleur, selon moi, se gare de ces deux excès.

Puisque j'ai dit un mot de Mlle Dupaquier — à

(*) Fragment de mon voyage adressé à mon frère.

propos du village d'Auvergnier — et tiré mon chapeau à la munificence charitable des seigneurs de la finance de ce canton, je leur dois, ce me semble, une mention plus circonstanciée :

Le baron David de Pury, né en 1709, fils du fondateur de la colonie de Purisbourg, dans la Caroline méridionale, ayant amassé, par la spéculation, une fortune énorme, après une suite d'opérations dans lesquelles il avait été aidé par les fonds de la bourgeoisie ou de la municipalité, légua à sa ville natale QUATRE MILLIONS, qui ont servi à l'érection de plusieurs monuments publics, véritables palais dont la somptuosité m'a semblé peu en harmonie avec l'exiguité de la ville. Le bâtiment considérable renfermant le collége, le musée et la bibliothèque, et formant façade sur le quai, s'est élevé, je crois, des deniers de Pury, anobli et fait baron, à juste titre, par Frédéric le Grand.

M. Lallemand, quincaillier enrichi, mort en 1722, laissa à la ville 183,639 francs tournois à répartir entre les bourgeois pauvres. Il avait été un des fondateurs de la maison de charité, qui sert d'asile à l'enfance indigente.

De nos jours enfin, M. de Meuron a fourni les fonds nécessaires à la construction d'un hospice pour les aliénés. Voilà le bilan d'un patriotisme

de la meilleure espèce, — ou je ne m'y connais pas, — et nos richards français devraient bien aller faire un petit tour à Neuchâtel...

Indépendamment de la maison de charité et de l'édifice où l'on a placé la bibliothèque, — dont je m'occuperai tout à l'heure, — je ne saurais passer sous silence l'hôtel municipal qui, remarquable par ses vastes proportions, ses colonnes et ses frontons ornés de bas-reliefs bien modelés, a toute l'apparence d'un théâtre de très-grande ville.

Arrivons au chapitre, plus intéressant, des antiquités monumentales que je voudrais pouvoir traiter *ex professo,* c'est-à-dire en archéogue ferré sur les différents styles et sur la technologie scientifique. Neuchâtel était entouré de murs, dont il ne reste guère que deux portes : celle de Chavanne, qu'on trouve en montant au Tertre, et celle de la route du Val-de-Travers. L'horloge de la ville occupe *la tour de Diesse,* qui présente tous les caractères d'une construction romaine et que l'on trouve en montant au château et à la cathédrale, deux édifices construits sur le point culminant de la cité et également admirables. Le château fut fondé, — à ce qu'on croit, — par l'un des comtes Berthold, et l'église, par Berthe de Bourgogne, la reine fileuse. La première de ces

constructions, résidence ordinaire des anciens souverains, est maintenant le siége des pouvoirs cantonaux. Je n'aurais rien pu imaginer de plus noble, de plus féodal, de plus imposant. On pénètre dans la cour par une porte ogivale entre deux tours de briques à machicoulis et à toitures, hautes et sveltes. La façade à pic sur la ville annonce bien le siége d'une maison princière; la position est forte, sûre et belle tout à la fois.

La cathédrale, — aujourd'hui calviniste, — sur une plate-forme ou terrasse, tout à côté, doit être classée parmi les églises d'architecture romane pure. A l'extérieur, on s'extasie devant le chevet et le clocher, et, à l'intérieur, dans l'abside, devant la sépulture des comtes et des comtesses de Neuchâtel avec statues en pied, émaillées des couleurs les plus vives du blason.

Une tablette de marbre gris, enchassée dans la muraille d'un des bas-côtés de la nef porte ces mots :

GUILLAUME FAREL
RÉFORMATEUR
EN 1530.

—

GLOIRE A DIEU.

—

Jubilé de 1830.

Je n'ai pas su trouver cette autre inscription consignée dans mes notes :

L'AN MDXXX, LE XXIII D'OCTOBRE
FUST OSTÉE ET ABOLIE L'IDOLASTRIE DE CÉANS
PAR LES BOURGEOIS.

—

Farel, mort le 13 septembre 1565, au milieu de son troupeau neuchâtelois, fut le précurseur de son ami Calvin, et, on peut le dire, le fondateur du protestantisme français ou église de Genève. Il procédait directement de Luther, sans doute, mais appropriait le christianisme régénéré et purifié au caractère d'un peuple d'origine gallo-romaine.

L'ardent apôtre dauphinois, le véhément pionnier qui déblaya le terrain couvert de ronces, où Calvin devait semer ou plutôt récolter, gouverna l'église de Neuchâtel jusqu'à son dernier jour. Je comparerais volontiers le théocrate de Genève à Améric Vespuce, et celui de Neuchâtel à Christophe Colomb. La religion qui prit naissance au bord du Léman aurait fort bien pu s'appeler *farélisme*.

De même qu'on a perdu la trace de la sépul-

ture de Calvin à Genève, on ignore dans quelle partie de la terrasse de la cathédrale de Neuchâtel gisent les os de Farel, surnommé le *Luther français*. Il était « petit et de pauvre apparence ; il avait la figure commune, le front étroit, le teint pâle et brûlé du soleil ; au menton deux ou trois touffes d'une barbe rousse et mal peignée, l'œil de feu, la bouche expressive... » Homme d'action bien plus que d'étude, faisant partie de la trinité réformatrice où figuraient Théodore de Bèze et Calvin, il possédait au plus haut degré le génie révolutionnaire, l'activité guerroyante, et nul ne savait mieux que lui attaquer une procession papiste, la disperser, mettre en fuite les porteurs de cierges, fouler aux pieds l'hostie, jeter des reliques à la rivière, invectiver l'ancien culte, stigmatiser l'*idolâtrie* et, dans des prédications furibondes en plein air, trouver le langage acerbe qui passionne la multitude impressionnable ou lui souffle la conviction.

Quittons maintenant la haute ville, non sans donner un regard à la tour de César, masure noire, anguleuse et rude qui domine la prison, et regagnons le quai embelli de jardins, de gazons, d'allées d'arbres, et protégés par une forte digue de pierres de taille blanches.

Ce palais à la moderne, qui fait face au lac,

renferme, — je l'ai déjà dit, — les musées, la bibliothèque publique et le collége. Les collections zoologique et ornithologique, formées par le savant Agassiz, sont peut-être les plus complètes et les plus soignées qui existent. La dernière, que j'ai visitée en détail, m'a semblé particulièrement curieuse, et je ne saurais trop la recommander aux amateurs. Quant au musée de tableaux, il ne se compose que de quelques toiles, dont Léopold Robert, Calame et les Girardet, — tous Neuchâtelois ou issus de Neuchâtelois, — sont les auteurs. Ce peuple compassé, calculateur et flegmatique de la Suisse française, a produit maints artistes de talent et même de génie... mais ces artistes ont vécu et se sont formés ailleurs. Quoi qu'on dise et qu'on fasse, Paris absorbera toujours les hommes d'art d'un peuple français, après tout, par la race, la langue et la situation, — et c'est là ce qui doit nous consoler tout à fait de le voir vivre en dehors de notre compacte unité politique. Jean-Jacques, Pradier et Léopold nous appartiennent bien plus qu'à la Suisse, — et ils l'ont prouvé de reste.

La bibliothèque, dirigée par mon ami, M. Félix Bovet, homme savant, profond et fort modeste, n'est pas très-considérable, mais elle possède un trésor d'un prix inestimable. Je veux parler de

l'héritage des papiers de J. J. Rousseau, manuscrits qui occupent plusieurs armoires. Mon confrère a pris à tâche de dépouiller et d'étudier ce dépôt, et je ne puis qu'applaudir une si louable entreprise. Le manuscrit original des *Confessions*, qui se trouve là, diffère en plusieurs points, assure-t-on, de la version de nos éditions françaises. J'ai fait quelques recherches au milieu de ces papiers en liasses et en cahiers jaunis, avec M. Bovet, qui m'a permis de prendre copie des fragments des *Rêveries*, reproduits fidèlement dans la première partie de ce livre. Nous avons dressé ensemble la liste suivante des ébauches d'ouvrages laissés par Rousseau :

Préface des Confessions.

Fragments des Confessions.

Fragments des Rêveries.

Arlequin amoureux malgré lui (comédie inachevée).

Les Amours de Claire et de Marcellin (nouvelle, *id.*).

Le petit Savoyard, ou la Vie de Claude Noyer (*id.*).

Commencement d'une Dissertation, ou Discours philosophique (n° 40).

Les Lois (fragments).

Pensées des recueils B et C.

Des Richesses (discours).

Conseils à un curé.

Lettres (philosophiques) *à une dame.*

De l'Honneur (dissertation ou traité).

Je dois dire que la publication de la plupart de ces pièces n'offrirait guère qu'un intérêt de curiosité. Jean-Jacques, s'il vivait, ne songerait sans doute ni à les achever, ni à les mettre en lumière.

Bizarre malice du hasard : — la succession du pèlerin Rousseau a été dévolue tout juste au pays dont il détestait particulièrement les naturels, — surtout après l'affaire de Môtiers, — témoin une lettre adressée par lui, de cet endroit, en 1763, au maréchal de Luxembourg, et où les Neuchâtelois sont appelés, par citation, « les gascons de la Suisse. »

J'ai vu, dans la grande galerie de la bibliothèque, un beau buste en marbre blanc représentant Mme de Charrière. C'est une tête fort bien modelée, un profil fin, correct et d'une parfaite distinction.

Il ne faut pas longtemps pour se faire une idée plus que suffisante de Neuchâtel, et éprouver le besoin de s'en éloigner.

Le lendemain, je me mis en route pédestrement, de bon matin, sans tenir compte d'une chaleur atroce, et marchai tout droit vers le Val-de-

Travers. — Voilà un jeu de mots d'assez mauvais goût; mais comme je l'ai perpétré sans préméditation, je le laisse subsister pour m'épargner la peine de refaire ma phrase.

Ayant gravi la rue montant entre le château, l'église et la tour de César, je sortis de la ville et me trouvai sur la voie qui s'élève insensiblement à travers le vignoble, dans la direction d'une sombre et étroite échancrure, taillée par l'Areuse dans la chaîne du Jura, et formant l'entrée ou la sortie du val déjà nommé.

Tout en cheminant du pas modéré d'un inaffairé voyageur, je contemplais ces âpres montagnes, dont l'industrie humaine a dès longtemps pris possession, et qui sont si bien décrites par ce peu de lignes : « On ne croit plus parcourir des déserts, quand on trouve des clochers parmi les sapins, des troupeaux sur des rochers, des manufactures dans des précipices, des ateliers sur des torrents. Ce mélange bizarre a je ne sais quoi d'animé, de vivant, qui respire la liberté, le bien-être, et qui fera toujours du pays où il se trouve un spectacle unique en son genre, mais fait seulement pour des yeux qui sachent voir (*). » J'a laissé Peseux derrière moi, et me voici bien au-

(*) *Lettre au maréchal de Luxembourg*, précédemment citée.

dessus du niveau du lac, presque à l'issue de la gorge, à Rochefort, village né d'un défunt château, dont le maître, le sire Vauthier, s'était mis en guerre ouverte avec son suzerain, le comte de Neuchâtel. Ce seigneur, bien que bardé de fer, eut le sort du pot de terre.

On ne peut pénétrer dans le val qu'à une hauteur fort raisonnable au-dessus de la côte, et après une traversée de bois, on se trouve entre des entassements formidables de rochers et les précipices vertigineux, humides et ténébreux, où l'Areuse hurle son éternelle lamentation.

Après Brot, — d'où Rousseau écrivait, le lundi 15 juillet 1765, une lettre à son ami du Peyrou, — on traverse le sauvage défilé de la Clusette, ainsi nommé parce qu'autrefois le passage était *clos* par les roches, ou à peu près; maintenant l'obstacle naturel a été détruit, mais le site n'y perd rien et étale des beautés horribles et saisissantes. Si j'eusse été sous la conduite d'un guide, je me serais probablement fait mener au fond de l'abîme, au Champ-du-Moulin, solitude affectionnée de Rousseau, et où il allait songer misanthropiquement et manger friandement des truites de l'Areuse, si délicates, dit-il, qu'il ne faut pas différer de s'en régaler.

En franchissant la Clusette, — où la route est

parfaitement accessible aux diligences faisant le service de Pontarlier, — on avise tout à coup, à plusieurs centaines de pieds au bas de la voie que l'on parcourt, au fond aplani du val, parmi les canaux d'eau courante qu'alimentent les chutes des torrents, Noiraigue, agglomération d'usines ou de bâtiments d'exploitation rurale, — pour parler le style des notaires. De ce point on descend jusqu'au niveau de la plaine, mais bien au delà du village, lequel dépend de la mairie de Travers.

Sur le déclin du jour, après quatre ou cinq heures de marche et une lutte désespérée contre une nuée de taons acharnés à ma poursuite, j'aperçus enfin le clocher du bourg où m'attendait la bonne hospitalité de M. le pasteur Bl....., et je tombai hâlé, poussiéreux, suffisamment harassé et famélique, au milieu d'une société cordiale et d'une collation plantureuse et délicate, où le vin trop généreux de Cortaillod n'était point épargné..... Au sortir de table, nous allâmes respirer le frais sur les hauteurs qui dominent l'église. Cette heure ne fut marquée par aucun incicent digne de figurer dans l'itinéraire que j'écris, mais elle m'apporta quelques-unes de ces sensations fugaces de bien-être moral et de recueillement rêveur dont on garde précieusement la

chère réminiscence. L'air était aromatisé par les foins qu'on remuait et qui sentaient la vanille et le réséda. La caille martelait sa chanson intermittente et peu variée. Personne ne cherchait à faire de l'esprit, ni à soutenir de discussion fatigante, et l'on ne disait que des choses senties, avec un abandon simple et charmant.

Nous cueillîmes à pleines mains une fleur sylvestre pour laquelle je professe une sympathie toute particulière, et dont le parfum est doucement enivrant. Il s'agit de l'aspérule, vulgairement appelée *reine des bois*. Nous nous approvisionnâmes, en outre, d'une espèce de lis sauvage fort odorant, et qu'on me dit être l'iris-martagon. Nos dames n'effleuraient qu'en tremblant les folles haies où croissent ces plantes aimables; car, aujourd'hui, tout comme au temps de Rousseau, la crainte des vipères est générale dans cette vallée resserrée, où la chaleur de l'été sévit aussi impitoyablement que le froid de l'hiver.

On revint à la cure; — c'est aussi le nom du presbytère protestant. — Le souper fut fêté comme il convenait, et je fis connaissance avec le *knoephli*, sorte de pâtisserie domestique, de beignet bernois fort délicat.

Parmi les convives du pasteur, se trouvait M. M...r-St....r, docteur en médecine et Bâlois de

naissance, jeune homme, ou, pour mieux dire, jeune père de famille doué de toute la franchise carrée et de toute l'alertise serviable des Suisses allemands. Nous nous liâmes vite, — les connaissances hâtives sont parfois les plus solides, — et il m'offrit obligeamment de me véhiculer à Môtiers dès le lendemain matin.

Donc, le 10 juillet, avant le lever redouté du soleil, j'étais assis à côté de mon nouvel ami, dans une voiture légère qui nous mena bon train, sur une route unie comme une glace, vers le lieu qui m'attirait. Cette course rapide fut assaisonnée du sel de la bonne humeur, et la jovialité de mon compagnon déteignit sur mon esprit, qui n'a rien assurément d'hilare..... Que M. M...r-St....r me pardonne l'indiscrétion de ma reconnaissance! Si, par aventure, ce livre familier tombe entre ses mains, il ne manquera pas de s'étonner que je lui fasse un mérite de procédés fort communs de l'autre côté du Jura, ignorant, sans doute, que chez nous on est moins liant et moins porté à la complaisance envers les voyageurs inconnus, et, qui pis est, les touristes sans bagage.

A mi-chemin, ou à peu près, nous aperçûmes Presta, usine où l'on prépare cet asphalte du Val-de-Travers, employé pour nos trottoirs parisiens. Rousseau, qui, par parenthèse, s'est presque mo-

qué de ce produit naturel, dans une de ses lettres au maréchal de Luxembourg, ne prévoyait guère l'emploi qu'on en ferait à moins d'un siècle de distance.....

Couvet occupe une assiette assez semblable à celle de Travers et de Môtiers, au bord de l'Areuse. C'est un superbe village, éblouissant de propreté et d'élégance. Les habitants s'enrichissent du produit de l'asphalte, de la fabrication de l'horlogerie, de la dentelle et de la culture de l'absinthe. Tout le monde connaît la liqueur de l'endroit..... au moins par l'étiquette à la croix fédérale, que la contrefaçon française ne se fait pas faute de reproduire.

Quel spectacle frappant que celui de la prospérité, de l'activité, de l'industrie de ces vallées du Jura suisse!..... L'habitant n'a pas seulement dompté une nature rebelle, il l'a amenée progressivement au plus haut degré de soumission et de production; ainsi le montagnard suisse, sur ses rochers, goûte toutes les douceurs de la vie matérielle et s'en fait un besoin, tandis que, dans nos plaines fertiles, le paysan, subsistant de peu et ne connaissant aucune aspiration vers un état meilleur, naît et meurt au sein de la pauvreté, cette sœur jumelle de l'ignorance. — Aucuns disent que ce contraste a sa raison d'être dans la

diversité des institutions et des cultes. — Question brûlante à laquelle je n'ai garde de toucher !

Je trouve dans mes notes qu'un torrent de l'endroit s'appelle le Sucre ; — n'ayant pas goûté de son eau, je ne puis vous dire s'il est bien nommé, — et que « sur la montagne (dominant Couvet) est Rhuillière, jolie habitation autrefois séjour du bon goût et d'une société aimable, chantée dans un petit poëme de Garcin, imprimé à Paris en 1760, et inséré en partie dans notre ancien *Mercure suisse.* »

Ce bourg de Couvet me ramène à l'histoire de Rousseau. Vous savez que durant son séjour de trois ans à Môtiers, Jean-Jacques fut reçu membre de la commune de Couvet. A ce propos, j'ai trouvé le document suivant dans une statistique locale :

« Devant se rendre (Rousseau) à une assemblée générale pour faire ses remerciements de cette admission, on s'empressa de le faire chercher avec le seul char couvert qu'il y eût alors dans le village et probablement dans le vallon (*). Le jeune homme (aujourd'hui M. C.) qui fut

(*) Nom employé de préférence par les habitants pour désigner leur val. A. DE B.

chargé de cette mission se rappelle très-bien avoir entendu l'illustre communier marmotter le discours qu'il devait prononcer au milieu du corps qui l'avait si gracieusement agrégé. Quelque temps après, quand il se retira à l'île Saint-Pierre, à la suite de désagréments qu'il avait essuyés à Môtiers, la commune de Couvet lui offrit un asile. La réponse de Rousseau, datée du 15 septembre 1765, et conservée dans les archives de cette commune, est très-flatteuse pour elle, comme on va le voir; mais la violence des expressions qui s'adressent à l'une des communes voisines (*), annonce un degré d'irritation qui, une fois passé, a dû laisser bien des regrets à cet homme si singulier. »

Avant de donner en son entier cette pièce importante, qui ne figure point dans les volumes consacrés à la correspondance du philosophe, je dois rappeler que Rousseau l'annonce dans sa 622e lettre, adressée à M. du Peyrou (de l'île Saint-Pierre également.) On y remarque cette phrase : « Je vous enverrai, la semaine prochaine, la lettre pour MM. de Couvet. »

Voici l'épître dont il s'agit :

(*) Môtiers.

« A l'île Saint-Pierre, le 15 septembre 1765.

« Messieurs de la communauté de Couvet,

« Si je disposois de moi selon mes désirs, c'est au milieu de vous que je voudrois vivre, et si la sûreté parmi d'honnêtes gens pouvoit me suffire, je ne la chercherois pas ailleurs. Mais, Messieurs, j'ai besoin aussi de la paix, et vous avez des voisins qui, malgré vous, ne m'en laisseroient pas jouir. La conduite la plus irréprochable, le désir d'être utile à tous, la protection des lois, du prince, du gouvernement, du magistrat, qui n'ont pu me garantir chez eux de leurs mains, ne me garantiront pas chez vous de leurs langues. Il faut vivre loin d'eux, comme de ces serpents venimeux, qui portent le poison de leur souffle où ne peut atteindre celui de leurs dents.

« Agréez donc, Messieurs, avec mes très-humbles remerciements de vos offres, mes regrets de n'en pouvoir profiter. Je ne m'éloigne pas de vous entier, puisque l'honneur d'être, par votre choix, membre de votre communauté, m'impose des devoirs d'attachement et de reconnoissance qui me seront toujours chers, et qui me rapprocheront de vous sans cesse.

« J. J. Rousseau.

Encore un autre village magnifique!... c'est Môtiers, qui surpasse peut-être en luxe extérieur Travers et Couvet, mais qui n'égale pas, — au dire de M. M. S., — Fleurier, situé un peu plus loin.

Je remarque tout d'abord, en arrivant, l'habitation d'un M. Borel, contrefaçon servile des maisons hollandaises. Les poutres, la toiture, les contrevents sont peints en beau rouge, ce qui me paraît plus opulent qu'agreste et gracieux. Heureusement que le propriétaire s'en est tenu là, et n'a pas songé à faire rabotter et peinturlurer le tronc de ses arbres.

A voyageur matinal, appétit matinal.

Nous descendîmes de voiture dans la large rue principale de ce riant Môtiers, à la porte de la *maison de ville*, auberge-*pinte* qui se présente pittoresquement, avec ses arceaux à plein cintre, attestant l'antiquité de la bourgade, dont le nom dérive d'un *moutier*, ou couvent de bénédictins.

Il était à peine sept heures, que déjà nous nous escrimions *unguibus et rostro* contre un gigot froid et un bon pain bis, en vidant une bouteille d'auvergnier blanc... O souffle des montagnes! air frais et balsamique des hautes régions! quelle vertu absorbante tu donnes aux estomacs les plus malingres!... quelle santé, quelle énergie, quelle

verdeur et quelle gaieté te doivent le corps et l'âme !

En Suisse, je comprends le cabaret, je l'aime et — oserai-je en faire l'aveu ? — je le hante quelquefois, là tout est avenant, propret, ragoutant : la table de noyer au vernis soigneusement entretenu, le linge irréprochable, les flacons d'un verre blanc où resplendit un vin jaune d'or, l'hôtesse gentiment attiffée, fraîche, avenante, accorte, *belle gouge et de bonne troigne*, — en style rabelaisien, — les buveurs solides au poste, *humant le piot* de la belle façon, riant, chantant, festinant, se gaudissant, mais sans tapage, criailleries, propos agressifs ou grossiers... Voilà en quelques mots la pinte suisse, le cabaret de village, et le voyageur, forcé parfois d'en user, s'y trouve mieux que dans la plupart de nos *hôtels* de province.

Notre déjeuner anticipé ne fut pas plutôt expédié que je demandai à voir la maison de Rousseau..., c'est-à-dire celle que l'on a construite sur l'emplacement du vieux logis de M. de Lully, capitaine du Val-de-Travers, qui y avait reçu et hébergé Henri II, prince de Neuchâtel, en 1657.

Il y a des habitations prédestinées.

Je fus passablement désappointé en voyant, — dans la rangée de droite des bâtiments de la rue

qui forme angle droit avec la route, — une construction moderne, très-vulgaire d'aspect, à pignon, badigeonnée couleur beurre frais, à contrevents vert cru. Au rez-de-chaussée, il y a une boutiquette dont l'enseigne porte ces mots : *L^s Cler, marchand de fer*. Deux étages sont au-dessus : le premier présente cinq fenêtres de façade, le second trois. Plus rien absolument qui rappelle le philosophe nomade, si ce n'est une double petite fenêtre à six vitres à encadrement de pierre terminé, au sommet, en pointe de flamme dans la cour intérieure (*). La maison, tournée vers le levant, a vue sur une belle promenade d'ormes et de prairies et sur une de ces abondantes fontaines à larges bassins de pierre qui décorent, rafraîchissent et égayent merveilleusement les moindres villages de la Suisse. « Combien de souvenirs encore attachés à ce lieu par le séjour de J. J. Rousseau, qui a dû y écrire une grande partie de ses *Lettres de la montagne* dans une chambre mal éclairée, sur un pupitre fixé à la paroi, où on le voyait encore il y a quelques années. La hauteur à laquelle il était

(*) « Le goût du bien-être et l'esprit de propriété sont funestes aux souvenirs, » — dit avec raison M. Valery dans son *Voyage en Italie*, à propos de la maison de la famille de Rousseau à Genève.

placé prouve que cet homme célèbre écrivait debout.

« Une fâcheuse tentation porta alors le propriétaire actuel de la maison à céder à un étranger pour L. 8 (*). Cette planche de sapin, grossièrement rabottée et munie à sa partie inférieure d'un très-haut rebord. Jusqu'alors, un très-grand nombre de voyageurs s'étaient estimés heureux d'en détacher de petits copeaux (**). »

L'auteur d'une *Description de la Chatélenie du Val-de-Travers* essaye ainsi de venger ses compatriotes des esquisses peu flatteuses tracées par Rousseau :

« ... Cet écrivain enchanteur, toujours éloquent et quelquefois sublime, qui, du fond des retraites qu'il avait successivement choisies, semblait n'exhaler dans le monde tant de plaintes amères que pour que le monde ne l'oubliât pas, malgré son dédain affecté ; ce J. J. Rousseau, dont les malheurs et la destinée furent bien moins l'effet de la haine, de l'envie et de la méchanceté des hommes qu'il ne cessa d'accuser, que les tristes fruits de son imagination ardente et troublée, et d'un orgueil en délire...

(*) Livres : 8 (8 francs), style neuchâtelois. A. DE B.

(**) Statistique déjà citée.

« Il existe une gravure qui représente la prétendue et ridicule lapidation de Rousseau ; on y voit le pasteur du lieu, en grand costume, ameutant une troupe de polissons contre le philosophe affublé de son habit d'Arménien, et les excitant à se moquer de lui et à lui jeter des pierres. »

Sans renier la sympathie profonde que j'ai toujours ressentie pour Rousseau, je crois qu'il y a du vrai dans ces lignes, sentant un peu, d'ailleurs, la rancune neuchâteloise. Jean-Jacques démesurément ombrageux, aigri, malheureux, atteint d'hypocondrie, déclassé dans le monde autant par le fait d'un génie exceptionnel, joint à la pauvreté, que par ses fautes et ses erreurs, *posait* — peut-être sans s'en apercevoir. — C'est la coutume des gens célèbres.

« On croit assez généralement aujourd'hui que cette *lapidation* ne fut qu'un tour concerté par Thérèse le Vasseur, qui, s'ennuyant en Suisse, et étant incapable de goûter les beautés de ce pays, voulait à toute force que Rousseau le prît en grippe (*). » Cette comédie aurait eu un plein succès.

Nous ne pouvions nous dispenser d'aller voir

(*) Note de l'édition des *Confessions* que j'ai publiée dans les *Veillées littéraires illustrées.*

de près la charmante cascade que décrit l'illustre écrivain. Formée par le torrent du Bied (*) et couronnée de sapins, elle descend d'une échancrure anfractueuse de la montagne qui fait face à Boveresse et ruisselle sur des rochers jaunes. Le site est sauvage, romantique et frais. Au pied de la chute s'ouvrent des grottes à stalactites, humides, sombres, inégales, bouleversées, que nous explorâmes avec l'aide d'un guide qui fait métier de les montrer. On avait eu soin de nous vêtir de gros sarraux de cotonnade bleue et de nous armer de chandelles, fort nécessaires dans ce dédale sans fond, semé de gouffres noirs, suintants et horribles à donner le frisson. On a lu ce que Rousseau dit de ces excavations au maréchal de Luxembourg.

Les cavernes du Bied, des eaux minérales très-faibles, la glacière de la Ronde-Noire, et la Sourde, « source jaillissante d'une eau tellement limpide et écumeuse, qu'on dirait des nuages argentés se précipitant par bonds du sein de la montagne, » voilà à peu près le bilan des curiosités naturelles de l'endroit décrit par M. de Buch.

Sur la chaîne des hauteurs dominant la cascade

(*) *Bied*, *biez* ou *bief* (prononcez *bié*). Nom générique des ruisseaux dans le Jura.

du Bied surgit à pic le sinistre château de Môtiers, ancienne prison aliénée par l'Etat. Jean-Jacques allait souvent s'égarer et s'asseoir solitairement dans les bois rapides des pentes inférieures, où il dit n'avoir jamais rencontré de vipères, et où pourtant on assure qu'elles abondent.

Ce manoir sourcilleux, appelé le *châtelard de Vaux-Travers* ou de *Môtiers*, était le chef-lieu féodal d'une baronnie d'où fut distrait, en 1413, un grand district qui forma la juridiction particulière de *Travers*. Le comte de Neuchâtel, suzerain de la vallée, attribua au seigneur de Travers le droit de haute justice, mais avec une restriction singulière qui donna naissance à une cérémonie tout à fait dans le goût du moyen âge.

« C'était au châtelard de Vaux-Travers, c'est-à-dire à Môtiers, que cette cérémonie avait lieu, et qu'elle se passa pour la dernière fois, le 25 janvier 1799, sous le règne du roi Frédéric-Guillaume III.

« La justice de Travers pouvait instruire la procédure criminelle et même prononcer la peine de mort, mais elle ne pouvait *la faire exécuter*. Quand la justice de Travers avait prononcé la peine capitale, le condamné à mort, la corde au col et sa procédure à la main, était amené par les

livrées au châtelard de Môtiers pour demander l'exécution de la sentence. La justice de *Travers* suivait le condamné. De son côté, la justice du *Val-de-Travers* se réunissait au château de Môtiers, et là elle attendait le cortége. Le condamné à mort, arrivé devant le châtelard, trouvait la porte fermée; il frappait lui-même du marteau pour demander l'entrée; ce n'était qu'à la troisième interpellation (*) qu'elle s'ouvrait; enfin, le condamné était introduit et livré au nom du seigneur de Travers à la justice de la châtellenie qui siégeait dans la cour du châtelard. Là on relisait la procédure pour la forme, la justice du *Val-de-Travers* confirmait la sentence, et l'exécution se faisait à une lieue de distance du château de Môtiers. En 1827, la seigneurie de Travers fut réunie à la directe en totalité; sa juridiction a passé à celle du Val-de-Travers, et ces formes féodales, qui seraient bientôt tombées d'elles-mêmes, purent être abolies. Le château de Môtiers, qui a maintenant plus de six siècles, est encore entouré de tours et de hautes murailles, seuls monuments de son ancienne grandeur. Les prisons furent transférées au bourg en 1826. Le gouvernement

(*) En France, nous dirions : *au troisième coup*, ce qui serait plus simple et d'une meilleure langue.

a vendu depuis le château à un particulier (*). »

A l'opposite de la cascade et du château, de l'autre côté du val et de l'Areuse, on voit, tapi au pied des montagnes à pâturages, le hameau de Boveresse, annexe de la paroisse de Môtiers, au nom aussi expressif que celui de Vacheresse, appartenant à une localité des Alpes de Savoie.

« Les habitants de Boveresse se font remarquer par une grande simplicité de mœurs et un caractère particulier qui les distingue et les isole à quelques égards des autres habitants du vallon. Voltaire, dans une de ses facéties, donne, sans peut-être y penser, l'étymologie du nom de Boveresse, *à bovibus;* c'est encore le village le plus agricole du Val-de-Travers.

« On lit sur la façade de la chapelle de l'endroit cette inscription de Duret de Morsan :

La vérité vous luit :
Ce temple en est l'école ;
Enfants, Dieu vous instruit;
Vieillards, il vous console (**).

Ne voulant pas accaparer toute la journée de

(*) *Les Châteaux neuchâtelois anciens et modernes*, par M. D. G. Huguenin, conseiller d'Etat et maire de la Brévine. In-8°.

(**) Descrip. topog.

M. M... St..., je bornai à Môtiers mon excursion dans le val. Je regrette maintenant de n'avoir pas vu Fleurier (autrefois *Fleury*), très-riche village de huit cents habitants, tous industriels; les sources bondissantes de l'Areuse, où Rousseau allait chercher la fraîcheur au gros de l'été; le col perdu des Buttes et son antre de fées; Saint-Sulpice, la Combe de la Vuivre, théâtre d'une légende allégorique que j'ai relatée ailleurs, et qui a pour héros Sulpy Raymond; enfin, le défilé que gardait la tour Bayard, et où une poignée de montagnards déterminés arrêtèrent et repoussèrent l'avant-garde de Charles le Téméraire, marchant sur Grandson; enfin, les Verrières, qui appartiennent par moitié à la France et à la Suisse.

Un auteur vaudois plein de savoir historique, M. Louis Vulliemin, décrit ainsi en quelques lignes le Val-de-Travers, dont nous venons de parcourir les trois quarts :

«... Riante prairie entre deux parois de rochers qui tantôt s'éloignent et laissent entrevoir la vallée, tantôt se resserrent, et de si près, qu'elles semblent au moment de se réunir et de fermer le bassin. De prairie en prairie, et de rocher en rocher, l'Areuse coule ses eaux bruyantes; elle franchit l'étroit passage de la Clusette, arrive au

vignoble non loin de Rochefort et du pied du Chaumont, passe sous les murs de Boudry, qu'elle mine insensiblement, et va au lac une demi-lieue plus loin. »

Le lendemain j'étais de retour à Neuchâtel, grâce à la berline qui fait le service de cette ville à Pontarlier, par le Val-de-Travers, et j'étais convié par mon cher ami Louis Ba....t à une promenade sur le *Cygne*, joli et svelte bateau à vapeur qu'on lançait pour la première fois ce jour-là. Je me trouvai au milieu d'une réunion d'actionnaires, d'invités et de curieux, dont pas un, à l'exception de B....t, ne m'était connu. Tous me parurent très-satisfaits de l'épreuve. Le *Cygne*, qui renferme des salons coquettement décorés, et dont la coque est blanc et or, nous mena rapidement en vue de Cudrefin, villette du littoral vaudois, vis-à-vis de Neuchâtel, puis dans les eaux de Saint-Alban, paroisse fribourgeoise au pied des falaises de sable. Nous revînmes à notre point de départ en rasant Cortaillod et Collombier. La détonation pacifique d'un petit canon annonçait notre passage et attirait sur le bord du lac les rares oisifs des laborieux villages de la côte.

III

LE LAC DE BIENNE.

— Monsieur, me dit le marchand, avec un clignement d'yeux plein de malice, elle en tient pour vous..., ça se voit.

— Laissez-moi donc tranquille, mauvais plaisant que vous êtes!

— Ze m'y connais... Allons, du couraze! Une zolie fille, vraiment... Ze voudrais bien être à votre place.

— Finissons cette facétie.

— Comme elle vous regarde..., hein? — Ah!

Monsieur, profitez de l'occasion..., elle est bien belle !

— L'occasion ou la fille ?

— L'une et l'autre.

— Vous dites qu'elle me regarde..., le beau miracle !... elle est assise en face de moi.

— Monsieur ne serait-il pas Français ?

— Voilà que vous me prenez par l'amour-propre... Votre accent m'annonce que vous n'êtes point de ce pays.

— Ze souis Piémontais, et z'habite au bord du lac d'Orta. Chaque année ze viens en Souisse pour vendre ma bimbeloterie, et demain ze me trouverai (ainsi que cette sarmante Tyrola) à la foire de..., dans le canton de Soleure... Ah ! Monsieur, si vous êtes un vrai Français de France, prouvez-le.

— Vous en parlez à votre aise, *signore*. Je ne sais pas un traître mot d'allemand, ce dont j'enrage ! — et elle n'entend pas une syllabe de français.

— Le regard n'a qu'un langage.

— Voilà qui me paraît fort pour un marchand de bimbeloterie !

— Monsieur, il me flatte.

— Le parler des prunelles dit beaucoup de choses, sans doute, mais je préférerais, en cette

occurrence, un idiome plus précis. Le temps et les chevaux marchent vite. Dans quelques instants nous serons à Gléresse, où je descends..... Alors, bonjour.....

— Laissez-moi faire. Ze parle l'allemand aussi bien que l'italien et le français. — Elle aura vos demandes, et vous ses réponses.

— Quel précieux compagnon de voyage vous êtes!

Ce dialogue avait lieu dans l'omnibus qui va de Neuchâtel à Bienne, et que je venais de prendre, dans la matinée du 11 juillet, comme avaient fait quelques voyageurs inconnus, parmi lesquels figuraient mon très-serviable interlocuteur, vieux petit homme madré, dont je n'ai rien à dire, et une gentille Tyrolienne de vingt à vingt-deux ans, vêtue comme tout le monde, mais coiffée du très-pittoresque chapeau national de feutre en pain de sucre, qui rappelle assez le couvre-chef conique des bandits calabrais. Les bords en sont assez larges, se rabattent en rond concave autour de la tête, et ont pour ornement un gland de jais et du clinquant.

C'était une jeune fille délicate, fine, un peu mièvre, pourvue d'un profil agréable et régulier, animé par des yeux bleu-porcelaine, limpides et

spirituels, et couronné de bandeaux de cheveux châtain foncé.

Placé en face d'elle, je l'avais regardée d'abord machinalement, puis avec une certaine complaisance, et il n'en fallait pas davantage pour m'attirer ses bonnes grâces. Une femme qui s'aperçoit qu'elle est l'objet de l'attention persévérante, obstinée, d'un homme, lui donne volontiers la réplique du regard, par un sentiment fort propice aux entreprises galantes, et que j'appellerai la reconnaissance de la vanité. Je ne songeais guère, — j'en atteste le ciel ! — à tirer parti de la circonstance et à intercaler dans mon voyage, — le hasard aidant, — un épisode du genre sentimental, quand le très-clairvoyant Piémontais, inspiré sans doute par le diable, entama la petite conversation qu'on vient de lire, et me fit, par manifeste bonté d'âme, et avec une adorable candeur, les honnêtes ouvertures qu'on connaît.

Dans une contrée aussi merveilleusement romanesque, en présence des montagnes et des lacs, sous un air pur et tonique le cœur s'épanouit, l'imagination se monte, la tête s'exalte, on se sent meilleur, on est porté, plus qu'en tout autre pays, à l'amour, à l'enthousiasme, à l'illusion, aux nobles pensers, et ce Saint-Preux, cette Julie, cette

Delphine, qui nous paraissent, à nous, habitants de Paris, si faux, si exagérés, si en dehors de la nature affectionnelle de l'humanité, deviennent là-bas, — ou plutôt là-haut, — des types vrais que l'on ne désespère pas de rencontrer dans quelque vallée des Alpes, au bord de quelque torrent grondeur, sur la lisière d'une de ces forêts de mélèzes, si pressées que jamais le moindre rayon de soleil n'y pénétra.

La Tyrolienne, qui n'entendait goutte à nos propos, devinant, à l'aide de son subtil instinct de femme, qu'il s'agissait d'elle, souriait à demi et répondait, sans trop de timidité, à ce que lui disait en allemand le futé Piémontais.

Profitait-il de l'aventure, parlait-il pour son propre compte ou bien en ma faveur?... Je ne le saurai jamais, mais il me parut que ses discours ne m'ôtaient rien de la bienveillance de la demoiselle.

Cependant le voyage avançait, mais il n'en était pas de même de mes affaires. Déjà nous avions passé Saint-Blaise, et nous étions dans la petite vallée de la Thielle (*die Zihl*), rivière qui joint les deux lacs. Là nous trouvâmes, après Cornaux, Cressier et Landeron, — village entièrement catholique par exception, — l'extrémité du canton de Neuchâtel et du pays français, et le commen-

cement du canton de Berne à la Neuveville, ou Bonneville (*Neuenstadt*), sur la rive du joli petit lac bleu de Bienne, au pied des ruines du château de Schlossberg, ancienne résidence épiscopale, fondée par Gerhart de Wippingen, évêque de Bâle.

Nous relayâmes là, ce qui me permit d'offrir à la Tyrolienne quelques rafraîchissements, dont je lui fis les honneurs avec une pantomime certainement fort grotesque. On ne parlait que l'allemand autour de nous, et je maudissais de bon cœur cette affreuse langue, qui écorche le gosier.

Nous remontâmes en voiture et atteignîmes, entre la pente des vignobles du Jura et le lac, Gleresse (*Ligertz*), qui fait face à l'île ovale de Saint-Pierre, où je voulais me rendre, et se présente aux regards sous l'aspect d'une colline richement boisée et à pic de plusieurs côtés.

Je devais m'arrêter là... Mais comment m'y résoudre?... Le conducteur, gros Allemand à face vermillonnée, vint m'ouvrir la portière.

—Toute réflexion faite, dis-je, j'irai voir Bienne, but de votre course.

Le conducteur sourit et referma la portière.

— Quand repassez-vous par ici pour retourner à Neuchâtel?

— Dans l'après-midi.

— Vous me ramènerez.

— Afec plaissir, Mossieu... En route !

— Vous prenez le meilleur parti, me dit le marchand.

— Vous trouvez ?

— Sans ça vous ne seriez pas allé à Bienne...

— Bon !... une ville où il n'y a rien qui m'intéresse.

— Il faut venir avec nous jusqu'à Soleure.

— Pourquoi pas jusqu'à Zurich... et ainsi de suite... jusqu'au fond de la Suisse ?

— De si jolis yeux !

— Allez à tous les diables !

Le satané trucheman se faisait des gorges chaudes et se frottait les mains.

Après Douane (*Twann*), où il y a, dit Ebel, une cascade qui imite le bruit du tonnerre, Wingress, Jugie (*Gaicht*) et Tuschertz, riches endroits, nous fûmes déposés sur le pavé de Bienne (*Biel*), — ville proprette, séparée du lac par une belle et vaste promenade, — à la porte d'un hôtel à tourelles, qui s'intitule : *Gasthof zum Iura* (hôtel du Jura).

Nous dînâmes convenablement, après quoi nous fîmes un tour dans l'endroit où l'on trouve, comme partout en Suisse, d'abondantes et claires

fontaines fluantes et de vieilles tours d'églises, d'horloges et de châteaux.

Ici le roman tourne court, et le dénoûment avorte d'une pitoyable façon. Comme je ne pouvais ni ne voulais changer mon itinéraire, je pris congé de mes compagnons d'un jour. La *Tyrola* refusa de me suivre à l'île Saint-Pierre, sous prétexte « que sa société ne me serait d'aucun agrément, puisqu'il n'y avait pas possibilité de s'entendre. » Raison plausible à laquelle je ne trouvai rien à répliquer. Ce fut sous les marronniers que la séparation eut lieu, et que je serrai pour la première et la dernière fois la main de Rosa, la simple marchande foraine; une bonne et spirituelle enfant, — si j'en crois l'apparence, — une âme simple et honnête, une de ces âmes germaniques, créées pour l'amour tendrement rêveur et les romanesques sentiments.

Une heure après, j'étais de retour à Gléresse.

C'est toi... c'est donc toi, Saint-Pierre, île heureuse,
Colline aux grands bois surgissant des eaux!
Voilà tes rochers, tes prés, tes roseaux,
Tes *réduits* aimés, ta terrasse herbeuse,
Tes sentiers, ta grève et tes golfes frais...
Oh! c'est bien ainsi que je te rêvais!

—

Je vois Cerlier, Nidau, Gléresse
Et leur gracieux horizon;
Je vais loger dans la maison
D'où tu sortis plein de tristesse,
Quand il fallut, ô grand martyr!
De nouveau céder et partir,
Quitter ta prison volontaire,
Trop tôt pour toujours dire adieu
A ce riant morceau de terre
Où ton cœur vivait de si peu...

Le pêcheur dans son cornet rauque
Souffle, immobile sur l'eau glauque;
Le merle répond au pivert
Sous les chênes de l'îlot vert;
Au large plane la mouette
A l'élégante silhouette;
Et là-bas le clocher d'Erlach
Exhale, à l'autre bord du lac,
Sa mélodie au mode étrange.

Au joyeux temps de la vendange,
Quand se repose le pressoir,
On vient ici danser le soir
Des jours de fête, des dimanches,
Et vos gorgerettes si blanches,
Biennoises, tiennent en respect
Le galant trop peu circonspect.
Au chant de quelques airs antiques
Et des fanfares helvétiques,
On s'ébat du soir au matin
Sur la mousse où fleurit le thym.

O Saint-Pierre, île ravissante
A la ceinture bleuissante !
Tu pouvais te passer du nom
A qui tu dois ton grand renom,
Alors, à peine visitée,
Retraite inconnue, abritée,
Bonne à l'art ainsi qu'à l'amour,
Mystérieux et vert séjour,
Sur ta croupe j'eusse aimé vivre
Hospitalier à tout bon livre,
Et poétique Robinson,
Pêchant la rime et le poisson,
J'eusse ouvert ma petite rade
A tout franc et bon camarade,
Mais non point aux astucieux,
Aux faux amis, aux curieux,
A la science, à la malice,
A l'ignorance, à l'injustice...
Loin d'ici, bigots, mécréants,
Valets, esclaves et tyrans !
Contre eux tous braquant ma bombarde,
J'eusse fait chez moi bonne garde,
Et j'eusse, seigneur sans vassaux,
Guidé seul mes petits vaisseaux;
Mêlé tout l'appareil rustique
Au luxe du lieu romantique,
Écouté, de mon vieux couvent,
Le pétrel et l'engoulevent;
Regardé nager mon beau cygne
Et pris des strophes à la ligne;
Dans un agreste et doux loisir,
J'aurais placé tout mon plaisir,

Usé mes jours en rêveries,
En songes creux, en flâneries...

Mais bientôt, — mes vœux satisfaits, —
Ennuyé de tous les bienfaits
D'une existence séquestrée,
Trop à l'étroit dans ma contrée,
Peut-être qu'au milieu du lac
La rue et le ruisseau du Bac
Se fussent montrés dans mes rêves
Bien plus attrayants que ces grèves,
Et le lac à jamais quitté
Sans doute eût été regretté...
— Ainsi va l'humaine inconstance :
Notre cœur est fait d'impuissance;
Rien, rien ne saurait l'assouvir,
Ni pour un long temps l'asservir.

—

C'est toi... c'est donc toi, Saint-Pierre, île heureuse,
Colline aux grands bois surgissant des eaux !
Voilà tes rochers, tes prés, tes roseaux,
Tes *réduits* aimés, ta terrasse herbeuse,
Tes sentiers, ta grève et tes golfes frais...
Oh ! c'est bien ainsi que je te rêvais !

J'ai sauté dans un batelet, une femme s'est mise à ramer avec vigueur et m'a fait faire la traversée en moins de dix minutes.

Nous abordons, et l'aspect de cette délicieuse solitude, fermée par un lac, de ce site magique, me jettent dans un ravissement que je n'essayerai pas même d'indiquer, et me donnent le secret de ces pages si senties, si inspirées, si parfumées de naturalisme et de tendre songerie de la cinquième *Méditation* du promeneur solitaire. — Lecture douce et navrante tout à la fois, où le regret et le ressouvenir sont exprimés avec un accent qui charme et qui émeut.

Je congédie ma batelière en lui disant que je compte séjourner dans l'île, et je gravis, avec une sorte de recueillement que je puis qualifier de religieux, d'extatique, une allée large, douce et bien ombragée, qui monte à travers la forêt, et que bien des pas profanes ont dû fouler depuis l'année 1765.

Je n'ai pour tout bagage qu'un bâton, un léger paquet contenant une chemise, — pardon, milady, de ce détail qui vous fait rougir, — un album barbouillé de notes et l'édition des *Confessions* publiée par Charpentier, et enrichie de l'excellente préface de George Sand. Je m'arrête pour savourer goutte à goutte mes sensations, je m'accroupis sur la mousse, dans le fourré où garrulent les merles, je rêve à la destinée étrange de ce Rousseau, philosophe, musicien, botaniste,

homme indépendant par caractère, par tempérament, par éducation, esclave par nécessité, par fatalité ; tantôt se plongeant dans le sein protecteur de la nature, qu'il comprenait, qu'il sentait si admirablement, tantôt vivant au milieu du monde frivole des grands seigneurs français ; persécuté, — par lui-même surtout, — injuste, maladif, ombrageux et ne sachant où trouver un asile où il n'entende plus parler des holbachiens, des docteurs génevois et de l'archevêque de Paris.

Après avoir rêvassé longuement à cette vie si inquiète, si tourmentée, je relus la fin de la préface de George Sand :

« Jean-Jacques... au lieu de placer votre idéal devant vous, vous vous retournâtes douloureusement pour le trouver dans le passé, à l'aurore de la vie humaine, au fond de cette forêt primitive que vous alliez cherchant toujours, à l'île Saint-Pierre comme aux Charmettes, à l'ermitage de Montmorency comme à la ferme de Wooton, et qui vous fuyait toujours, parce que votre royaume n'était pas de ce monde, mais bien du monde que vous aviez aperçu en avant du siècle ; non au berceau, mais à l'âge viril de l'humanité. »

L'avenue que je suivais me conduisit dans une large futaie de hauts et vieux chênes abritant une

esplanade en pelouse mêlée de mousse, au point culminant de la colline allongée, formant l'arête et la charpente de cette île, d'une demi-lieue de tour; un endroit à souhait, paisible, bocager, silencieux, complétement abrité, et où je trouvai le joli pavillon octogone qui ne s'ouvre qu'au temps des vendanges, alors que la jeunesse, venue de tous les points du littoral du lac de Bienne, danse et s'ébat aux accords d'une de ces excellentes musiques de cuivre, si communes dans les vingt-deux cantons.

C'est là qu'on voit alors « les Neuchâteloises, aux traits fins et délicats ; les Biennoises, vives et mignonnes; les Bernoises, à la taille haute et svelte, au teint éblouissant de faîcheur (*). »

Cette superbe esplanade gazonnée forme, en se prolongeant, la terrasse dont parle Rousseau, et il me semblait que j'allais voir apparaître soudain, à l'extrémité du vert corridor de quelque sentier, un vieillard amaigri, vêtu à l'arménienne, absorbé dans la contemplation aimée de quelque plante sauvage.

De ce lieu, un chemin en pente assez rapide,

(*) *L'Ile Saint-Pierre*, ou *l'Ile de Rousseau*, dans le lac de Bienne (notice in-4° avec lithographies), sans date ni nom d'auteur.

qui se dirige au midi, entre deux haies vives, clôtures des vergers inclinés, me mena à la maison du receveur, — la seule qui existe dans l'île, — une vraie maison agreste et de plus spacieuse, commode, bien distribuée, et parfaitement abritée du nord, au pied des prés et des vignes, et dont les granges et les communs ouvrent sur des champs herbeux, parsemés d'arbres, aboutissant au lac, et où on laisse paître quelques vaches. La cour carrée, au sol ferme et uni, est bornée de trois côtés par des bâtiments. Le quatrième côté n'a pour limite que le talus des vergers. Un gros merisier, planté tout au milieu de ce préau, et étendant ses branches en parasol, l'ombrage en entier. Là, sont disposés des tables et des bancs à dossier pour les buveurs qui, si la pluie les surprend, peuvent se réfugier sous une galerie de bois à deux étages, formant façade au fond. Tout cela a une physionomie agréable, qui indique à la fois l'auberge, la maison rurale et l'ancien couvent. Deux chiens efflanqués, à long poil noir, aboyèrent à mon approche, mais comme pour la saluer, et de gentilles hirondelles, dont je voyais les nids appendus à portée de ma main, aux poutrelles de la galerie et dans les branches de l'arbre, vinrent tourner autour de moi avec de petits cris plaintifs, inquiets et menaçants, qui semblaient me dire :

« Ne touche pas à notre cher trésor. » Je n'avais garde. M'étant assis à une table, je fus abordé bientôt par une jeune fille blonde et rose, — la sommelière du logis et la belle-sœur du receveur, je l'appris plus tard, — qui vint me demander, en allemand, ce que je désirais. Voyant qu'elle n'était pas comprise, elle me parla en français vaudois, et je pus me faire servir de la limonade gazeuse, après quoi je me hâtai de demander à voir la chambre de Rousseau. Nous montâmes un escalier de pierre, qui conduit dans un large et long corridor, au premier étage. A gauche, sont les portes de plusieurs chambres destinées aux étrangers et à l'administrateur de l'hôpital de Berne, qui vient présider aux vendanges; à droite, le chétif logement qu'occupait Jean-Jacques. Nous nous arrêtâmes devant la porte, où est placardée une mauvaise lithographie, représentant une tête coiffée d'un bonnet fourré, et je fus introduit dans l'antichambre, pavée en carreaux de brique, et dont les murs sont blanchis à la chaux. C'était là que Rousseau avait déposé ses caisses et ses malles non déballées. La seconde pièce, carrée, n'a absolument rien de remarquable, et rappelle assez les logements des paysans. L'ameublement, peu somptueux, se compose d'un poêle de faïence, de la couchette rustique du philosophe, de quel-

ques chaises, d'un petit bureau, avec le registre obligé, où on lit toutes sortes de noms emparaphés et de réflexions saugrenues et niaises. Il y a là aussi une vitrine contenant la notice et les lithographies, qu'on vend fort cher aux étrangers. Les fenêtres ont vue sur le potager et les prés de la rive. Les murs sont barbouillés d'inscriptions en plusieurs langues.

J'ai acheté avec empressement la notice citée plus haut, et qui se compose de cinquante-cinq pages, en vieille impression. En voici un fragment, donnant l'histoire de l'antique maison conventuelle de l'île :

« Cet édifice étoit autrefois un couvent dédié aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et habité par des religieux de l'ordre de Clugny, en Bourgogne. Ce monastère, selon d'anciens documents, existoit auparavant à Belmont, village situé à une petite lieue de Nidau, sur la route de Berne, et fut transféré ici dans le XIIIe siècle. Ce qui est certain, c'est que ce couvent est un des plus anciens de la Suisse; car, dès l'année 957, le roi Conrard de Bourgogne l'annexa au prieuré de Môtiers-Grandval. L'an 1107, l'île, appelée alors l'île des Comtes, fut donnée aux moines de Clugny par le comte Guillaume de Bourgogne. Le couvent qu'elle renfermoit possédoit alors des revenus

considérables dans ce qu'on appeloit Inselgau, ou district de l'île, qui comprenoit tout le pays situé entre le lac de Bienne et les villes de Morat et d'Arberg. Ce prieuré essuya une réforme en 1488; ses biens furent réunis à ceux de l'abbaye de Cerlier ou de Saint-Jean, sous la condition que cette abbaye auroit soin d'y faire célébrer le service divin. L'Etat de Berne racheta l'île en 1500, et l'annexa au chapitre des chanoines de Berne, auxquels elle demeura jusqu'à la réformation. Elle fut ensuite donnée, en 1533, à l'hôpital de Berne, en dédommagement des biens qui avoient été légués à cette maison du temps du catholicisme, et qui avoient été rendus aux descendants des fondateurs.

« Un prieur et quelques religieux habitoient donc ce séjour, paré de toutes les beautés de la nature, et, autant qu'on peut l'inférer de la richesse de leurs revenus et de l'enceinte spacieuse de leur cave, située tout auprès de leur étroite chapelle, ils y jouissoient largement des biens de ce monde, en attendant ceux de l'autre. Cependant, malgré leur séparation du reste des humains, et malgré toutes les douceurs de leur retraite, ces turbulents anachorètes prenoient quelquefois une part trop active aux affaires du continent dont ils étoient séparés. Des présomp-

tions assez fortes les ont fait accuser, ainsi que tout leur ordre, d'avoir trempé dans l'attentat commis sur leur prince, Guillaume III, comte de Bourgogne, assassiné à Payerne, l'an 1125. Les moines de Clugny, dont ce prince avoit encouru la haine en s'emparant de quelques-unes de leurs possessions, firent courir le bruit que le diable sous la forme d'un cheval noir, l'avoit emporté pendant qu'il étoit à la chasse. On leur imputa avec plus de fondement encore le meurtre de son fils Guillaume IV, surnommé l'Enfant, à cause de sa jeunesse. Ce jeune prince s'étant rendu à Payerne l'année suivante, pour y faire justice des assassins de son père, fut poignardé dans l'église de cette ville, au pied de l'autel où il faisoit sa prière, et une partie de sa suite eut le même sort. Les tombeaux de ce prince et de plusieurs de ses chevaliers, entre autres de deux seigneurs de Glane (*), existoient encore, il y a quelques ans

(*) On lit l'épitaphe suivante sur le tombeau d'un Guillaume de Glane qui est enterré dans l'église d'Hauterive, près de Fribourg en Suisse :

ANNO MCXLII. III Idus febr.
Obiit Gulielmus de Glana, Fundator,
Sepultus in præsenti tumulo.
Cujus Pater Petrus et Philippus de Glana, fratres,
ANNO MCXXVI.

nées, dans l'ancienne chapelle de l'île de Saint-Pierre. Aujourd'hui, des futailles pleines de vin en occupent la place, et la pierre qui renfermoit autrefois les cendres d'un prince de Bourgogne, est reléguée dans un coin de la cour, où elle sert de lavoir aux servantes de la maison.

« Autrefois, et surtout dans le xve siècle et au commencement du xvie, cette île étoit le rendez-vous favori du diable et des sorcières. Ils y venoient célébrer leurs orgies dans les nuits les plus sombres et les plus orageuses, et choisissoient pour leurs assemblées nocturnes une place qui se distingue encore par une invincible stérilité. Cette aridité du sol s'explique, du reste, assez bien par la situation de cette place, qui, formant la pointe supérieure de l'île, est exposée en plein aux vents d'ouest et aux tempêtes. — D'après les renseignements qu'on trouve à ce sujet dans un assez grand nombre de procédures criminelles qui existent dans les archives du château de Nidau, le diable présidoit à ces baccha-

Cum Gulielmo, Comite Viennensi et Salicensi,
Cum multis aliis Nobilibus,
Injuste ab injustis,
In occasione gladii apud Paterniacum mortui sunt, et in Prioratu Cluniacensi
In Insula lacus sito, sepulti.

nales sous la figure d'un homme bien mis, mais toujours en habit verd (*sic*) et en bottes; il servait à ses convives, qu'il choisissoit de préférence parmi les jeunes paysannes, des viandes noires et des mets échauffants, et après le repas il les invitoit à danser, en jouant lui-même du violon. — Il est hors de doute que ces fêtes infernales ont eu lieu; il est facile d'en pénétrer le but, assez clairement révélé par les désordres qui en résultoient parmi les pauvres et simples villageoises, dont la plupart ont expié si cruellement dans les flammes leur égarement, ou plutôt le crime de leurs séducteurs; mais il n'est pas aussi facile de deviner qui faisoit dans ces orgies le personnage du diable. Au grand jour, où toutes les actions des hommes seront mises à découvert, où les masques tomberont de tous les visages, seroit-il impossible que sous celui du prince des ténèbres, on ne découvrît les traits d'un soi-disant serviteur de Dieu?

« Ici, comme dans les tombeaux des chevaliers bourguignons, les scènes du présent contrastent d'une manière piquante avec les souvenirs du passé. Tout près de la place maudite où Lucifer tenoit ses assemblées nocturnes au bruit des vents et des orages, un élégant pavillon environné de chênes touffus réunit dans les beaux jours

d'été une jeunesse brillante et nombreuse qui s'y rend en foule des rives voisines et y forme souvent des bals champêtres. »

Je passai trois jours dans cette île ravissante, où j'étais presque aussi seul — intellectuellement — que le matelot écossais abandonné dans l'île de Juan-Fernandez. A neuf ou dix heures je déjeunais en plein air sur la table de bois de la cour, au gazouillement heureux des hirondelles, toujours alertes, toujours affairées, lesquelles, familiarisées avec moi, et n'ayant nulle crainte des gens de la maison, ni des chiens, paraissaient exaspérées chaque fois qu'un malheureux petit chat noir s'aventurait dans la cour.

A sa vue, grandes criailleries, grand vacarme, et elles le pourchassaient de la belle manière en fondant sur lui, ainsi qu'aurait pu faire un oiseau de proie, et comme dans le dessein de lui crever les yeux; mais elles s'en tenaient à cette démonstration hostile, et remontaient à leur nid aussi vite qu'elles en étaient descendues, en décrivant une courbe gracieuse. Quand au chat, il paraissait assez intimidé de cet étrange accueil, et se hâtait de quitter la place. Ceci témoigne évidemment de l'instinct par lequel l'hirondelle est avertie que la

race féline figure au nombre de ses ennemis les plus redoutables.

J'allais ensuite errer dans l'île au gré de ma fantaisie. Je faisais le tour de la digue qui la protége et en dessine le pourtour, ou bien encore je furetais les *réduits,* et je passais des heures entières sur les bancs du bord, à l'ombre des saules, ou je traversais le bois de chênes et de châtaigniers, examinant les cultures de pavots blancs, et, finalement, au coup de midi, je gagnais l'esplanade du pavillon avec le volume des *Confessions* ou le petit livre des *Lettres neuchâteloises* de Mme de Charrière, qui se trouvait au fond de ma poche, et que j'ai oublié de mentionner à l'article de mon bagage portatif. — C'est dans l'île que j'ai fait connaissance avec cette jolie et légère composition.

Arrivé à la chênaie, je m'étendais, je me vautrais de tout mon long sur la mousse, et là je faisais des châteaux en Suisse, — non à la manière de Mme de Montolieu, — ou sommeillais délicieusement au chant du bouvreuil, au petit frémissement saccadé et perpétuel de la crécelle des insectes.

Ces heures d'aimable fainéantise sont assurément celles dont la dépense me cause le moins de regret.

Au coucher du soleil, je prenais un peignoir avec la clef d'une logette de bois construite sur le bord méridional, et je courais me donner les délices du bain froid dans une anse tout entourée d'une forêt de roseaux de la plus belle venue.

Ma journée se terminait par le souper — du poisson frais, quelques légumes, des merises très-sucrées et du bon vin de l'île; — puis je causais un moment de choses indifférentes avec le receveur, — un grand Bernois sec et très-vif; — puis je gagnais ma chambrette, qui faisait face à celle de Rousseau.

Pendant ce court séjour si bien rempli par la promenade et la contemplation, je n'eus qu'un regret, celui d'être privé du spectacle des danses au bois, qui n'ont lieu qu'en automne.

Je ne manquai pas d'aller à l'îlot des lapins, dont le gravier, le sable et les joncs rendent l'abord difficile. J'étais en compagnie d'un brave garçon qui devait appartenir à la classe intéressante des clercs de notaire en vacance, et qui ramait mieux qu'un canotier de Bercy. Nous ne vîmes pas trace de lapins, mais nous fîmes partir quelques canards sauvages qui se seraient fort bien passés de notre visite.

Le tertre de l'îlot n'a pas dû changer beaucoup depuis Rousseau; il est toujours escarpé et cou-

vert de plantes aromatiques. Etendu mollement sur le serpolet, au baisser du jour, je pus explorer du regard, à loisir, tout le paysage du littoral, pendant que mon Suisse n'avait souci que du vin dont nous nous étions munis pour réparer nos forces endommagées par le travail de la manœuvre.

Au retour, nous nous fourvoyâmes dans les roseaux et eûmes grand'peine à nous en tirer.

Otez les eaux à la terre,
La terre sera sans yeux,
Et jamais sa face austère
Pleine d'ombre et de mystère
Ne réfléchira les cieux.

C'est surtout pendant un tour en Suisse, dans ce pays si mouillé, qu'on goûte ces charmants vers de M. Victor de Laprade, lesquels ont l'air d'y avoir été faits.

Ce fut en 1765 que J. J. Rousseau vit pour la première fois l'île *de la Motte*. Il écrivait de là, le 4 juillet, à du Peyrou, et, le 20, à d'Ivernois. On trouve, dans cette dernière lettre, l'éloge de M. de Graffenried, bailli de Nidau, qui était venu rendre visite à l'illustre pèlerin. Jean-Jacques ne se dou-

tait guère alors que ce même personnage serait chargé, peu de temps après, de l'expulser de l'île.

En fait de littérateurs français de notre époque, je ne sais que M. le comte Eugène de Montlaur, — un esprit aimable et distingué, — qui ait fait un voyage à l'île Saint-Pierre. Les souvenirs en sont consignés dans les *Essais littéraires* (portraits, paysages et impressions), d'où j'extrais la page que voici :

« ... Le pavillon que nous avions laissé désert, nous le retrouvâmes entouré par une foule bruyante; on dansait, à l'intérieur et à l'extérieur; c'était un spectacle animé et charmant; nous nous arrêtâmes pour le contempler.

— Rousseau, dit l'un de nous, a dû souvent, j'imagine, se placer ici et se réjouir de ces danses du dimanche.

— Oh! sans doute, reprit la jeune fille qui nous suivait par derrière; c'était là, assurait-il, ce qu'il regrettait surtout de notre île, lorsque mon grand-père l'emmena.

— Votre grand-père était alors à l'île Saint-Pierre?

— Il était batelier; le lendemain du jour où on reçut la lettre de MM. de Berne, il conduisit M. Rousseau à Gléresse, que vous voyez devant vous sur la rive du lac. Ma grand'mère était bien

petite, et elle s'était blottie dans un coin de la barque. M. Rousseau la prit doucement dans ses bras et l'assit sur ses genoux; quand on aborda à Gléresse, il la déposa à terre en lui disant que Dieu écoutait les prières des enfants, et qu'il lui demandait de prier pour lui.

Ma grand'mère croit qu'il pleurait.

— Bonjour, Jeanne, nous t'attendions, dit un beau garçon en prenant la jeune fille par la main.

— Et votre grand-père, Jeanne, vit-il encore? demandai-je.

— Mon grand-père est mort l'automne dernier, répondit-elle.

Le jeune homme l'emmena, et ils disparurent dans la foule des danseurs.

Nos bateliers dormaient, nous les réveillâmes.

Bienne était encore assez loin; il nous fallait compter deux bonnes heures avant de pouvoir y débarquer. Des nuages roses couraient sur le ciel, de folles brises agitaient le lac, et l'ombre descendait des montagnes du Jura. »

La notice qu'on vend dans l'île, donne sur le brusque départ de Rousseau, sur ce « moment affreux, » comme il dit dans les *Confessions,* ces détails peu connus racontés par des témoins oculaires :

« Le soir, avant son départ, lorsqu'il se fut débarrassé des visites et des compliments de condoléance qui lui arrivoient de toutes parts, il voulut aller revoir encore une fois tous les lieux qu'il avoit aimés, et leur dire un dernier adieu. Le souper étoit servi depuis longtemps, et ses hôtes réunis l'attendoient dans un triste silence, lorsqu'il revint de sa promenade solitaire, les yeux encore rouges de larmes. Le repas fut court et la gaieté loin d'y présider. Des soupirs et même des sanglots mal étouffés interrompoient le peu de mots qu'on s'efforçoit de s'adresser réciproquement. Bientôt on se leva de table; alors Rousseau se fit apporter son luth (*) et chanta d'une voix altérée des couplets qu'il avoit faits probablement le jour même pour exprimer à ses hôtes, au moment de s'en séparer, sa reconnoissance et ses regrets. La sœur de la receveuse, présente à cette scène d'attendrissement mutuel, avait retenu quelques-uns de ces couplets et le sens des autres; on a tâché, d'après ses indications, de restituer le texte de la romance entière,

(*) Est-il bien certain que Rousseau ait joué du luth? — Je suis assez porté à croire que le narrateur anonyme s'est permis cette invention d'un goût suranné pour poétiser davantage son récit.

A. DE B.

et la voici telle à peu près qu'elle pouvait être dans l'original :

Chers amis, le sort m'entraîne...
Demain, mon cœur déchiré,
De regrets amers navré,
Va rompre sa douce chaîne,
Et se livrer, sans appui,
Aux traits que dardent sur lui
La calomnie et la haine.

Adieu, retraite chérie,
Où, des méchants oublié,
Sous les yeux de l'amitié,
Je laissois couler ma vie,
Où dans ton sein maternel,
Nature, fille du ciel,
J'avois trouvé ma patrie !

Adieu, paisible rivage,
Où le sort, plus indulgent,
Déposa pour un moment
Les débris de mon naufrage;
Lieux charmants dont la douceur
Ranimoit mon faible cœur
Fatigué d'un long orage !

Adieu, source pure et claire,
Qui souvent, près de tes eaux,
Me vit chercher le repos,

La fraîcheur et le mystère;
Quand, loin des feux du Midi,
Je foulois le sol fleuri
De ta rive hospitalière.

Toi, qu'un vent léger balance,
Adieu, lac au sein d'argent,
Où, sous un ciel caressant,
J'errois avec indolence,
Goûtant les vagues douceurs
Des pensers longs et rêveurs,
Et du soir et du silence.

Lac brillant, fontaine pure,
Lits de mousse, ombrages frais,
Amis bienveillants et vrais,
Douce paix, retraite obscure,
Tout fuit, hélas! — et demain
Ton enfant t'appelle en vain :
— Je t'ai perdue, — ô nature!

Au sentiment qui m'oppresse
Nul mortel ne répondra;
Mon cœur seul me parlera
Du bonheur qu'ici je laisse;
Et sur ce cher souvenir
Ma tombe, prête à s'ouvrir,
Va jeter son ombre épaisse.

Ah! — fuyez, vaines alarmes!
Mon nom vivra dans ces lieux;
Cet espoir à mes adieux

Peut encore mêler des charmes.
Adieu!... Sur ces bords chéris,
Qu'il me reste, ô mes amis!
Votre tendresse et vos larmes!

« Le jour après, c'étoit le 24 octobre, Rousseau partit de grand matin, accompagné de tous les gens de la maison, et de quelques amis qui étoient venus pour le voir encore une fois et qui le suivoient jusqu'au bateau, en faisant les vœux les plus tendres pour son repos et pour son bonheur. »

Le 14, je profitai du départ du receveur qui allait vendre au marché de la Neuville quelques corbeilles des savoureuses petites merises, que l'île produit en abondance, et dont je m'étais fort régalé. Nous nous livrâmes aux flots pacifiques vers sept heures du matin, et nous passâmes très-près de l'îlot sauvage. Notre courte traversée ne fut signalée par aucun événement digne de mémoire.

En approchant du port de la Neuville je donnai toute mon attention aux restes encore considérables de Schlossberg, sur le flanc escarpé du Jura, à la flèche peinte en rouge du clocher de Neuenstadt et aux manoirs bruns qui poétisent

un peu cette blanche agglomération de neuves bâtisses. Une foule d'embarcations chargées de Bernoises au sévère costume couvraient le lac dont, en temps ordinaire, la navigation est peu animée, et l'ensemble placide et mélancolique.

Au débarcadère je me transbordai dans un autre petit navire sans voiles, comme celui que je quittais, pour aller prendre terre à Cerlier, dont le nom allemand (*Erlach*) rappelle une famille patricienne et militaire, et dont le château adossé aux croupes du Jolimont ou Julemont (montagne de Jules César) fut construit au XIe siècle. Ce respectable vieillard cache son âge sous le fard du badigeon moderne. Dès que j'eus quitté le liquide élément, je jetai un dernier regard à l'île de Saint-Pierre, — assez semblable à un navire de haut-bord, remorquant un canot, — et je me mis bravement en marche à travers les campagnes bien cultivées, mais sans intérêt pittoresque, qui s'étendent entre les trois lacs : Neuchâtel, Bienne et Morat, à la jonction de trois cantons limitrophes. Je cheminai longtemps sans rien voir, si ce n'est des blés murs, des luzernes sur pied, des lisières de forêts et des bornes de frontières ; enfin, je gagnai Anet (*Ins*), beau et grand village bernois, au penchant d'une assez forte déclivité de terrain, et d'où la vue plonge

au loin sur le *Seeland* ou contrée des lacs, nue et vaste planie de marais, coupée en droite ligne par le long ruban blanc de la route bordée de peupliers chétifs, et ayant pour horizon la bande bleue du lac de Morat, des monts secondaires entièrement boisés au delà; et, enfin, sur le dernier plan, la chaîne au profil inégal, colossal et chenu de ces Alpes fribourgeoises, où est né le ranz des vaches et le Sonderbund.

Ce panorama immense et d'une sublimité inénarrable, se déroulant au pied du coteau de Saint-Jodel, a inspiré un M. Lerber quelconque qui a écrit, — en allemand sans doute, — le poëme descriptif intitulé : *La vue d'Anet.*

Ce nom bernois d'Ins dérive, disent les érudits, d'*Insula,* — et, pour ma part, je ne fais aucune difficulté d'admettre cette étymologie, puisqu'il est parfaitement avéré qu'autrefois les trois lacs confondaient leurs eaux sur ce territoire intermédiaire de l'Inselgau, convoité depuis longtemps par l'agriculture qui est en si grand progrès chez nos voisins.

Il y a deux faits guerriers dans l'histoire d'Anet : d'abord l'avantage éclatant que les habitants remportèrent sur les terribles gugglers des bandes pillardes du sire Enguerrand de Coucy, en guerre contre Albert et Léopold, ducs d'Autri-

che, au sujet de la dot de sa mère; puis la façon dont ces mêmes paysans repoussèrent l'invasion encore plus redoutable du prince ambitieux, qui devait ensevelir son orgueil et sa puissance dans les lacs qui baignent Grandson et Morat. — Terrible leçon providentielle aux conquérants!

Me voilà arpentant l'interminable chaussée qui coupe l'immense marécage. L'atmosphère distille l'électricité, le soleil me brûle comme à travers une grosse lentille de verre, la poussière mêlée à la sueur couvre mon front hâlé, les mouches voraces, les cousins cruels fondent à l'envi sur mon être exténué, un malaise physique m'arrache à mes rêves attrayants... Le corps, en ce moment, fait sentir sa prosaïque tyrannie à l'âme, et celle-ci se replie tristement sur elle-même en déplorant la loi qui lie ici-bas l'esprit à la matière, qui emprisonne le fluide intelligent dans la substance palpable de la chair, qui fait dépendre la sérénité de l'enthousiasme de la digestion et du sommeil... Mais bientôt ma pensée se révolte, secoue une impression fâcheuse, et, jouissant de l'aliment qu'elle a reçu depuis plusieurs jours, se complaît dans la prévision des surprises piquantes, des sensations variées, des jouissances d'observation que ne peut manquer de lui apporter le reste du voyage.

IV

LE LAC DE MORAT.

Arrivé presque au bout de la plaine vaseuse et miroitante de flaques vertes, je pris un sentier de traverse qui coupe le marais, pour éviter le coude formé par la route, et j'atteignis enfin Sugy, — qu'on appelle aussi et par corruption Sugiez, — village de langue française, en pays *fribourgeois* et néanmoins *protestant* par exception, dans une assiette des plus heureuses, à la base et à l'extrémité des coteaux du Vully, sur la petite rivière de la Broye qui, sortant du lac de Morat (*Murten-Sée*), en cet endroit même, contourne ces hauteurs pour

aller se verser dans le lac de Neuchâtel à la Sauge.

Je fis halte près du pont dans une *pinte* où je ne trouvai, pour me reconforter, que du fromage de Gruyère, — mais il était de première qualité; — du pain noir, — mais frais et d'un goût exquis, — et un de ces vins rouges, clairets, légers, agréables et sains, qui croissent sur les pentes du Vully.

Jamais je ne ferai un meilleur et un moins coûteux repas.

L'hôtesse, jeune mère de famille, à la physionomie douce, honnête et avenante, me fit mon petit compte par centimes, — chose alors toute nouvelle en Suisse, — et se servit, selon l'excellent usage de ces contrées, où la logique règne et gouverne, des mots *septante, huitante* et *nonante,* qui, à mon grand regret, et, sans que je puisse m'expliquer pourquoi, ont été rayés de notre langue... Bien des gens, chez nous, appellent cela *le progrès.*

Il est à remarquer que dans tous ces parages on ne peut pas dire *merci* à une fille d'auberge sans qu'elle vous réplique aussitôt : « A votre service ! »

Les petits détails de cette espèce, lesquels de prime abord paraissent puérils et sans importances, servent à faire connaître un peuple. Le ca-

chet de celui-ci s'efface et se perd de jour en jour.

Quand j'eus suffisamment réparé mes forces, je songeai à me rendre à Morat, ville de la rive orientale du lac, faisant face à Sugy et s'élevant, comme Lausanne et Neuchâtel, en amphithéâtre assez rapide.

L'hôtesse, à qui j'avais dit mon désir d'arriver par eau à la ville, de traverser ce bassin, encore plus resserré que celui du lac de Bienne, s'empressa de m'amener un brave homme de batelier, dont l'air, — mélange de simplicité, de droiture et de finesse, me plut tout d'abord, et qui me demanda, pour mon passage, un prix plus que modique.

Samuel Bolle, dit *l'Hollandais* (sic), est un grand vieillard maigre, à face débonnaire et même distinguée, à profil régulier, à longs cheveux grisonnants. Il a été au service de France dans le bataillon neuchâtelois du prince Berthier, appelé vulgairement le *bataillon des canaris,* à cause de la couleur de l'uniforme. Bolle doit son sobriquet à sa principale garnison... Mais j'anticipe, car je n'appris tout ceci qu'en plein lac.

Nous nous confiâmes d'abord à la Broye, dont l'eau est verdâtre et presque stagnante, dans un batelet mince et vacillant. Bolle, debout à la proue et armé d'un unique aviron, avec lequel il

maltraitait fort les nymphéas aux larges feuilles et aux cloches d'or, étendus sur la superficie des eaux immobiles, Bolle, dis-je, faisait avancer rapidement notre frêle embarcation à la manière que Rousseau avait apprise sur le lac de Bienne, et nous confabulions en vieilles et bonnes connaissances, car tout Suisse qui a fait partie de notre armée accueille les Français comme des compatriotes.

Le vieux batelier ne me dit pas un mot de ses campagnes, — je lui en fus bien reconnaissant, — et se borna à me faire l'éloge des céréales du Vully, qui alimentent *la comté* de Neuchâtel. Je me sentais de plus en plus sympathique à cette nature droite, antique, primitive, exempte de tout rabâchage chauvinique, de tout fanatisme culotte-de-peau. Il me fut facile de voir que mon homme tenait, au fond, pour la vieille Suisse, — car il me toucha quelques mots de l'assemblée de Posieux, tentative de la réaction fribourgeoise, imitée, bientôt après, par le conclave prussien de Valengin; — mais sa parole, expression d'une foi naïve et sérieuse, n'indiquait ni rancune de la défaite, ni violence contenue, ni aigreur envenimée, ni soif de représailles. — Quant à moi, il m'importait peu que mon conducteur pensât noir ou rouge.

Pendant que Bolle jasait en manœuvrant et en me montrant la robustesse de ses bras secs et longs, je lorgnais les rives du lac, encaissées dans des coteaux *modérés*, — comme dirait M. Sainte-Beuve, — d'un effet joli, agréable, mais non grandiose, et je braquais mon regard sur Morat et son château massif fondé par le comte Pierre de Savoie, où vivent palpitants les souvenirs de terribles assauts et de rudes batailles, dans lesquels le vieil héroïsme helvétique, retrempé par l'énergie du désespoir, de l'indignation, fort de la justice de sa cause, et grisé par l'imminence du danger, broya un ennemi qu'exaspérait une première défaite.

Vers deux heures de l'après-midi, nous touchâmes le quai de la ville basse, appelée la Rive (*an der Ryf*). Là, je priai Bolle d'amarrer son batelet et de m'escorter dans la visite que je voulais faire au quartier d'en haut. *L'Hollandais* y consentit avec plaisir, et nous grimpâmes par un chemin roide le long d'un rempart du xve siècle, à tours lézardées et crevassées par les boulets. Au sommet de cette montée, une porte fortifiée nous donna accès dans la rue principale de la ville, dont les maisons, à arcades surbaissées, rappellent celles de Berne. Il y avait marché ce jour-là, et il nous fallut passer en revue une armée de

charrettes, de hottes, de paniers, pour gagner l'extrémité du plateau où le château se dresse à côté d'une petite terrasse publique. Cet édifice, qui date du XIIIe siècle, fut investi en vain l'an 1476. Le Téméraire ne put avoir raison du brave capitaine de Bubbenberg. Morat compte d'autres siéges mémorables : l'empereur Conrad le Salique l'assiégea en 1032, et Rodolphe de Hapsbourg en 1292; enfin la ville tomba au pouvoir des Bernois et des Fribourgeois en 1475. Les deux Etats confédérés possédèrent longtemps le pays en commun et le firent administrer à tour de rôle par leurs baillis.

Les armes de Fribourg sont mi-partie blanches et noires, couleurs sinistres de la mort, qui semblent avoir eu une funeste influence sur un canton longtemps en proie aux jésuites, et où leur esprit subsiste encore. — Berne a un écusson rouge et noir, emblême du courage sombre et emporté de ses soldats.

Revenus dans la rue principale de cette ville de 1,500 âmes, nous fîmes une courte station au café, puis nous regagnâmes notre batelet, car Bolle devait me mener par eau, et en rasant le bord, à la pyramide du champ de bataille.

Le trajet ne fut que de quelques instants. Au sud-ouest de Morat, sur une butte découverte, au

sommet aplani, qui domine la plage, on a érigé un obélisque de pierres blanches, à peu près de la dimension de celui de Laupen ou de la colonne de la place du Châtelet, à Paris. Il porte cette inscription :

VICTORIAM
XXII JUN. MCCCCLXXVI
PATRVM CONCORDIA PARTAM
NOVO SIGNAT LAPIDE
RESPVBLICA FRIBVRG
MDCCCXXII.

En 1798, époque où nos troupes marchaient contre Berne, — alors le foyer de l'aristocratie en Suisse, — les musiciens de la 75e demi-brigade essayèrent d'incendier et de faire sauter l'ossuaire, formé de la dépouille de 15,000 Bourguignons. Leur tentative ne réussit point, mais le monument funèbre fut démoli, et l'on planta, sur l'emplacement qu'il occupait, un tilleul entouré d'une barrière.

La susceptibilité de nos soldats s'explique par leur ignorance complète de l'histoire. Ils ne se doutaient guère que, au xve siècle, les Bourguignons figuraient parmi les ennemis les plus dangereux de la France, et que les Suisses, alliés de Louis XI, et agissant à son instigation, faisaient

les affaires de ce monarque tout en sauvant leur indépendance menacée.

On sait le mot de Napoléon à Morat : « Les Bourguignons n'étaient pas Français (*). »

Le monument d'aujourd'hui, qui date, comme on vient de voir, de 1822, a coûté six mille francs. Morat célèbre chaque année, le 22 juin, une fête commémorative de la bataille.

Le chanoine Hugues de Pierre relate, comme il suit, cette journée célèbre :

« Le duc faict dire à ceulx de Morat de se ren-
« dre, et ne reçoit que desdain du brave cheval-
« lier Adrian de Boulenberg, qui dedans tenoit
« avecque douze cents bons compaignons de
« Berne et de Frybourg, respondant le dict che-
« vallier, que le déloyal devant Grandson fiance
« n'auroit devant Morat. Incontinent fait rage
« une formillière de canons du Bourguignon, et
« par sept jours de batteries cuidant avoir fra-
« cassé bastant et appert passaige aux siens, or-
« donne le duc Charle un furieux assault, et là
« perdent vie sept cent Bourguignons sans nul
« profict.

« Messieurs des alliances diligentoient de pa-
« rassembler leurs gens, à celle fin ne faillir à

(*) Mém. de Bourrienne.

« ceulx de Morat, ainsi et comme misérablement
« estoit advenu aux assaillis de Grandson : touts
« que deçà que de là arrivent ès environ de Gue-
« mine, là où de bon cœur et grande allegresse
« courrent aussy les nostres grandement requis
« par ceulx de Berne et Solleure. La bandière du
« seigneur comte Rodolphe, conduite par Jac-
« ques de Cleron, celle de la ville par le ban-
« deret Varnoud, celle de M. de Valengin par le
« bastard d'Arberg, et celle de Landeron par son
« vaillant banderet, comportant les dictes quatre
« bandières mill, voir un peu plus, de la comté.
« Le seigneur duc de Lorraine, qui grande haine
« et vindication portoit au duc Charle, ayant ouï
« ce que les ligues deliberoient faire, et s'éjouis-
« sant d'être tesmoing, chavaucha de jour, de
« nuit avecque cinq cent des siens, nobles féotiers
« et gens de cheval : si vint tout à point ; jà ran-
« geoit on les batailles, et comportoit l'ost des
« ligues bien quarante mill, tant gens de piques
« et couleuvrines, que de cheval. Et le vingt e
« deuzieme jour de juing (après prosternation e
« invocation à genoux reclamant divine assis-
« tance), messieurs des ligues descendent de Gue
« mine en deux parts, une court dessus le seigneu
« de Romont et du premier coup le déloge, tan
« et si bien le déchasse, que sembloient-ils ce

« pauvres Bourguignons bestail épouvanté par le
« loup. L'aultre bataille des ligues (icelle estoit la
« plus grosse et nos gens dedans), marche droit
« de vers l'ost du duc de Bourgogne, là où se
« trouvent touts ses plus vaillants chevaillers féo-
« tiers et gens d'armes bien gardés tout à l'en-
« tour par le charrois, fortes hayges bardées de
« gros pals et cent et cent canons faisant rage et
« basterie de çà de là : tels formidables empes-
« chemens ne peuvent rendre froids messieurs
« des ligues : ains les bandières de Berne et de
« Frybourg criant *Grandson*! *Grandson!* sautent
« les premiers par travers canons, hayges, pals
« et charrois, en telle manière que l'huis est in-
« continent appert aux aultres. A ce coup cui-
« dent certaines grandes et superbes bandes com-
« bastre et faire chaudes charges ; mais les ligues
« se ruent dessus, criant de plus fort *Grandson!*
« *Grandson!* taillant, despêchant touts ces relui-
« sants chevaillers sans bailler marcy ni rémis-
« sion à nul. Ceulx de Morat en la même heure
« font entière et rude saillie conduicts par le
« vaillant Boubenberg : si advint tuerie non pa-
« reille, et ne voyoit-on que Bourguignons des-
« pêchés et gysants par touts lieugx à l'entour,
« non comprins tant et tant jettés, voir estouffés
« par chassement dedans le lac. Le malfortuné

« Charle se saulva quasi seul tout d'une boutée,
« sans virer face jusques en Saint-Claude : tant
« et si grande fut la déconfiture des siens en illec
« jour, que sembloit-il à messieurs des ligues
« n'avoir fait ès champs de Grandson que petits
« jeux d'enfants; trépassèrent pour le fin moins
« douze cent chevaillers et haults féotiers du duc
« de Bourgongne, ensemble bien dix mille aultres
« gens de pied et de cheval (aulcuns disent quinze
« voir vingt mill, si faut-il se contenter de dix
« mill), certes ce semble estre bastante icelle le-
« gende, voir jà trop lamentable en la chres-
« tienté. Petite fut la perte des ligues : cent et
« trente laissèrent vie en l'assaut des pals et ca-
« nons : d'aultre part les couleuvrinades et bate-
« ries férirent de loing deux cent et octante quasi
« touts de Berne et Fribourg; des nostres seule-
« ment le bastard d'Arberg et deux hommes
« d'armes de M. de Valengin ; toutes fois retreu-
« verent-ils santé par après, fors un qui trépassa.
« A l'endroit du butin, les alliances en gaignèrent
« préciosités si grandes que devant Grandson, là
« où ainsi que jà été dict, furent conquestées vais-
« salles d'or et d'argent, balais et paremens les
« plus beaux de la chrestienté, bagues et richesses
« infinies; par ainsi doict-on facilement croire
« que semblable pompe ne povoit pour si peu de

« temps estre jà restaurée : en place de quoy « messieurs des ligues treuverent deux mill cour- « tisaines et joyeuses donzelles, et déliberant que « telle marchandise ne bailleroit grand profict « aux leurs, si laissèrent-ils courre à la garde les « dictes cavalles. Mais des canons, engins de « toutes manières et non cognues par deçà, pi- « ques, couleuvrines, beaux accoustremens de « pied et de cheval, armures de chevalliers de « touts pays et langues, un chacun en ramasssa « son soul; tellement que sembloient nos gens « revenir du marché. Par espécial, rapportèrent- « ils vingt et quatre belles armures, pots et pa- « naches de chevalliers, baillées par messieurs « des alliances aux ministrals et conseillers de « Neufchastel, et ceulx de Berne et de Frybourg, « furent octroyés quasi touts les canons ; et certes « les avoients-ils bien gaignés... »

J'ajouterai au récit du chroniqueur que les Bourguignons commirent l'imprudence fatale de se laisser cerner et envelopper par les Suisses, qui, massés d'abord à la chapelle de la colline de Villars-aux-Moines, où ils firent leur prière, se déployèrent de là en vaste demi-cercle, repoussèrent l'ennemi en le serrant de plus en plus, et enfin l'ayant acculé à la rive, le massacrèrent ou le refoulèrent dans le lac, à l'endroit même de mon débar-

quement. Bolle prétend que les chiens des avant-postes des deux camps engagèrent le combat.

Le ciel était chargé de nuages floconneux, la chaleur lourde, l'orage éclatait au loin, et me faisait penser à celui du 22 juin 1476.

Comme j'avais résolu d'aller prendre la route de Lausanne au village riverain et vaudois de de Faoug (prononcez *Fou*), nous rentrâmes dans notre *liquette* (nom local des petits canots), et nous cinglâmes vers l'extrémité du lac, laquelle se trouve appartenir au canton de Vaud...

Ici j'ouvre une parenthèse pour dire à mon lecteur que si j'entre volontiers dans des détails personnels et quasi intimes, ce n'est pas que j'éprouve le moindre plaisir à me mettre en scène, mais afin de lui bien montrer comment on peut voyager pédestrement et se tirer d'affaire à travers les contrées que je parcours. Ceci posé, je reprends mon trop sec itinéraire en regrettant de n'avoir pas à l'émailler d'épisodes amusants, d'aventures extraordinaires, d'incidents dramatiques, tels que pourrait en offrir un voyage en Californie ou dans l'île de Bornéo.

Avant de quitter le lac de Morat, je m'y baignai à l'abri d'un bois voisin de Faoug, et pendant que Bolle gagnait le large en me faisant des signes d'adieu,

Les bains dans cette eau peu tourmentée sont très-salutaires et fréquemment prescrits par les médecins de la Suisse. En 1851, des baigneurs y découvrirent une assez grande quantité de piécettes d'argent, et, peu de jours après mon passage, des enfants, jouant et barbotant tout près du bord, tirèrent du limon quarante-six pièces d'or de l'époque de Charles le Téméraire. Sans parler de leur valeur métallique, ces monnaies sont d'un grand prix pour les numismates et ont enrichi le musée de Lausanne. J'en ai vu une où on lit très-distinctement ces mots : *Duc de Brabant*. Il n'est pas rare d'apprendre que les pêcheurs viennent d'amener dans leurs filets des armes, des ferrailles ou des monnaies bourguignonnes. Nul doute que si on pouvait mettre à sec ce bassin, on n'y trouvât aussi beaucoup d'objets du temps de la domination romaine, car une cité dont je vais m'occuper bientôt, Avenches (*Aventicum*), autrefois capitale de l'Helvétie, était baignée par le lac qui, depuis, s'est retiré d'une lieue... comme pour fuir une puissance à jamais déchue. Ainsi nos amis s'éloignent de nous quand la fortune nous abandonne.

Pour moi, je n'ai retiré de l'eau qu'une coquille de moule à l'intérieur nacré et luisant.

Le lac, peu profond, peu sujet aux bourrasques,

long de deux lieues, offre partout une navigation facile et sans dangers. Parallèle à celui de Neuchâtel, il n'en est séparé que par la chaîne des coteaux du Vully. Parmi les poissons qu'il fournit en abondance, on cite particulièrement le silure, qui atteint quelquefois le poids de quatre-vingts livres. Aventicum possédait des compagnies de bateliers, et l'on a trouvé, aux anciens murs de cette métropole, les anneaux auxquels étaient amarrées les barques. En 1816, les trois lacs n'en formèrent accidentellement qu'un. Au printemps, il arrive parfois que le lac de Morat se couvre, en plusieurs endroits, d'une matière rouge qui, au dire des chimistes, se compose d'une substance colorante résineuse, d'une résine verte, d'une quantité de gélatine, de quelques sels terreux ou alcalins, etc., enfin d'une substance animale organisée qui paraît appartenir au genre oscillatoire.

A cette époque, on peut se figurer que l'eau est teinte du sang des Bourguignons...

Me voilà à Avenches, dans une enclave vaudoise, entourée de trois côtés par le canton de Fribourg et s'appuyant par son quatrième au lac de Neuchâtel.

Cette métropole romaine, réduite aux minces proportions d'un bourg ordinaire, occupe le cen-

tre d'un territoire fécond et beau. On remarque dans son ancien périmètre les vestiges d'une ceinture de remparts qui donnent une grande idée de l'importance première d'Aventicum. La culture ne cesse de déterrer des curiosités de toute espèce qui viennent se ranger successivement dans le musée du lieu, dont l'ordonnateur érudit vient de mourir.

A l'entrée du bourg, sur la hauteur, à droite, j'avisai un logis de structure antique, et m'étant approché de la porte de son enclos, je lus une inscription baroque et dont je regrette fort de n'avoir pas pris copie. C'est, m'a-t-on dit, une méchante traduction en français-bernois d'un passage de Tacite que j'ai vainement cherché. Mais j'ai relu, dans cet historien, l'épisode, succinctement raconté, de la révolte des Helvétiens châtiés par Cecinna, qui marche sur Aventicum. Les habitants font leur soumission en demandant grâce. Cecinna pardonne à la ville, mais sévit contre Julius Alpinus, un des notables, accusé d'avoir fomenté la rébellion, et le fait mettre à mort. Alors la belle et touchante Julia Alpinula, prêtresse de Vesta, qui ne peut parvenir à sauver son père, le suit au tombeau. — Je m'étonne que nos faiseurs de tragédies n'aient point flairé ce sujet.

J'étais à la porte du musée, et je me disposais à entrer, à l'invitation de l'enseigne, quand un monsieur, après avoir échangé quelques mots avec moi, m'offrit de me faire les honneurs de la précieuse collection que lui-même venait revoir. J'avais affaire à un bourgeois d'Avenches, — je ne me sers pas ici de ce mot dans le sens de béotien de la classe moyenne, — M. G.....d, ancien magistrat, qui habite Lausanne, et qui est devenu depuis une de mes meilleures relations en Suisse.

Mon introducteur me fit voir en détail tout un trésor archéologique que je n'ai pas la possibilité de décrire en homme du métier, et dont Mérimée nous dirait certainement des choses charmantes. J'examinai des mosaïques, des statuettes de bronze toutes couvertes de ce patine qui sied aux anciennes monnaies déterrées comme le lierre aux ruines, des fragments de corniches et d'entablements, des inscriptions tumulaires, des bas-reliefs plus ou moins bien conservés, des autels votifs, des poteries, des urnes cinéraires, des fûts de colonnes, etc. Entre autres objets, un gros crapaud de pierre qui servait de base à un autel m'occupa longtemps; — on sait que cette vilaine bête, fort commune sans doute dans la partie basse de la vallée de la Broye, était réputée de bon augure par les Romains. Au sortir du musée,

M. G.....d me conduisit au château de la ville, me disant qu'on ne le visite guère, et qu'on a tort.

M. G.....d avait parfaitement raison.

L'édifice, du style de la renaissance et fort bien conservé, contient le tribunal et la prison du district. L'effet général me ravit, moi qui préfère un pic de rocher au plus beau palais. J'admirai le portail et deux tourelles à culs-de-lampe élégamment historiés. J'ai souvenir encore d'une immense cheminée carrée, en pierre, à la plinthe toute vermicellée de feuillages et de fleurs d'un relief excellent. Cette cheminée se trouve dans une pièce qui, par malheur, a été abandonnée au concierge et lui sert de cuisine.

Derrière ce château, — bâti sans doute par quelque évêque de Lausanne, et qui mériterait une sérieuse étude, on a planté en terrasse une allée d'arbres, qui sert de promenade publique et domine la plaine opulente traversée par la Broye, rivière torrentueuse avant d'entrer dans le lac de Morat, calme et lente après en être sortie à Sugy. Le clocher d'Avenches, tour carrée à quatre clochetons, est coiffé d'une flèche fine et élancée. On a encaissé dans le mur extérieur de l'église un bas-relief mutilé qui devrait occuper, ce me semble, une place au musée romain.

J'élus domicile, ce soir-là, à l'*Hôtel du More,* où l'on me servit à souper d'excellentes truites de la Broye. Une tête de More figure dans le blason d'Avenches, une tête de mort conviendrait mieux à cette défunte capitale, que les barbares détruisirent de fond en comble à l'époque de la décadence de l'empire romain, et qui fut relevée, — — en partie du moins, — par les évêques de Lausanne.

Les environs qui produisent beaucoup de maïs et de tabac sont d'une extrême fertilité et d'une couleur riante.

Le lendemain, 15 juillet, à l'aube d'une journée limpide, je continuai mon voyage, — toujours dans la direction de Lausanne, — j'étais reposé, rafraîchi, dispos, j'avais des pensées roses, je me sentais vivre avec plénitude, et je me disais avec un sentiment de bonheur délicieux : « Il y a pourtant, à cette heure sereine, bien des gens de ma connaissance qui dorment pesamment dans l'atmosphère épaisse de Paris, et qui, vers midi, se lèveront, s'en iront déjeuner sans appétit, puis flâner, fumer et bâiller le long des boulevards.

— Est-ce vivre, cela?

— Oui, et cent fois pour une.

— Monsieur, je veux bien vous croire, et je vous souhaite beaucoup de plaisir. »

Ces réflexions décuplaient mes jouissances en me les rendant plus savoureuses par le contraste, l'antithèse qui se présentait tout naturellement à mon esprit.

Mais, qu'est-ce ceci?.. j'aperçois des contrevents peints en blanc et en noir... encore le canton de Fribourg? — Lui-même. Voici la zone fribourgeoise qui enveloppe l'enclave vaudoise d'Avenches, laquelle contient Port-Alban, au bord du lac de Neuchâtel, — et, sur la route que je parcours, Domdidier et Dompierre. Un peu au delà, je trouverai une zone vaudoise, laquelle à son tour limite l'enclave fribourgeoise d'Estavayer. Ces étranges découpures territoriales résultent très-probablement de la question religieuse : Vaud a pris les protestants; Fribourg, les catholiques. Mais n'eût-on pas de carte, et ne fît-on pas la remarque qu'ici il y a des volets mi-partie verts et blancs, là-bas des volets mi-partie blancs et noirs, on s'apercevrait aisément qu'on passe du domaine spirituel de Calvin à celui de la papauté.

Dans le premier, on trouve de superbes villages, de bonnes auberges, des cultures très-soignées, de la propreté, de l'ordre, du bien-être, de l'instruction, et cet esprit méthodique d'arrange-

ment dont l'exagération finit par ennuyer le touriste et monotoniser ses impressions.

Dans le second, on ne rencontre guère que de tristes bourgades, d'odieux cabarets, de la malpropreté ou tout au moins de la négligence, un désordre, — parfois pittoresque, — de la misère, de l'incurie, peu de goût pour l'agencement des choses et la commodité de la vie.

Pourtant la nature du sol n'a pas changé.

Le protestant raisonne, examine, comprend, prie dans la langue qu'il parle, évite les pratiques inutiles, et tout en dirigeant ses aspirations religieuses vers l'existence future, travaille sans relâche au perfectionnement de la condition humaine.

Le catholique, au contraire, — j'entends le catholique dans la vraie acception du mot, — n'a en vue que l'autre monde, l'éternité. On lui enseigne la patience, la douleur, l'abnégation, la résignation soumise, le renoncement absolu aux joies terrestres, et on ne cesse de lui crier : « Souffre, mais espère ! » C'est pourquoi il se console de ses maux par le rêve des récompenses promises, et, partant, s'occupe moins d'améliorer l'état présent...

Je m'étais promis de ne point toucher à ces questions dangereuses, même au XIXe siècle :

pourquoi n'ai-je pas persévéré dans cette prudente résolution?

Au sortir d'Avenches, on descend dans la plaine, et la route forme d'abord une agréable avenue de cerisiers. A Domdidier (*Sanctus-Desiderius*), sur Fribourg, les paysannes se coiffent d'un mouchoir rouge ponceau qui donne je ne sais quel air coquet aux jeunes filles brunes, mais encapuchonne laidement les vieilles femmes. A Dompierre (*Domus Petri*), même canton, je ne pus trouver pour déjeuner qu'une tasse de mauvais café au lait, et je commençai à marcher parmi les seigles et le blé noir en fleur, au pépiement plein de volubilité de l'alouette *mâtinale*,

Qui rit, guérit et tire l'ire,

comme dit du Bartas avec une détestable prétention à l'harmonie imitative.

Bientôt je foulai de nouveau le sol de mes bons amis les Vaudois au gracieux village de Corcelle, et je suivis une rangée de saules bien feuillus, ombrageant un ruisseau où clapote allègrement une eau de source. Mon étape de ce jour était à Payerne (*Paterniacum*), petite ville réputée pour sa charcuterie, et renfermant une abbaye célèbre que sécularisa la réformation.

Cet endroit s'annonce par un promenoir placé à la droite de la route et fait d'une double rangée de gros platanes se joignant pour former une voûte compacte. Une haie fort touffue et taillée relie entre eux les arbres, et ajoute à l'ombre, à la fraîcheur et au mystère de cette allée de cinq ou six cents pas, où l'on a placé des bancs à dossier de distance en distance. La vieille enceinte de Payerne se dessine par des maisons engagées dans une espèce de rempart non terrassé, et qui ne résisterait pas au moindre boulet. Je passai devant l'hôpital, maison bien plus attrayante que repoussante, et la grande rue centrale m'amena en droiture à l'*Hôtel de la reine Berthe*, le plus apparent de la ville, et dont l'enseigne figure tant bien que mal la bonne souveraine de la Petite-Bourgogne filant sa quenouille tout en chevauchant sur un pacifique palefroi.

Il va sans dire que ma première visite fut pour la très-noble et très-importante nef abbatiale fondée par cette princesse, et qui domine toute la contrée par l'aiguille déliée de sa tour à clochetons revêtus de zinc très-brillant.

Les églises calvinistes ne restant ouvertes aux fidèles que les dimanches ou les jours de fête, je m'adressai au concierge, et une servante ayant

pris des clefs, m'introduisit dans le grandiose édifice.

Je vis d'abord, parmi les dalles et sur les entrecolonnements de l'abside, des sépultures de patriciens bernois, puis, au fond d'une chapelle latérale, une selle et un rouet accrochés à la voûte. L'authenticité de ces reliques me paraît assez sujette à caution. Au-dessous est le tombeau revêtu d'une table de marbre noir dont j'ai copié l'inscription, bien que je ne sois point amateur du style lapidaire :

PIÆ FELICIQ. MEMORIÆ
BERTHÆ
RVD. II. BVRGVND. MIN. REG. CONJVG. OPTVMÆ
CVIVS NOMEN IN BENEDICTIONEM
COLVS IN EXEMPLVM
ECCLESIAS FVNDAVIT CASTRA MVNIIT
VIAS APERIT AGROS COLVIT
PAVPERES ALVIT
TRANSJURANÆ PATRIÆ
MATER ET DELICIÆ
POST IX SECVLA
EJVS SEPVLC. VT TRADITVR DETECTVM
A. R. S. M. D. CCC. XVIII
BENEFICIOR ERGA PATRES MEMORES
FILII RITE RESTAVRAVERE
S. P. Q. VAVDENSIS.

Il est fréquemment question, dans l'histoire des contrées transjuranes, de l'abbaye de Payerne, dédiée par sa fondatrice « à saint Pierre, à saint Paul et à tous les saints. » — Procédé ingénieux pour ne pas faire de mécontents! — Les abbés crossés et mitrés avaient titre de princes du saint-empire romain et battaient monnaie.

Cette riche maison fut pillée et quelque peu endommagée par les iconoclastes bernois qui conquirent le pays de Vaud sur la Savoie, au milieu du XVIe siècle. L'église passa alors au culte protestant. Le reste des bâtiments sert de prison, d'école et de grenier à farine.

De la galerie supérieure du clocher où me fit monter le régent (instituteur primaire, — garçon liant et très-ferré sur l'histoire), — je contemplai le vaste paysage des environs, et je remarquai au sommet des monts sylvestres de l'enclave fribourgeoise d'Estavayer les restes de cette fameuse tour de la Molière, vigie de guerre que les Romains appelaient *l'œil de l'Helvétie*.

Il me restait tout une demi-journée que j'employai à faire une excursion à Estavayer, à quelques lieues de Payerne, bourg de quinze cents âmes, dans une situation magnifique et des plus

pittoresques, sur la rive escarpée du lac de Neuchâtel, presque en face de Grandson (*).

Estavayer, antique bourgade féodale, en gradins étayés, possède un château et une église paroissiale également admirables. Le château colossal, formidable, dresse vers le ciel la *tour de Savoie,* ou tour-maîtresse, qui est un tube haut de cent cinquante pieds, et des tourelles de brique rouge à machicoulis qui, habillées à demi de lierres vivants, se détachent chaudement sur le lac teinté d'opale ou d'outremer. Les fossés, larges et profonds, renferment des potagers et une mare couverte de cette poussière végétale dont le vert est d'un si joli effet. Cette forteresse, qu'occupe aujourd'hui la préfecture, rappelle Gérard d'Estavayer, son maître, et un siége fait par les confédérés, le 15 octobre 1475, avec accompagnement obligé de scènes de carnage, de noyades, et autres barbares exécutions. Le bourreau de Berne, fonctionnaire important et vénéré qui suivait partout l'armée, dut, pour amuser les vainqueurs, attacher les vaincus à une même corde, — *un chapelet,* c'était le nom, — et les précipiter dans le lac. Mais voilà que la corde rompt, les malheu-

(*) Cette situation rappelle celle de la ville de Thonon sur le bord savoyard du Léman.

reux Savoyards tentent de se sauver à la nage, la scène est manquée, et la soldatesque furieuse enveloppe le maladroit bourreau dans le massacre des prisonniers. Anciens Suisses, vous étiez à la fois des héros et des brigands sauvages, votre courage se montrait essentiellement féroce et brutal, votre amour de la liberté foncièrement égoïste! Indépendants chez vous, vous appeliez *pays sujets* les territoires conquis aux habitants desquels vous refusiez obstinément tout droit politique. Vaud, Argovie, Thurgovie et la Valteline rappelaient la Messénie; et vous, hommes de Sempach et de Morgarten, belliqueux vachers! vous pouviez vous appeler les Spartiates des Alpes. J'admire votre gloire, mais je déteste votre grossièreté, votre cruauté et votre aveugle et sauvage vandalisme. L'ours et le taureau étaient bien les emblêmes qui vous convenaient le mieux (*)!

Le mot de vandalisme que je viens d'écrire me rappelle que, selon la tradition, Estavayer fut fondé en 512 par Stavius, chef d'une horde de Vandales. Ce peuple ne pouvait manquer de figurer parmi les ancêtres des Suisses. L'église, placée sous le vocable de saint Laurent, est d'un gothique sobre, pur et pourtant riche. La nef m'a

(*) L'ours de Berne et le taureau d'Uri.

paru d'un grand style. Dans le chœur, il y a des stalles de chêne sculptées et feuillées avec un art magique et une patience infinie. — Je n'ai rien vu de plus beau en ce genre. Le maître-autel ne coûta pas moins de 700 écus, les orgues sont sorties des ateliers du célèbre Aloys Mooser, auteur de celles de Fribourg, et le porche est orné de peintures à fresque.

Le sacristain qui montre ces merveilles en paraît aussi fier que si elles lui appartenaient.

Il est évident qu'Estavayer, nid de moines enfroqués ou défroqués, veut contraster par l'éclat de son église avec la nudité sévère des temples réformés des pays circonvoisins. Ces sortes de musées consacrés au culte plairont toujours à l'artiste ; mais le chrétien peut fort bien s'en passer, et Dieu n'en a que faire. Le luxe de la création lui suffit, et la prière du cœur, dans une grange, lui est probablement bien plus agréable qu'une cérémonie théâtrale qui ne parle qu'aux sens et s'entoure du plus splendide appareil.

Je comprends parfaitement qu'on aille regarder l'ornementation éblouissante de la Madeleine et de Notre-Dame-de-Lorette, entendre la voix de Dupont, l'orgue de Lefébure-Vély et d'excellents choristes interprétant à la perfection la musique de Mozart ou de Cherubini, mais je ne

pense pas qu'il y ait plus de mérite à cela qu'à aller aux Bouffes, au Conservatoire ou à l'hôtel de Cluny. Quand le prêtre appelle à son secours la mise en scène et le clinquant, cela signifie que la religion est malade et que l'indifférence gagne du terrain...

Les jésuites possédaient à Estavayer, dans le quartier de la rive, une maison succursale de Fribourg. Elle est fermée depuis que le saint ordre ne peut plus se montrer au grand jour dans le canton. Près de la porte de la ville j'ai vu une maison religieuse portant cette enseigne : *Monastère de Saint-Dominique*... Mais je n'ai pas senti l'odeur des bûchers.

Gérard d'Estavayer est enterré là.

Après avoir pris un bain sous les rochers sablonneux de la basse ville, dans le lac tiède, — remède souverain contre la lassitude nerveuse résultant de longues marches, — je suis revenu à Payerne par trois gros villages rustiques, mais non misérables : Lully, Montet et Cugy.

Le jour d'après, nouvelle course, mais d'un autre côté, sur la route de Fribourg, aux ruines de Montagny, du château d'où sortait cette Catherine de Belp, pour laquelle, — bien qu'ils ne l'avouassent pas, — Gérard d'Estavayer et Othon de Grandson croisèrent la lance.

Je rapportai de cette promenade solitaire par monts et par vaux quelques fleurs sauvages fort jolies, mais affligées d'affreux noms pharmaceutiques : la reine des prés (*spirea ulmaria*), d'un parfum suave et d'une contexture fort délicate; — je la préfère à la reine des bois (*aspérule*), avec laquelle elle a des rapports, — le mille-pertuis jaune (*hipericum perforatum*), la centaurée (*gentiana centaurea*), qui figure une touffe d'œillets sauvages roses, et la valériane dioïque (*valeriana dioïca*), d'un blanc très-légèrement rosé.

Tout cela n'est point du tout rare dans la contrée; mais de même que la paysanne vaut mieux physiquement que la demoiselle de bonne maison, en Suisse, la fleur sylvestre et prairiale l'emporte de beaucoup en poésie sur la fleur civilisée des jardins.

Il ne me restait rien à voir. — Donc, l'après-midi du 16 juillet, je pris place dans le coupé de la diligence de Berne à Lausanne, et je traversai la vallée de la Haute-Broye, que je connaissais depuis quelques années, et dont les localités les plus importantes sont Lucens (Lussan) et Moudon, dont la haute tour carrée faisait partie d'un château fort fondé en 1105 par le duc Conrad de Zaeringen.

Du haut des monts du Chalet-à-Gobet je revis

le Léman avec tout le plaisir qu'on éprouve à reprendre la chaîne d'une adorable maîtresse momentanément délaissée pour de vulgaires amourettes. — Ceci soit dit sans faire du tort aux trois autres naïades jurassiennes, qui sont d'aimables filles.

Il y avait comme une légère nuance d'ironie triomphante et narquoise dans le sourire de l'ondine à la robe bleue de ciel moirée que le soleil diamantait de paillettes d'or, et ce sourire disait :

« Infidèle! je savais bien que tu ne tarderais pas à revenir. »

LES CHARMETTES

LES CHARMETTES.

Les Charmettes !... que d'images fraîches, juvéniles, agrestes et charmantes attachées à ce joli nom !...

« Un voyageur de mes amis, qui a visité les Charmettes au mois de mai dernier, m'écrivait : *L'histoire de ces Charmettes est celle de nos plus beaux jours.*

« Cela est bien vrai ! Qui de nous n'a pas vécu en imagination aux Charmettes les plus beaux jours de sa jeunesse ?... »

Ainsi commence la préface que George Sand a écrite pour les *Confessions*.

J'en sais plus d'un parmi nous, plus d'un qui, ayant passé les jours de son adolescence dans d'autres Charmettes, lassé et désabusé de la vie mondaine, ne forme qu'un vœu..... le vœu d'Obermann :

« Si j'arrive à la vieillesse, si, un jour, plein de pensées encore, mais renonçant à parler aux hommes, j'ai auprès de moi un ami pour recevoir mes adieux à la terre, qu'on place ma chaise sur l'herbe courte, et que de tranquilles marguerites soient là devant moi, sous le soleil, sous le ciel immense, afin qu'en laissant la vie qui passe, je retrouve quelque chose de l'illusion infinie. »

A la fin de 1777 ou au commencement de 1778, Jean-Jacques avait plus de soixante-cinq ans, et, tout en promenant autour de Paris ses tristesses et ses idées noires et misanthropiques, il écrivait sa dixième *Rêverie*, consacrée à Mme de Warens et au ressouvenir de la douce vie des Charmettes :

« Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connoissance avec Mme de Warens. Elle avoit vingt-huit ans alors, étant née avec le siècle. Je n'en avois pas dix-sept, et mon tempérament naissant, mais que j'ignorois encore, donnoit une nouvelle chaleur à un cœur naturellement plein

de vie. S'il n'étoit pas étonnant qu'elle conçût de la bienveillance pour un jeune homme vif, mais doux et modeste, d'une figure assez agréable, il l'étoit encore moins qu'une femme charmante, pleine d'esprit et de grâces, m'inspirât, avec la reconnoissance, des sentiments plus tendres que je n'en distinguois pas. . . . . .

. . . . . .

« Je vis longtemps prolonger pour moi cet état délicieux, mais rapide, où l'amour et l'innocence habitent le même cœur. Elle m'avoit éloigné. Tout me rappeloit à elle : il y fallut revenir. Ce jour fixa ma destinée, et longtemps encore avant de la posséder je ne vivois plus qu'en elle et pour elle. Ah! si j'avois suffi à son cœur, comme elle suffisoit au mien! quels paisibles et délicieux jours nous eussions coulés ensemble! Nous en avons passé de tels, mais qu'ils ont été courts et rapides, et quel destin les a suivis!.....

. . . . . .

« Durant ce petit nombre d'années, aimé d'une femme pleine de complaisance et de douceur, je fis ce que je voulois faire, je fus ce que je voulois

être, et, par l'emploi que je fis de mes loisirs, aidé de ses leçons et de son exemple, je sus donner à mon âme encore simple et neuve la forme qui lui convenoit davantage et qu'elle a gardée toujours. Le goût de la solitude et de la contemplation naquit dans mon cœur avec les sentiments expansifs et tendres faits pour être son aliment. Le tumulte et le bruit les resserrent et les étouffent; le calme et la paix les raniment et les exaltent. J'ai besoin de me recueillir pour aimer. J'engageai maman à vivre à la campagne. Une maison isolée, au penchant d'un vallon, fut notre asile, et c'est là que, dans l'espace de quatre ou cinq ans, j'ai joui d'un siècle de vie et d'un bonheur pur et plein, qui couvre de son charme tout ce que mon sort présent a d'affreux. J'avais besoin d'une amie selon mon cœur, je la possédois. J'avois désiré la campagne, je l'avois obtenue. Je ne pouvois souffrir l'assujettissement, j'étois parfaitement libre, et mieux que libre; car assujetti par mes seuls attachements, je ne faisois que ce que je voulois faire. Tout mon temps étoit rempli par des soins affectueux ou par des occupations champêtres. Je ne désirois rien que la continuation d'un état si doux; ma seule peine étoit la crainte qu'il ne durât pas longtemps, et cette crainte, née de la gêne de

notre situation, n'étoit pas sans fondement... »

Je n'ai conservé qu'une vague réminiscence des Charmettes, petit vallon enfoui dans les hautes montagnes fermant le bassin de Chambéry. A dix ans, pouvais-je me faire une idée de Rousseau et voir avec les yeux de l'esprit le nid ombreux où l'un des plus splendides génies du siècle dernier avait ouvert ses ailes? — Que le très-docte et très-infaillible M. Saint-Marc Girardin veuille me pardonner une admiration presque sans bornes pour l'homme qu'il anatomise en ce moment!

Par une belle journée d'été, mon père, qui possédait des vignes à B..., près de la frontière de Savoie, m'y conduisit, — car j'avais eu quelque succès à l'école, — et de là me mena aux Charmettes. Mon père ne se doutait guère alors qu'un jour je me mêlerais d'écrire et consacrerais un volume à Rousseau...

Les premières impressions, toutes confuses et indécises qu'elles sont, laissent peut-être à l'intelligence humaine une marque ineffaçable, décident peut-être de nos sympathies, de nos amitiés et de la nature des conceptions de l'âge mûr.

Je crois me rappeler assez bien notre ascension à travers les bois du parc de M. de Boigne, la

contexture et la déclivité du vallon, l'assiette de la maison à mi-côte; mais là s'arrêtent mes souvenirs. Je ne possédais alors que la vue physique.

Mon père, grand partisan de Rousseau, avait eu soin, quelques années auparavant, de se pourvoir d'une brochure que j'ai retrouvée depuis dans sa bibliothèque, et dont je vais donner des extraits. En voici le titre :

Notice sur les Charmettes et les environs de Chambéry, seconde édition, revue et retouchée (*).

Cette brochure est attribuée à un M. Raymond, avocat, propriétaire alors de la maison qu'avait louée Mme de Warens, et où Rousseau passa des années si heureuses, suppléant par la lecture des livres de M. de Conzié et de la bibliothèque des jésuites de Chambéry à l'imperfection de ses premières études, et s'essayant à écrire avec élégance et pureté.

« Si Rousseau avait complétement décrit les Charmettes, dit M. Raymond, nous nous garderions bien de rien ajouter au tableau qu'il en aurait tracé; mais, outre qu'il ne dit rien des sites

(*) A Chambéry, de l'imprimerie de P. Cléaz, rue Saint-Antoine. 1817.

les plus remarquables, il ne fait qu'indiquer rapidement la position de cette agréable retraite (*). Nous avons pensé que les voyageurs nombreux qui visitent cette solitude trouveraient quelque intérêt dans une notice propre à leur faire reconnaître avec plus de facilité les détails qu'ils viennent chercher, et à les rappeler ensuite à leur mémoire.

. . . . . .

« En mettant de côté la partie systématique des opinions de Rousseau, peut-on refuser d'admirer en lui le grand écrivain et de plaindre quelquefois l'homme sensible? Qui peut rester indifférent aux beautés inimitables de son style, à la richesse et au feu de son imagination, à la vigueur de ses pinceaux, à la pureté de son goût, quand il veut s'en servir, et surtout à ses nobles et éloquentes apologies de la vertu?... »

Viennent ensuite les passages des *Confessions*, que tout le monde connaît, et qu'il me semble inutile de reproduire. J'arrive à la description tentée par l'auteur de la brochure :

(*) Nous ne parlons pas de la pièce de vers intitulée : *le Verger des Charmettes*, qui n'est point une description.

« La maison des Charmettes a passé successivement de M. Noiray dans une famille M..... ; de celle-ci à M. l'abbé de V..., chanoine de la cathédrale de Chambéry, qui l'a vendue à M. B....., sous-préfet de..... ; et c'est de M. B..... que je l'ai achetée avec le petit domaine qui en dépend.... (*).

« Pour aller aux Charmettes en sortant de Chambéry, il faut passer auprès de la grande caserne construite sur l'emplacement du couvent des Ursulines, au sud de la ville. On marche depuis là, pendant quelques moments, au bord de l'une des branches de *l'Albane*, rivière qui coule du levant au couchant et se distribue par un grand nombre de canaux souterrains dans la plupart des rues de Chambéry. Quand on est arrivé au lieu dit *le Bocage,* près de l'ancien séminaire, on quitte brusquement la plaine pour monter à droite, par un chemin assez rapide pratiqué sur le roc ; on passe sur une carrière qui fournit des meules. Après quelques pas, la pente s'adoucit tout à coup et l'on tourne au sud.

« C'est ici que commencent les Charmettes, dont le nom s'étend aux deux coteaux qui s'élèvent à droite et à gauche de l'étroite vallée dont

(*) Le 16 novembre 1810.

parle J. J. Rousseau. On se trouve ici au-dessus des moulins des Charmettes, et l'on touche le clos de même nom où se voit la maison qui appartenait à M. de Conzié, l'ami de Jean-Jacques, à qui celui-ci entreprit d'enseigner la musique, et dont il s'est rappelé si longtemps la douce liaison.

« En portant la vue un peu plus loin au levant, on rencontre le belvédère que M. le comte de Boigne a fait élever au bord d'un roc escarpé qui coupe de la manière la plus heureuse et la plus pittoresque sa belle terre de Buisson-Rond. Ce belvédère est une tour ronde surmontée d'un toit en forme de cloche et d'une plate-forme circulaire qu'entoure une balustrade de fer. C'est une petite et agréable fabrique, semblable à une tour indienne ou chinoise, qui, vue de loin, paraît s'élancer d'une riche base de verdure et se dessine avec élégance et simplicité sur un fond d'un vert tendre adouci par un voile aérien. Cet édifice toujours éclairé, à cause de sa forme circulaire, produit un bel effet au travers des feuillages qui interceptent la vue (1).

(1) Le général de Boigne, un des bienfaiteurs de la ville de Chambéry, dont il était natif, avait acquis une immense fortune au service du Grand Mogol.

« On entre ici dans le vallon qui conduit à la maison de Jean-Jacques... Le torrent qui passe à la gauche du chemin devient tour à tour un courant impétueux au travers des rocailles, et un ruisseau paisible coulant doucement dans un lit de fleurs.

« A l'entrée de cette vallée, inclinée au nord, le chemin est, pendant quelque temps, complétement enveloppé de feuillages et presque couvert en berceau; mais un peu plus loin, la vue se dégage et rencontre, de part et d'autre, les détails les plus variés.....

« La vallée est étroite, et les coteaux qui la forment sont deux amphithéâtres opposés, tapissés de la plus belle verdure, garnis de touffes d'arbres et peuplés d'un assez grand nombre de petites et jolies maisons éparses çà et là, et de quelques chaumières... On foule aux pieds la fameuse pervenche. Quel dommage que Mme de Warens, dans son premier voyage aux Charmettes, n'ait pas arrêté ses regards sur les deux charmantes véroniques dont le bord du chemin est émaillé, et qui enchantent l'œil par leur forme ténue et élégante, et surtout par le bleu tendre et fin de leurs pétales symétriques! Ces fleurs font une merveilleuse harmonie, dans l'épaisse ver-

dure, à côté de la corolle purpurine du petit geranium des bois (*).

« Le torrent n'est pas toujours alimenté de la même eau, et une partie du lit se trouve ordinairement à sec. En montant, on l'a toujours à sa gauche. Tantôt le chemin est une espèce de chaussée au-dessus du ravin ; tantôt il se confond avec le lit du ruisseau ; ailleurs, celui-ci est plus élevé, et l'eau coule sans bruit dans les prés au-dessus.

« A mesure qu'on avance, le paysage devient plus agreste; il prend même une légère teinte sauvage qui, pourtant, ne déplaît pas. On entrevoit bientôt, par derrière les arbres, sur la droite, la pointe du toit de la maison : voilà le petit bois de châtaigniers qui est en face; voici le verger à droite du chemin, et la vigne au-dessus du verger. C'est là ce jardin en terrasse où était planté, sur quatre piquets, ce papier magique éclairé par dessous; nous voici à la place d'où les paysans effrayés aperçurent la *synagogue* et le *sabbat* qui se tenaient chez M. Noiray.

« Quand on est arrivé au-dessous de la maison, on voit à quelques pas plus loin le *vicinus aquæ*

(*) Ce regret du descripteur me paraît aussi naïf que singulier.
A. DE B.

fons et un petit pont de pierre qui, au milieu de ce paysage chargé d'ombre et de verdure, a bien aussi son mérite, quoiqu'il ne conduise qu'à une méchante chaumière.

« La maison est un peu élevée au-dessus du chemin; au-devant est une terrasse environnée d'un parapet à hauteur d'appui; ce parapet est coupé par une grille de bois à deux battants, qui ferme l'entrée de la terrasse, sur laquelle on monte par quatre marches de pierre. La face principale de la maison est tournée au levant et parallèle au chemin. C'est un petit bâtiment régulier, de forme rectangulaire; il est couvert d'un toit rapide, en ardoises, à quatre pans, et surmonté de deux aiguilles. Les rustiques sont au midi et attenants à la maison, et le jardin du côté du nord.....

« Au-dessus de la porte d'entrée sont les armoiries des anciens propriétaires; on les a mutilées, à l'exception de la date, 1660, qui est parfaitement conservée. Dans le même mur antérieur, et sur la droite, est incrustée une pierre blanche portant l'inscription suivante, placée par Hérault de Séchelles, en 1792, lorsqu'il était commissaire de la Convention, avec l'abbé Simon et Jagot, dans le département du Mont-Blanc :

Réduit par Jean-Jacque habité,
Tu me rappelles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et ses malheurs et sa folie.
A la gloire, à la vérité
Il osa consacrer sa vie,
Et fut toujours persécuté
Ou par lui-même ou par l'envie.

« La chambre qu'a occupée Rousseau est au-dessus du vestibule; elle est de même grandeur et n'a qu'une fenêtre; c'est celle qui est directement au-dessus de la porte d'entrée. La chambre de Mme de Warens se trouve au nord, du côté du jardin.

« Le rez-de-chaussée est composé du vestibule, d'une petite cuisine à gauche, qui n'existait pas du temps de Mme de Warens; d'une première salle où était autrefois la cuisine, d'un salon communiquant directement au jardin, et de quelques autres petites pièces.

« L'escalier est intérieur; il est construit en pierres de taille, et composé de deux rampes. Sur le premier palier est une porte extérieure qui s'ouvre sur une petite esplanade derrière la maison, où était le cabinet de houblon dont parle Jean-Jacques. Sur ce même palier est l'entrée d'une petite chambre et d'un cabinet pratiqués

sur un caveau et sur la cuisine actuelle, et qui n'étaient pas autrefois dans cet état. La seconde rampe conduit à deux portes, dont l'une, à droite, s'ouvre sur un corridor qui communique à la chambre de Rousseau, et qui la dégage par une porte de derrière. L'autre porte introduit dans un petit vestibule où l'on avait fait transporter la chapelle extérieure, dédiée à la Vierge, et qui y est encore en très-bon état. De là, on passe dans une chambre carrée, assez grande, très-éclairée, qui remplit l'angle de la maison au nord-est, et dont les fenêtres s'ouvrant sur le jardin, présentent une vue étendue et fort agréable. C'est la chambre de Mme de Warens. Tel est l'intérieur de la maison. Du reste, il est propre, fort commode, par sa distribution, pour loger un assez grand nombre de personnes, avec l'avantage de les rendre indépendantes les unes des autres; ce qui offre un agrément réel à la campagne.

« On a établi dans la maison un registre destiné à recevoir les noms des étrangers et voyageurs qui sont ordinairement bien aises de marquer ainsi la date de leur passage... Les fermiers sont chargés de présenter le registre aux personnes dont ils satisfont la curiosité.

« J'ai trouvé dans la maison un portrait de J. J. Rousseau, peint presque en pied, d'après quel-

qu'une des gravures connues. Le peintre a commis un léger anachronisme : il a représenté Rousseau travaillant au *Contrat social,* et l'on voit sur des tablettes deux volumes de l'*Emile :* or, on sait que ce dernier ouvrage n'a paru que deux mois après l'autre. J'ai mis au bas, pour inscription, cette observation faite sur le philosophe de Genève par M. Lacretelle le jeune :

« Le nom d'un écrivain qui exalta si vivement « les âmes, est réclamé par l'histoire. En s'occu- « pant de lui, elle perd son impassibilité ; et tour « à tour elle l'admire ou le plaint, le bénit ou « l'accuse (*).

« Pour aller au jardin, on passe sur une seconde petite terrasse où Jean-Jacques cultivait des fleurs, et qui a encore la même destination. Le jardin est oblong, dirigé dans le sens du chemin ; il a été totalement négligé : pour le rétablir, j'ai d'abord achevé la clôture commencée par M. B..... Il est situé entre la vigne et le verger. C'est à son extrémité septentrionale qu'étaient placées les ruches de Mme de Warens.....

« Rousseau a décrit en peu de mots les dehors de cette retraite ; il n'y a rien à en dire après lui : tout est là tel qu'il l'a dépeint, sauf la chapelle

(*) *Hist. de France pendant le* XVIIIe *siècle*, t. III, p. 113.

extérieure, où l'on a établi depuis longtemps un four.

« Mais nous avons à jouir d'un spectacle dont il n'a point parlé ; et nous le trouverons au sommet de la colline ou montagne qui domine les Charmettes, au couchant, et sépare ce vallon de celui de Belle-Combette (*) ; nous arriverons sur ces hauteurs, en suivant d'abord le chemin que prenait Rousseau lorsqu'il allait se promener avant le lever du soleil.

« En sortant de la maison, il faut passer à droite dans le pré voisin, au-dessus de la fontaine, et prendre un sentier fort rapide qui monte au couchant. Ce sentier aboutit à un chemin horizontal, parallèle à celui d'en bas, dirigé du nord au sud, et passant au-dessus de la vigne : c'est le chemin de Jean-Jacques. En le suivant au nord, comme pour aller à Chambéry, on tourne avec la colline, ce qui donne aux points de vue qui se succèdent rapidement, une variété admirable. Je conseille aux voyageurs qui seront venus par le chemin inférieur, et qui n'auront pas le temps de monter au plus haut de la colline, de s'en aller au moins par ce chemin.

(*) *Combe, combette,* val, petit vallon, en langue vulgaire du pays. A. DE B.

« En quittant le sentier rapide dont j'ai parlé, et prenant pied sur le chemin de Rousseau, tournons au sud et gagnons ensuite à droite un petit bois de châtaigniers qui fait partie du domaine des Charmettes. De là, montons au milieu des champs, en retournant au nord-ouest. C'est par ici qu'est le *modus agri non ità magnus*, car il y a plusieurs pièces de champ qui sont de la même dépendance; sur les rochers, vis-à-vis du sud-ouest, est le *paululùm sylvæ :* nous avons vu le reste en bas. En continuant à monter, on arrive facilement et en peu de temps sur la partie la plus élevée d'un vaste plateau incliné, parfaitement isolé, sauf au midi où il communique aux montagnes voisines, dont il est un appendice. Sa pente se prolonge en avant jusqu'aux portes de Chambéry et vers le lieu nommé le Bocage, que nous avons indiqué sur un chemin qui conduit de la ville aux Charmettes.

« J'ai déterminé avec le baromètre la hauteur du point culminant de cette colline, au-dessus du sol de Vernay (promenade de Chambéry); je l'ai trouvée de 190 mètres 78 centimètres (97 toises 5 pieds). »

Je ne suivrai pas M. Raymond dans son interminable et inutile description de toute la contrée. Tenons-nous-en à ces extraits d'une brochure écrite, comme on voit, avec assez de négligence, mais qui, à défaut d'autre mérite, a du moins celui d'une très-exacte topographie qu'on croirait rédigée par un géomètre du cadastre.

A. DE B.

WOTTON

WOTTON.

Rousseau ne nous a laissé qu'une courte mais aimable description de Wotton ou Wootton dans une de ses lettres à Mme de Luze, en date du 10 mai 1766 (*).

M. William Howitt, — un touriste anglais, j'imagine, — est le seul écrivain qui, à ma connaissance, se soit occupé de cette résidence de Jean-Jacques. Je ne puis mieux faire que de placer ici une grande partie de son article intitulé : *Visits to remarkable places*, que la *Revue*

(*) Elle est en partie reproduite par l'auteur anglais.

britannique traduit par : *Pèlerinages historiques et littéraires* (Alfieri et Rousseau en Angleterre).

Négligeant ce qui a trait au célèbre tragique italien, je transcris quelques pages traduites par la *Revue* dans sa 5e série, tome II, année 1841.

Ce fragment plein d'intérêt s'adapte naturellement et comme appendice au sujet que j'ai essayé de traiter.

A. DE B.

> Dans tous les lieux où il a vécu jadis; dans les habitations où on lui a laissé faire assez de séjour pour y laisser des traces de son caractère, les regrets des habitants l'ont toujours suivi dans sa retraite; et seul peut être de tous les étrangers qui vinrent en Angleterre, il a vu le peuple de Wottor pleurer à son départ.
>
> (*Rousseau, juge de Jean-Jacques*, 2e dialogue.)

Rousseau était allé en Angleterre cinq ans avant Alfieri, non pas comme un riche oisif à la poursuite du plaisir, mais déjà vieux, et poussé par une sorte de fatalité. Les hypocrites pasteurs de Neuchâtel voulurent, comme on sait, le faire lapider à Môtiers-Travers : le grand Conseil de

Berne lui ordonna de quitter une petite île où il s'était réfugié. Rousseau se rendit alors à Berlin, auprès de lord Maréchal, revint par Strasbourg, et reçut l'assurance que, malgré le décret de prise de corps qui existait contre lui, on lui laisserait traverser le royaume pour se rendre en Angleterre. On a prétendu qu'en passant à Paris, il ne se conduisit pas avec toute la discrétion désirable. Logé par le prince de Conti à l'hôtel de Saint-Simon, dans l'enceinte du Temple, il y reçut un assez bon nombre de ses admirateurs et admiratrices; puis, on le vit se promener sur le boulevard voisin, avec cet étrange costume oriental qu'il avait adopté dès longtemps. Les persécuteurs du grand homme tirèrent avantage de ces légères imprudences, et il lui fut enjoint par la police de quitter sans délai la capitale, s'il ne voulait être arrêté. Il partit de Paris avec David Hume, surnommé le gros David par les caillettes du grand monde, qui se disputaient cet historien philosophe. La comtesse de Boufflers les avait fait connaître l'un à l'autre. A cette époque, l'infortuné Jean-Jacques était déjà la proie de ce délire funeste qui lui montrait dans chaque personne accidentellement mêlée à sa destinée, un instrument de haine et de malveillant espionnage. Il croyait tous les rois et tous les prêtres

du continent ligués pour le détruire, et secondés par tous ses compétiteurs littéraires. L'Europe ne lui offrait plus qu'un seul peuple libre et un véritable philosophe, l'Angleterre et David Hume. Il leur demandait un asile et un protecteur. Hume lui promit la plus cordiale assistance, et lui offrit pour résidence la demeure héréditaire d'un de ses amis, M. Davenport, à Wotton, dans le Staffordshire. Cette proposition flattait l'humeur inquiète de Rousseau, qui entrevit, dans un de ses rêves où sa vie se consuma, tout un avenir de paix, de solitude laborieuse, de douce et sereine obscurité. Il vint, comme nous l'avons dit, rejoindre Hume à Paris, et, le 13 janvier 1766, les journaux anglais annoncèrent son arrivée à Londres. Peu de jours après il était établi à Wotton.

Certes, il ne tenait qu'à lui d'y jouir enfin à sa guise de l'indépendance qu'il avait si longtemps et si ardemment souhaitée. Toutes choses semblaient conspirer pour l'accomplissement de ses vœux. Thérèse Levasseur, sa compagne dévouée, vint le rejoindre. M. Davenport, gentilhomme éclairé, s'attachait à rendre le séjour de Wotton agréable à son hôte, le traitant comme un membre de sa famille lorsqu'elle se trouvait réunie à la campagne ; et, durant ses voyages à Londres, lui laissant la plus entière disposition des lieux,

ainsi qu'une autorité complète sur deux vieux serviteurs d'un zèle et d'une fidélité éprouvés. Admirateur passionné de la nature, Rousseau était entouré de paysages délicieux. Ce n'était, à la vérité, ni le doux climat de la France, ni la majestueuse sublimité des sites alpestres ; mais des collines vertes et ombragées, de larges perspectives ouvertes sur de riantes plaines, de magnifiques prairies semées d'arbres, et des vallons sinueux, entouraient cette nouvelle demeure. A peu de distance s'offrait Dovedale-Peak et ses féeriques tableaux, Ilam, Ashborne et leurs pentes aimables. Un botaniste, d'ailleurs, devait regarder ce séjour comme un véritable paradis. Nulle part, en effet, il n'eût rencontré une plus grande variété d'expositions, et par conséquent une flore plus complète et plus diverse. S'il eût voulu profiter des ressources que lui offrait le voisinage, Rousseau se fût trouvé naturellement admis au sein des familles les plus honorables et dans la plus entière intimité. Tous ces avantages étaient si réels, qu'ils le frappèrent en dépit de sa sauvagerie, et l'on retrouve dans sa correspondance la trace de ses premières impressions. Une de ses lettres reconnaît les égards de M. Davenport, les soins dont il entoure son hôte, l'amitié même qu'il a su lui inspirer ; une autre mentionne toutes

les prévenances dont la noblesse des environs, les ministres des paroisses voisines, et jusqu'aux paysans de Wotton, comblaient à l'envi ce nouveau venu. Quant au pays, il le décrit ainsi :

« Figurez-vous une maison seule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte, sur le penchant d'un vallon dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison règne une grande terrasse dont l'œil suit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées, et bordée en forme de bassin par des coteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourrait aller au delà. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne et de pâturage, on entend murmurer un ruisseau qui d'une montagne voisine vient couler parallèlement à la maison, et dont les petits tours, les cascades sont dans une telle direction, que des fenêtres et de la terrasse l'œil peut assez longtemps suivre son cours. Le vallon est garni par places de rochers et d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux.

« Au bout de la terrasse, à gauche, sont les bâtiments rustiques et le potager; à droite, sont des

bosquets et un jet d'eau ; derrière la maison est un pré entouré d'une lisière de bois, laquelle tournant au delà du vallon, couronne le parc, si l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laissé toutes les beautés de la nature : ce pré même, à travers un petit village qui dépend de la maison, a une montagne qui en est à une demi-lieue, et dans laquelle sont diverses mines de plomb que l'on exploite. Ajoutons qu'aux environs on a le choix des promenades, soit dans des prairies charmantes, soit dans les bois, soit dans des jardins à l'anglaise, moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des Français... »

(*Lettre à Mme de Luze,* 10 mai 1766.)

Il ne faut pas croire que Rousseau, en écrivant ces lignes, fût entièrement subjugué par une flatteuse illusion : à côté des avantages qu'offre son séjour, il en juge très-bien les inconvénients : « Ceux du climat sont grands, ajoute-t-il, il est tardif et froid ; le pays est beau, mais triste ; la nature y est engourdie et paresseuse : à peine avons-nous déjà des violettes ; les arbres n'ont encore aucunes feuilles ; jamais on n'y entend de rossignols ; tous les signes du printemps disparaissent devant moi, etc., etc... » Ce n'est point

là le langage d'un homme prévenu jusqu'à l'erreur.

Une très-courte distance le séparait de Calwich-Abbey, la belle résidence de M. Granville. Ce gentilhomme avait eu pour l'exilé toutes les attentions de la plus affectueuse hospitalité. M. Granville avait deux sœurs, dont l'aînée, Mrs. Delany, fut longtemps célèbre par ses relations intimes avec Georges III et la reine Charlotte. Son portrait, dû aux pinceaux d'Opie, et qu'on peut voir encore dans les galeries de Hampton-Court, rend un muet témoignage aux belles qualités de son âme; quant à son esprit, il était des plus distingués et orné de tout ce que comporte une éducation très-littéraire, pédantisme à part. Cette dame, longtemps l'amie de Swift, du Dr Burney, d'Horace Walpole, d'Anna Seward et de la duchesse de Portland; sa sœur, Mrs. Dewes, la famille de cette dernière et les Poots d'Ilam, leurs parents, cultivèrent à l'envi l'amitié du philosophe français. M. Fitzherbert de Norburg (*) et le comte de Harcourt ont aussi leur place parmi ses correspondants. Mais ce fut surtout la duchesse de Portland, fille du duc de Devonshire, qui dé-

(*) Beau-père de la célèbre Mrs. Fitzherbert, qui avait épousé Georges IV, alors prince de Galles.

ploya toute la coquetterie possible pour apprivoiser l'ours de Genève. Elle était jeune, agréable, nouvellement mariée, et connaissait parfaitement le pays, où son enfance s'était écoulée sous la direction de Mrs. Delany. M. Granville lui présenta Rousseau, que son époux, ainsi qu'elle, traitèrent avec la plus grande distinction. La duchesse aimait passionnément la botanique et, s'apercevant qu'elle flattait singulièrement Rousseau par cette analogie dans leurs goûts, elle se fit son guide dans les vallons et sur les rochers qui environnent Wotton-Hall. Il parle d'elle dans ses lettres comme d'une promeneuse intrépide, dont les exploits en ce genre confondraient d'étonnement les belles Parisiennes. Enfin, pour couronner tous ces bons procédés, M. Davenport, ami intime du général Conway, alors ministre secrétaire d'Etat, fit obtenir à son hôte une pension de 100 liv. sterl. sur la cassette du roi.

Que de raisons pour se croire heureux; pour l'être par conséquent! Mais Rousseau ne pouvait pas arrêter le désastreux essor de son intelligence malade. Quelques plaisanteries de journaux, un ou deux propos absurdes, un portrait mal fait, dans lequel il crut voir une caricature préméditée, suffirent pour lui rendre ses folles terreurs, ses soupçons incessants et irriter sa susceptibi-

lité farouche. Il s'imagina tout à coup que Hume le trahissait; que son nom servait de jouet à l'Angleterre entière; que sa réputation était de toutes parts attaquée. « Mylord, — écrivait-il au comte de Harcourt, — les malheureux sont malheureux partout. En France, on les décrète; en Suisse, on les lapide; en Angleterre, on les déshonore : c'est leur vendre cher l'hospitalité (*). »

(*) *Note du Rédacteur.* Un des griefs de Rousseau contre l'Angleterre, le principal, peut-être, et le mieux justifié, sans contredit, est la prétendue lettre du roi de Prusse à notre misanthrope, épigramme très-fine, très-ingénieuse, et qui le blessa au cœur. Cette lettre était d'Horace Walpole; en voici les termes :

LE ROI DE PRUSSE A M. ROUSSEAU.

« Vous avez renoncé à Genève, votre patrie; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits; la France vous a décrété; venez donc chez moi, j'admire vos talents; je m'amuse de vos rêveries, qui, soit dit en passant, vous occupent trop et trop longtemps. Il faut à la fois être sage et heureux. Vous avez fait assez parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez quelquefois avoir le sens commun. Cela les fâchera sans vous faire tort; mes Etats vous offrent une retraite paisible; je veux vous faire du bien, et je vous en ferai si vous le trouvez bon; mais si vous vous obstinez à rejeter mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous

Un beau jour, cet illustre et malheureux vagabond crut que sa vie n'était plus en sûreté s'il demeurait à la disposition de ses *ennemis,* et il partit brusquement de Wotton (mai 1767), après y

persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits; et, ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être.

« FRÉDÉRIC. »

Les journaux anglais, et notamment le *London Chronicle*, reproduisirent cette élégante plaisanterie. Rousseau répondit à cette insertion par le billet suivant, adressé au rédacteur en chef de la publication nommée ci-dessus :

« Wootton, le 3 mars 1766.

« Vous avez manqué, Monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté. Vous avez même osé transcrire sa signature comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, Monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre et déchire mon cœur, que l'imposteur *a des complices* en Angleterre. Vous devez au roi de Prusse, à la vérité et à moi d'imprimer la lettre que je vous écris et que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, Monsieur, mes sincères salutations.

« JEAN-JACQUES ROUSSEAU. »

être resté environ seize mois. On attribue, du reste, cette résolution soudaine à l'influence de Thérèse Levasseur, qui, désireuse de revoir la France, aggrava de son mieux les terreurs de son maître. Sur ce qu'elle lui dit de substances inconnues qu'elle avait vu mêler à ses aliments par un cuisinier nouvellement entré au service de M. Davenport, Rousseau sortit aussitôt de la maison, envoya chercher à Ashborne une chaise de poste, et, dès qu'on y eut déposé ses bagages, y monta sans avoir voulu rentrer dans sa chambre.

Le reste de sa vie ne fut plus qu'un voyage éternel à la poursuite du repos que lui refusait partout la fièvre morale dont il était consumé. Une terre inconnue flottait toujours devant lui et l'attirait par on ne sait quel mirage. Tantôt Amiens l'appelait; tantôt Fleury, la maison de campagne de Mirabeau, ou bien c'était Bourgoin, ou bien Trie-le-Château, résidence du prince de Conti. L'Amérique se peignait aussi sous des couleurs séduisantes à son imagination déplorablement active. Mais il ne pouvait aller chercher si loin un désenchantement nouveau. Avant de venir à Wotton, il avait vainement sollicité du gouvernement anglais la permission d'aller habiter les îles de la Grèce. Il rêvait surtout Chypre, son

beau climat, ses champs fertiles. En quittant notre île, ce fut vers la Savoie qu'il se dirigea. Le château de Lavagnac, l'île de Minorque, Monquin et bien d'autres lieux, abritèrent ensuite sa tête errante jusqu'au jour où la mort, une mort volontaire, dit-on, termina son douloureux pèlerinage.

Durant le mois de juin 1839, me trouvant dans le Staffordshire, je résolus de visiter Wotton. Je désirais savoir si la famille au sein de laquelle avait vécu Rousseau conservait encore quelque relique de ce grand homme; je désirais surtout recueillir les traditions populaires qu'avait dû laisser dans le pays cet étranger bizarre, soudainement arrivé, soudainement reparti, accompagné d'une femme qui ne portait pas son nom, et désigné aux conjectures des bonnes gens par la singularité de son costume, composé d'une longue robe, d'un bonnet fourré, d'un caftan arménien; par ses habitudes silencieuses (il ne parlait pas l'anglais) et par ses longues courses dans la campagne, sans motifs appréciables pour les naïfs villageois dont il était entouré.

Wotton est situé au pied des montagnes Weaver, à six milles environ d'Ashborne, et à pareille distance, ou peu s'en faut, de Cheadle. C'est de ce dernier bourg que je partis pour m'y rendre.

Je ne sais pourquoi je m'étais figuré que Rousseau avait habité Wotton-Lodge et non pas Wotton-Hall : j'arrivai donc tout d'abord devant une maison construite dans le style sévère en usage sous Elisabeth, et placée au milieu du site le plus solitaire que l'on puisse imaginer.

Pas une créature vivante n'animait le paysage; pas une voix humaine ne se faisait entendre; pas une autre habitation ne s'apercevait. En face du bâtiment, je ne pus m'empêcher d'admirer cette masse imposante de pierres grises, flanquée de tourelles et percée de profondes ouvertures à compartiment de granit; la cour pavée, le haut perron par lequel on arrivait aux arceaux du porche, sous lequel s'ouvrait le double battant d'une porte en chêne garni de clous; le vieux jardin, ses longues terrasses, bordées de haies en espalier à leur versant méridional, et d'où l'on apercevait, par éclairs, à travers les touffes d'arbres, la surface scintillante des vastes étangs.

Il était environ midi. Nul bruit ne filtrait hors de cette hautaine habitation, aucune fumée ne couronnait ses cheminées gothiques. Je montai les degrés, je sonnai la cloche d'appel... pas de réponse. Un trouvère du moyen âge se fût cru le jouet d'un enchantement. Je retournai dans la cour, et j'allais partir, lorsqu'à une fenêtre de

l'étage supérieur je vis apparaître le visage ridé d'une vieille femme : « Je descends, » me cria-t-elle d'une voix faible et chevrotante.

Cette brave dame habitait seule la vaste demeure que je viens de décrire, et dont le maître était absent depuis des années : « Elle n'avait à me montrer que quelques appartements démeublés, et le portrait d'un vieux capitaine de marine, premier propriétaire du domaine ; il avait péri en mer, sans héritiers ; par suite, les biens étaient revenus à une ligne collatérale ; mais oncques n'avait habité en ces lieux un homme appelé Rousseau ; et quant aux Davenport, jamais non plus ils n'avaient possédé Wotton-Lodge. Ces explications me convainquirent de mon erreur, et je partis immédiatement pour Wotton-Hall.

C'est aussi une résidence isolée, bien que le village de Wotton soit placé à peu de distance au-dessous, et celui d'Ellaston à environ un demi-mille au-dessous de l'habitation domaniale. Celle-ci est bâtie comme la loge que je viens de décrire, sur un bel escarpement naturel, dominant une sorte de large ravin que se disputent des blocs de rocher rouge et de bouquets de chêne au feuillage noir. Ces grands arbres, tapissés de lierre et rattachés l'un à l'autre par les longues guirlandes du chevrefeuille, y forment

des massifs imposants dignes d'arrêter les regards de Poussin ou de Salvator Rosa. Un peu au nord de la maison et du village, le Weaver soulève ses croupes vertes, livrant aux regards, sur ses deux flancs, deux perspectives imposantes. Au midi, c'est une vue presque sans bornes, ouverte sur une immense plaine où l'on voit dans l'éloigement la ville d'Uttoxeter et ses toits fumants, les clochers de Cheadle et d'Ashborne, Alton-Abbey, demeure des comtes de Shrewsbury, et, par un temps clair, à ce qu'on m'a dit, le clocher de Lichfield, ainsi que les montagnes du Shropshire; au nord, l'œil est au contraire arrêté presque immédiatement par les cimes bleues et brumeuses des montagnes Peak.

Lorsque je parvins au faîte du Weaver, l'aspect de cette nature immobile, de ce paysage sans vie me frappa de tristesse, et je compris que, sur une imagination active, un repos absolu dans une solitude si entière devait exercer une fatale influence :

La paix est un enfer pour les âmes ardentes!

Et je n'eus pas de peine à me rendre compte des hallucinations qui accompagnaient les longues et rêveuses excursions de Rousseau.

Wotton-Hall n'était point occupé, à cette épo-

que, par la famille de M. Bromley, qui était en voyage. On avait livré la maison à des ouvriers chargés de la réparer et de l'agrandir.

L'intendant voulut bien m'apprendre seulement que rien de ce qui avait appartenu à Rousseau n'y était conservé. Les deux chambres occupées par lui avaient même à peu près complétement disparu, par suite d'arrangements pris pour élargir le vestibule. Il restait cependant une grotte à laquelle son nom était attaché, et qui, suivant la tradition, formait sa retraite favorite. Dans le village, ma chasse aux souvenirs fut plus heureuse. Je demandai au premier paysan qui me tomba sous la main s'il avait jamais entendu parler d'un Français qui avait autrefois habité le château.

— Un Français! bien sûr oui, me répondit-il aussitôt; vous voulez dire le vieux *Ross-Hall?*

— Justement, m'écriai-je un peu surpris de l'étrange métamorphose imposée par les bons paysans de Wotton à ce nom depuis longtemps européen. Pas un d'eux ne l'appelle autrement, si ce n'est quelques beaux parleurs du lieu, qui doublent le *d* final du mot *old* (vieux). Pour ceux-là, l'auteur du *Contrat social* et de la *Nouvelle Héloïse* s'appelle tout bonnement le vieux *Dross-*

Hall, — Old-Dross-Hall! le reconnaisse qui pourra!

— Et quand est-ce que ce personnage a vécu parmi vous? ajoutai-je.

— Oh! répliqua mon interlocuteur, c'était bien longtemps avant moi... mais il y a dans le village de vieilles bonnes gens qui étaient enfants alors, et qui s'en souviennent encore; il était très-grand connaisseur d'herbes... et je me suis laissé dire qu'il guérissait avec leur secours toutes sortes de maladies. Le vieux James Robinson, là-bas, au bout du village, le fermier Burton, ici près, et les vieilles miss Salt d'Ellaston le connaissaient bien, allez; ils vous diront tout ce que vous en voudrez savoir.

James Robinson était un grand vieillard de joyeuse humeur, bien qu'il « marchât sur ses quatre-vingt-dix ans. »

— Le vieux Ross-Hall, s'écria-t-il dès qu'il eut compris ma question... Ah! je le connais bien... je l'ai vu bien et bien des fois... tous les jours dehors... avec son drôle de bonnet et sa robe de tartan... cherchant des herbes.

Je lui demandai si jamais il lui avait parlé.

« Parlé! répondit-il..., et pourquoi faire?... il ne savait pas deux mots d'anglais... »

S'il y avait quelqu'un avec l'étranger?

« Sans doute... il y avait une dame... on l'appelait Mme Zell (mademoiselle); mais si c'était ou non sa femme, c'est ce que je ne sais point... les commères disaient que non. »

Le fermier Burton et Mrs. Salt ne firent que me répéter, à peu de chose près, les mêmes détails; ils avaient tous remarqué les longues promenades de Rousseau, son étrange costume, son caftan, qu'ils appelaient un plaid, et les grosses poignées d'herbes dont il revenait chargé. Mrs. Salt se rappela de plus combien elle et son frère (ils avaient alors dix et onze ans) s'effrayaient de le rencontrer sur la Lande, en allant à l'école. Il avait pour eux l'apparence mystérieuse d'un sorcier, et son bonnet de velours noir à glands d'or leur inspirait une terreur superstitieuse. Comme d'ailleurs il ne pouvait pas les rassurer, en leur parlant, cette impression n'avait cessé de s'accroître; et d'ordinaire ils prenaient la fuite à toutes jambes dès que le formidable étranger se montrait à leurs regards.

Après tout, cependant, ces rares témoins du passé s'accordent pour rendre justice à l'obligeance de Ross-Hall et de Mme Zell (on a reconnu Thérèse sous ce bizarre sobriquet). L'un et l'autre se montraient toujours disposés à venir en aide au pauvre monde. Ces braves gens se

rappelèrent une petite anecdote qui ne manque pas de sel ; lorsque celui qui la raconte en est encore à se demander si Thérèse était ou non la femme de Jean-Jacques. Il paraît qu'un jour, les Davenport étant à la ville, le vieux domestique qui restait chargé de la maison se mit à battre sa moitié légitime, à laquelle étaient confiées les fonctions de femme de charge. Les villageois accoururent au bruit de cette discussion conjugale ; et Mme Zell, très-émue, se servait du peu de mots anglais qu'elle avait appris pour crier aux jeunes filles : « Vous voyez, vous voyez... ne vous mariez pas, ne vous mariez pas ! »

Le fermier Burton avait conservé l'idée très-arrêtée que Ross-Hall devait être quelque grand monarque chassé de ses Etats ; aussi ne faut-il pas s'étonner si mes questions, répétées de bouche en bouche, acquirent bien vite une haute importance aux yeux des habitants de Wotton ; on leur eût difficilement persuadé que l'oiseuse curiosité d'un touriste littéraire m'avait poussé à cette enquête inattendue, et ils accouraient de toutes parts, demandant d'un fort grand sérieux « si le gouvernement faisait chercher Ross-Hall... ou bien s'il s'agissait de quelque trésor caché par lui ? »

On me dit que le fermier Gallimore avait en-

core une pipe et un bonnet qui avaient appartenu au gentleman français. Rien de plus amusant que ma conversation avec ce paysan méfiant et rusé. A toutes mes demandes il répondait par une question : « De quoi s'agit-il, monsieur?... Que prétendez-vous par là?... » Jamais il ne voulut croire que mes questions ne cachassent point quelque énorme piége; il secouait la tête, me lançait un regard en dessous, et je n'en pus rien tirer que ceci : « Cest une bien vieille affaire, monsieur... une bien vieille affaire, à l'heure qu'il est. »

La femme se montra un peu plus raisonnable; elle me fit passer dans une chambre voisine et me déclara qu'elle me serait fort obligée si je lui disais au vrai pourquoi tant de gens s'inquiétaient du vieux Ross-Hall. Je tâchai de lui faire comprendre l'intérêt que l'on peut attacher à un grand écrivain après sa mort, et j'y réussis presque; du moins, n'hésita-t elle plus, mes explications terminées, à me dire qu'en effet ils avaient conservé, jusqu'à une époque encore récente, un bonnet de velours noir à glands d'or et une pipe provenant de Wotton-Hall; mais un jour, des gentlemen ayant demandé à voir ces objets, on les retira de l'armoire, et, après le dé-

part des gentlemen, on n'avait retrouvé ni le bonnet ni la pipe.

Des ouvriers, qui travaillaient sur les lieux, furent soupçonnés d'avoir dérobé ces deux objets. Elle ajouta qu'un fermier voisin, dont le père avait servi chez les Davenport, possédait encore un bonnet, donné à ce dernier, par Ross-Hall. Je me rendis chez ce fermier, et je vis ce bonnet; il était en grosse étoffe de laine grise et garni de glands en argent; mais, abandonné dans un tiroir de la table de cuisine, les vers l'avaient notablement endommagé. J'en offris un bon prix; le propriétaire me déclara toutefois qu'il ne voulait point s'en séparer : « C'était, me dit-il, un vieux souvenir de son père. »

On jugera peut-être que ma visite à Wotton-Hall est un assez bon commentaire sur ce texte usé : *le néant de la gloire humaine.*

Note de l'auteur anglais. — Depuis que ce récit a été écrit, le révérend Walter Davenport Bromley, propriétaire actuel de Wotton, m'a fait savoir que réellement il ne reste dans ce château nulle trace du séjour que Rousseau y a fait; et l'on n'y sait rien de lui qui puisse ajouter à ce que le public en a déjà appris. Cette absence de documents tient en partie à ce que le père du révérend ministre, élevé d'après l'*Emile*, et mécontent des résultats de

cette éducation, n'aima jamais à parler ou à entendre parler du philosophe génevois. M. Granville, de Calwich, possède plusieurs lettres autographes de Rousseau, contenant principalement des plaintes contre le climat de Wotton, et, selon toute probabilité, livrées depuis longtemps à l'impression.

23, rue Fontaine-Molière, au premier.

JULES DAGNEAU, ÉDITEUR

De la Bibliothèque de fantaisie, du Nouveau répertoire théatral,

ET DE LA

PETITE BIBLIOTHÈQUE DES AUTEURS ET ARTISTES CONTEMPORAINS

Extrait du Nouveau Catalogue

BIBLIOTHÈQUE DE FANTAISIE

Élégante Collection in-18, format Charpentier.

Contes pour les jours de pluie, par Édouard Plouvier, précédés d'une Préface par *George Sand*. 1 beau vol. 3 fr.

La Fée des Grèves, roman, par Paul Féval. 1 beau vol. 3 fr. 50 c.

Fragments inédits de J. J. Rousseau, annotés par Alfred de Bougy. 1 vol. 2 fr.

Mes Loisirs en Italie, Études sur trois Femmes célèbres du XVIe siècle, par madame la vicomtesse d'Arlincourt. 1 beau vol. 3 fr.

Légendes chevaleresques. — Suisse. — Savoie. — Dauphiné, par Alfred de Bougy. 1 vol. 2 fr.

Andorre et Saint-Marin. Histoire, Chroniques et Légendes de ces deux États, par Alfred de Bougy, avec une Préface de *George Sand*. 1 vol. 3 fr.

SOUS PRESSE :

Les Chansons de la Jeunesse. Chants et Poésies, par Édouard Plouvier. 1 beau vol. 3 fr.

Paris démoli, par Édouard Fournier. 1 vol. 3 fr.

Marguerites et Camélias. Poésies, par Henri Cantel. 1 vol. 2 fr.

La Comédie du malheur, par Oscar Honoré. 1 vol. 3 fr.

La Fleur du panier. Poésies, par Armand Barthet. 1 v. 1 fr.

EN PRÉPARATION :

Léon Gozlan, 1 vol.
Armand Barthet, 1 vol.
Edouard Ourliac, 1 vol.
Clément Caraguel, 1 vol.
G. Desnoiresterres, 1 vol.
Alex. Dumas fils, 1 vol.
Rétif de la Bretonne, 1 v.
Ch. de La Rounat, 1 vol.
Henry Nicolle, 1 vol.
Marie Aycard, 1 vol.

NOUVEAU RÉPERTOIRE THÉATRAL

Collection choisie de pièces représentées sur tous les théâtres de Paris

IN-18 JÉSUS (FORMAT CHARPENTIER).

Pièces en 1 acte. . . .	PRIX :	**40** centimes.
Pièces en 2 et 3 actes. .	—	**60** »
Pièces en 4 et 5 actes. .	—	**80** »
Pièces en édition de luxe.	—	de **1** fr. à **2** fr.

EN VENTE :

Les Moutons de Panurge, 3 actes.	PRIX :	**60** cent.
Le Roi des Halles, 3 actes. . . .	—	**60** »

PUBLICATIONS DIVERSES.

L'Empereur, simples récits, par VICTOR AUGER. 1 beau volume de 650 pages, format Charpentier. 3 fr. 50 c.

Romans in-8°, à 5 fr. le volume.

Le Masque d'Or, roman contemporain, par le vicomte d'ARLINCOURT. 2 vol. 10 fr.

Le Château de Chaumont, roman historique, par LE MÊME. 1 vol. 5 fr.

Le Puits de l'Ardoisière, roman, par PROSPER VIALON. 2 vol. 10 fr.

Marie, par LE MÊME. 2 vol. 10 fr.

Thélasbar de la Guillermie, par LE MÊME. 2 vol. 10 fr.

Le Médaillon, par LE MÊME. 2 vol. 10 fr.

Sous Presse :

La Nanette, suite de *Marie*. 2 vol. 10 fr.

Le Champ de Terre Rouge, suite de *Thélasbar de la Guillermie*. 2 vol. 10 fr.

L'Angleterre comparée à la France, sous les rapports constitutionnels, légaux, judiciaires, religieux, commerciaux, industriels, fiscaux, scientifiques, matériels, etc., par un avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat. 1 beau volume in-12. 5 fr.

L'Énéide de Virgile, traduction de DELILLE. 1 beau vol. in-8°. 4 fr.

Le Roi de la Bazoche, par PIERRE ZACCONE. 1 beau vol. in 8°, illustré. 4 fr.

Église et Club, par ALPH. VIOLET. 1 vol. in-12. 3 fr.

Il était une fois (*Contes du Foyer*), par SAVINIEN LAPOINTE. 1 joli vol. in-32 jésus. 1 fr.

athenaeum 1854 p 105.

BIBLIOTHÈQUE DE FANTAISIE

Élégante Collection in-18 format Charpentier.

Contes pour les jours de pluie, par Édouard Plouvier, précédés d'une Préface par *George Sand*. 1 beau vol. 3 fr.

La Fée des Grèves, roman, par Paul Féval. 1 beau vol. 3 fr. 50 c.

Fragments inédits de J. J. Rousseau, annotés par Alfred de Bougy. 1 vol. 2 fr.

Mes Loisirs en Italie, Études sur trois Femmes célèbres du XVIe siècle, par madame la vicomtesse d'Arlincourt. 1 beau vol. 3 fr.

Légendes chevaleresques. — Suisse. — Savoie. — Dauphiné, par Alfred de Bougy. 1 vol. 2 fr.

Andorre et Saint-Marin. Histoire, Chroniques et Légendes de ces deux États, par Alfred de Bougy, avec une Préface de *George Sand*. 1 vol. 3 fr.

SOUS PRESSE :

Les Chansons de la Jeunesse. Chants et Poésies, par Édouard Plouvier. 1 beau vol. 3 fr.

Paris démoli, par Édouard Fournier. 1 vol. 3 fr.

Marguerites et Camélias. Poésies, par Henri Cantel. 1 vol. 2 fr.

La Comédie du malheur, par Oscar Honoré. 1 vol. 3 fr.

La Fleur du panier. Poésies, par Armand Barthet. 1 v. 1 fr.

EN PRÉPARATION :

Léon Gozlan, 1 vol.
Armand Barthet, 1 vol.
Edouard Ourliac, 1 vol.
Clément Caraguel, 1 vol.
G. Desnoiresterres, 1 vol.
Alex. Dumas fils, 1 vol.
Rétif de la Bretonne, 1 v.
Ch. de La Rounat, 1 vol.
Henry Nicolle, 1 vol.
Marie Aycard, 1 vol.

NOUVEAU RÉPERTOIRE THÉATRAL

Collection choisie de pièces représentées sur tous les théâtres de Paris

IN-18 JÉSUS (FORMAT CHARPENTIER).

Pièces en 1 acte. . . .	Prix :	**40** centimes.
Pièces en 2 et 3 actes. .	—	**60** »
Pièces en 4 et 5 actes. .	—	**80** »
Pièces en édition de luxe.	—	de **1** fr. à **2** fr.

EN VENTE :

Les Moutons de Panurge, 3 actes. Prix : **60** cent.
Le Roi des Halles, 3 actes. . . . — **60** »

IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.

SEP 13 1983

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY